

RAPPORT ANNUEL 2018



BANQUE CENTRALE des COMORES



Table des matières



Sigles et Abréviations	viii
Organigramme de la BCC	xi
Paysage bancaire et financier	xii
Résumé de l'année 2018 en chiffres	xiv
Avant-propos du Gouverneur	1
Partie I : Principales Evolutions Economiques	5
I. Environnement économique international	6
1. Croissance économique	6
2. Evolution de l'inflation	8
3. Politiques monétaires	9
4. Finances publiques	10
5. Balance des paiements	11
6. Marchés internationaux	12
II. Evolution de l'activité nationale	22
1. Croissance économique	22
2. Finances publiques	30
3. Commerce extérieur	35

Partie II Monnaie, crédit et politique monétaire	46
I. Conduite de la politique monétaire	47
1. Constitution des réserves obligatoires	47
2. Politique de taux	48
3. Facteurs autonomes de la liquidité	48
4. Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire	48
II. Evolution de la masse monétaire	49
1. Contreparties de la masse monétaire	49
2. Composantes de la masse monétaire	51
III. Evolution du secteur bancaire et financier	52
1. Présentation du système bancaire et financier	52
2. Situation des banques et établissements financiers	56
3. La rentabilité	61
Partie III : Banque centrale des Comores	62
I. Organisation de la Banque	63
1. Organes de décision et de contrôle	63
2. Effectif de la banque	64
3. Supervision et contrôle bancaire	64
II. Principales activités de la banque	69
1. Activité fiduciaire	69
2. Compensation des valeurs	71
III. Rapport financier de la banque	72
1. Le Bilan	72
2. Compte de résultat	75
IV. Avis des commissaires aux comptes	77
ANNEXES	80

Liste des figures

Figure 1 - Evolution de quelques indicateurs de l'économie mondiale (en %)	6
Figure 2 - Evolution de quelques indicateurs des pays avancés (en %)	6
Figure 3 - Evolution des indicateurs des pays émergents et en développement (en %)	7
Figure 4 - Evolution de quelques indicateurs en Afrique Subsaharienne (en %)	8
Figure 5 - Évolution des prix à l'international pour quelques produits	13
Figure 6 - Cours du riz	13
Figure 7 - Cours de l'huile d'olive	13
Figure 8 - Cours de l'huile de tournesol	13
Figure 9 - Cours du blé	14
Figure 10 - Cours des boissons, y compris le café, le thé	14
Figure 11 - Cours du sucre	14
Figure 12 - Cours du Brent	15
Figure 13 - Evolution du taux de croissance réel du PIB et de l'inflation	22
Figure 14 - Epargne Nationale Brute et Investissements en % du PIB	23
Figure 15 - Contributions à la croissance économique	25
Figure 16 - Contribution des principaux sous-secteurs primaire dans la croissance du secteur	25
Figure 17 - Valeurs Ajoutées Brutes de l'Agroalimentaire, de l'Electricité et de la Construction	25
Figure 18 - Part du secteur tertiaire dans le PIB et croissance du secteur tertiaire	26
Figure 19 - Nombre de touristes, en fonction de l'origine	26
Figure 20 - Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur tertiaire	26
Figure 21 - Evolution des indicateurs en milliards FC (sauf indications)	30
Figure 22 - Evolution des indicateurs en milliards FC (sauf indications)	31
Figure 23 - Evolution des sous-rubriques des recettes totales (en milliards FC)	31
Figure 24 - Evolution des sous-rubriques des dépenses totales (en milliards FC)	31

Figure 25 - Evolution des indicateurs liés à la masse salariale (en milliards FC)	31
Figure 26 - Evolution des dépenses en capital par origine de financement	32
Figure 27 - Utilisation des recettes intérieures (en milliards FC)	32
Figure 28 - Evolution des critères de convergence de premier rang	33
Figure 29 - Evolution des critères de convergence de second rang en pourcentage	33
Figure 30 - Evolution des critères de convergence de premier rang	34
Figure 31 - Evolution des critères de convergence de second rang	34
Figure 32 - Evolution des critères de convergence de premier rang	34
Figure 33 - Evolution des critères de convergence de second rang (en pourcentage)	34
Figure 34 - Evolution des comptes de la balance des paiements en milliards FC	35
Figure 35 - Répartition Géographique des exportations des Comores en 2017, en % du total	37
Figure 36 - Evolution de la composition des importations de biens en milliards FC	38
Figure 37 - Ventilation Géographique des importations des Comores en 2017, en % du total	39
Figure 38 - Evolution des indicateurs en pourcentage.png	47
Figure 39 - Evolution des taux de la BCC en pourcentage	48
Figure 40 - Evolution de la masse monétaire en milliards FC	49
Figure 41 - AEN en milliards FC et réserves en mois d'importations	49
Figure 42 - Avoirs extérieurs net (en milliards FC) et la contribution à la croissance monétaire	50
Figure 43 - Evolution des crédits à l'économie en milliards FC	51
Figure 44 - Evolution des composantes de la masse monétaire en milliards FC	51
Figure 45 - Evolution des indicateurs en milliards FC, sauf indications	56
Figure 46 - Répartition des dépôts par catégorie de clientèle en 2018	57
Figure 47 - Répartition du crédit brut à la clientèle en 2018	58

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du taux d'inflation (en %)	9
Tableau 2 : Evolution du déficit public (en % du PIB)	10
Tableau 3 : Évolution du solde courant (en % du PIB)	11
Tableau 4 : Principaux indicateurs et ratios du secteur réel, en millions FC	24
Tableau 5 : Croissances réelles des principaux indicateurs des Comptes Nationaux	28
Tableau 6 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indications)	35
Tableau 7 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indications)	35
Tableau 8 : Evolution des produits exportés	36
Tableau 9 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indications)	37
Tableau 10 : Evolution des importations de produits énergétiques en millions FC	37
Tableau 11 : Evolution des importations des biens d'équipement en millions FC	38
Tableau 12 : Evolution des importations des biens intermédiaires en millions FC	38
Tableau 13 : Evolution des importations des produits alimentaires en millions FC	38
Tableau 14 : Part des importations et exportations en % du total	39
Tableau 15 : Evolution des principaux soldes de la balance des services en millions FC	42
Tableau 16 : Evolution des revenus primaires en millions FC	42
Tableau 17 : Evolution des transferts courants, en millions FC	42
Tableau 18 : Evolution des capitaux non monétaires en millions FC	43
Tableau 19 : Variation des avoirs et engagements de la Banque, en millions FC	43
Tableau 20 : Variation des avoirs et engagements de la Banque en millions FC	43
Tableau 21 : Variation des avoirs et engagements des AID en millions FC	48
Tableau 22 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier	50
Tableau 23 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier	50
Tableau 24 : Evolution des évolutions des crédits à l'économie en millions FC	51
Tableau 25 : Evolution des disponibilités monétaires en millions FC	51

Tableau 26 : Bilan consolidé des établissements de crédit (en millions FC)	56
Tableau 27 : Evolution des dépôts par catégorie de clientèle (en millions FC)	56
Tableau 28 : Evolution de la liquidité du système bancaire (en millions FC et en %)	57
Tableau 29 : Evolution du crédit brut par catégorie de clientèle (en millions FC)	58
Tableau 30 : Evolution de la qualité du portefeuille (en millions FC et en %)	58
Tableau 31 : Evolution de l'effectif de la BCC	64
Tableau 32 : Principales décisions prises par le Comité des Sanctions	65
Tableau 33 : Evolution de la circulation fiduciaire (en millions FC)	69
Tableau 34 : Opérations aux guichets	69
Tableau 35 : Emission de billets	69
Tableau 36 : Retrait de billets en circulation	70
Tableau 37 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure (en nombre de billet)	70
Tableau 38 : Destruction des Billets	70
Tableau 39 : Chambre de compensation	71
Tableau 40 : Bilan de la Banque Centrale des Comores	74
Tableau 41 : Compte de résultat en millions FC	76

Sigles et Abréviations

ABCA : Associations des Banques Centrales Africaines

AEN : Avoirs Extérieurs Nets

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AID : Autres Institutions de Dépôts

ALENA : Accord de Libre-Echange Nord-Américain

ASEAN : Association des Nations d'Asie du Sud-Est

BCC : Banque Centrale des Comores

BCE : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BDC : Banque de développement des Comores

BEAC : Banque des États de l'Afrique centrale

BEF : Banque et Etablissements Financiers

BFC : Banque Fédérale de Commerce

BIC : Banque pour l'Industrie et le Commerce

BM : Banque Mondiale

BOJ : Bank of Japan

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CA : Conseil d'administration

CAC : Commissaires aux Comptes

CAF : Coût Assurance Frêt

CDRIP : Centrale des Risques et Incidents de Paiement

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CLAB : Le Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc

COCOZOF : Comité de Convergence de la Zone Franc

COI : Commission de l'Océan Indien

COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa

CREF : Cellule des Réformes Économiques et Financières

DEEMS : Département des Etudes Economiques Monétaires et Statistiques

DGD : Direction Générale des Douanes

DOS : Déclarations d'Opérations Suspectes



DSBR : Direction de la Surveillance des BEF et de la Règlementation

DTS : Droits de Tirage Spéciaux

ENB : Epargne Nationale Brute

EONIA : Euro OverNight Index Average

FAB : Franco A Bord

FBCF : Formation Brute de Capital Fixe

FC : Franc Comorien

FDJ : Franc Djibouti

FEC : Facilités Elargies de Crédits

FED : Réserve Fédérale des Etats - Unis

FMI : Fonds Monétaire International

FRW : Franc rwandais

GAFI : Groupe d'Action Financière

GIABA : Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest

IEDOM : Institut d'Emission d'Outre-Mer

IFD : Institutions Financières Décentralisées

INSEED : Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

IPC : Indice des Prix à la Consommation

LBCFT : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme

LFR : Loi de Finances rectificatif

MERCOSUR : Marché Commun du Sud

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises RCA : République Centrafricaine

RNB : Revenu National Brut

RND : Revenu National Disponible

SADC : Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique Australe)

SCN68/93 : Système de Comptabilité Nationale en 1968/1993

SNPSF : Société Nationale des Postes et Services Financiers

SRF : Service de Renseignements Financiers

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain

URGC : Union des Sanduks de Ngazidja

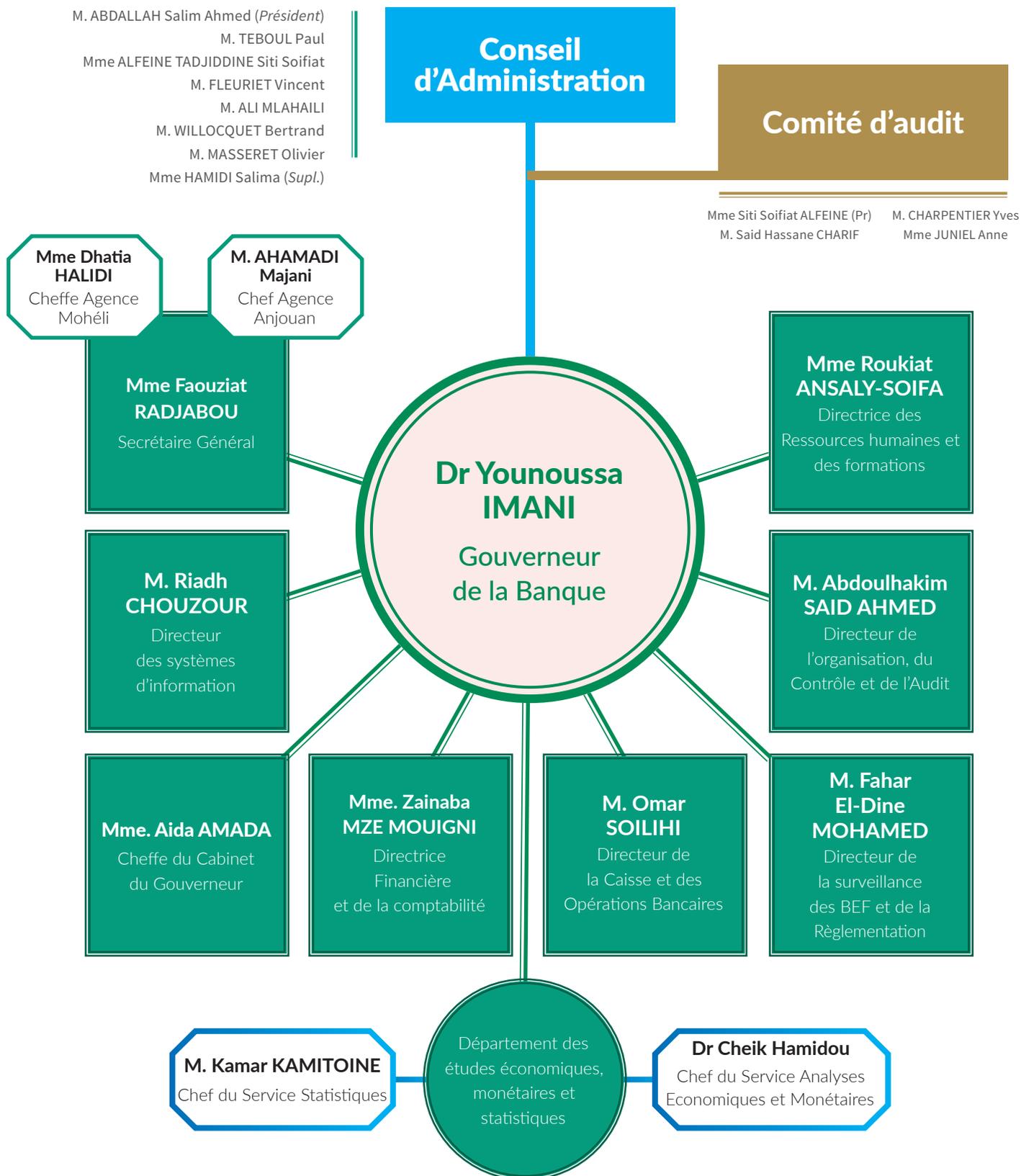
WEO : World Economic Outlook

ZLECA : Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

BANQUE CENTRALE des COMORES



Organigramme de la BCC



Paysage bancaire et financier



Le paysage financier comorien est composé de 4 banques, 4 institutions financières décentralisées et 3 intermédiaires financiers.

Les banques : telles que définies aux articles 4 et 5 de la loi n°80-07 portant réglementation des banques et établissements financiers.

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMORES

Place de France

BP.298 Moroni, Union des Comores

Tel : (269) 773 08 18 **Fax :** (269) 773 03 97
(269) 771 04 84 (269) 772 49 99
(269) 772 10 69

La Banque de Développement des Comores (BDC), engagé dans un processus de privatisation, est détenue par l'Etat comorien (37,5%), l'IPAE (37,5%), l'AFD (12,5%) et la BEI (12,5%).

BANQUE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE-COMORES

Place de France

BP.298 Moroni, Union des Comores

Tel : (269) 773 02 43 **Fax :** (269) 773 12 29
(269) 771 01 71 (269) 771 10 64

La Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC-Comores), banque généraliste détenue à 51% par BNP-Paribas, 34% par l'Etat comorien et 15% par le secteur privé comorien/

EXIM BANK

Place de France

BP.8298 Moroni, Union des Comores

Tel : (269) 773 94 00 | (269) 771 12 68

L'Exim Bank – Comores, banque généraliste détenue entièrement par des non-résidents, 99% par Exim-Bank Tanzanie, 1% par des particuliers.

BANQUE FÉDÉRALE DU COMMERCE

Place de France

BP.6274 Moroni, Union des Comores

Tel : (269) 773 88 80 | (269) 773 88 81

La Banque Fédérale de Commerce (BFC). Entièrement détenue par des non-résidents Koweïtiens.

Insitutions Financières Décentralisées (IFD)

UNION DES MECKS

BP.1234 Moroni, Union des Comores

Tel : (269) 773 36 40 | **Fax :** (269) 773 36 40

L'Union des Meck (U-Meck), établissement mutualiste détenu à 100% par ses membres, résidents comoriens.

UNION DES SANDUK DE MOHÉLI

BP.54 Fomboni, Union des Comores

Tel : (269) 772 02 24 | **Fax :** (269) 7762 40 53

L'Union des Sanduk de Mohéli (USM), établissement mutualiste détenu à 100% par ses membres, résidents comoriens.

Les Institutions Financières Décentralisées (IFD), telles que définies par le décret n° 04-069/PR portant réglementation des Institution Financières Décentralisées du 22 juin 2004.

UNION DES SANDUK D'ANJOUAN

BP.47 Domoni-Anjouan, Union des Comores

Tel : (269) 771 95 20 | **Fax :** (269) 771 04 93

L'Union des Sanduk d'Anjouan (URSA), établissement mutualiste détenue à 100% par ses membres, résidents comoriens.

UNION DES SANDUK DE NGAZIDJA

BP.6274 Moroni, Union des Comores

Tel : (269) 773 51 53

L'Union des Sanduk de Ngazidja (URGC), établissement mutualiste détenu à 100% par ses membres, résidents comoriens, agréé en janvier 2018.

Intermédiaires financiers

Les Intermédiaires Financiers, tels que définis à l'article 2 de la loi n°80-07 portant réglementation des banques et établissements financiers.

MAISON COMORIENNE DES TRANSFERTS ET DES VALEURS

BP.54 Fomboni, Union des Comores

Tel : (269) 773 88 06 | (269) 773 87 85

La Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs, société privée de transferts d'argent et d'opérations de change, détenue à 100% par des résidents comoriens.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POSTES ET DES SERVICES FINANCIERS

Moroni, Union des Comores

Tel : (269) 774 43 01 | **Fax :** (269) 773 80 30

La Société Nationale des Postes et des Services Financiers, détenue à 100% par l'Etat comorien.

COMORES ASSISTANCE INTERNATIONALE

BP. 117 Mutsamudu- Anjouan, Union des Comores

Tel : (269) 771 17 67

Comores Assistance internationale - Transferts d'argent et opérations de change, société détenue à 10% par des résidents comoriens et 90% par des non-résidents.

Résumé de l'année 2018 *en chiffres*

3,8 %

Croissance
économique

1,7 %

Taux d'inflation

97,3%

Taux de réalisation
des recettes
intérieures

2,6
milliards FC

Deficit primaire

3,0
milliards FC

Déficit budgétaire
de base

8,6 %

Taux de pression
fiscale

1,2
milliard FC

Déficit de la balance
des paiements

43,4%

Couverture des
importations par
les exportations

21%

Degré d'ouverture

87,4
milliards FC

Déficit commercial

67,9
milliards FC

Excédent de
transferts

-2,4 %

Compte courant
en % du PIB

22,6 %

Taux de bancarisation

18 %

Taux de financement bancaire

15 %

Taux de constitution des réserves obligatoires

138,5

milliards FC
Masse monétaire

104,6
milliards FC

Encours de dépôts hors BCC

11

Institutions financières agréées

137

Nombre d'agence (système bancaire) en dehors des sièges

25

Nombre de guichet automatique de billet

80,2
milliards FC

Encours de crédit hors BCC

13,5
milliards FC

Émission de billets

6,6
milliards FC

Destruction de billets

1,8
milliards FC

Intérêts perçus sur le compte d'opérations

481

millions FC
Résultat de la banque



Avant-propos du Gouverneur

économique amorcé depuis 2016 s'est poursuivi avec un taux de croissance de 3,8 % équivalent à celui de 2017.

Cette évolution de l'activité économique a bénéficié de l'amélioration significative de l'offre énergétique et de la hausse des investissements, notamment dans les infrastructures de base de ces dernières années. En effet, les activités des secteurs tertiaire et secondaire ont enregistré des taux de croissance respectifs de 3,9% et 2,9% grâce au dynamisme des BTP et au maintien des performances au niveau des transports et communications.

Au niveau des BTP, la croissance est liée aux travaux d'infrastructures et de constructions individuelles. Au niveau des transports, les évolutions enregistrées s'expliquent à la fois par l'amélioration de la desserte du pays par les compagnies aériennes et par la modernisation des infrastructures routières.

Les performances enregistrées au niveau des communications ont été portées par la diversification des offres de produits des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits comme transfert d'argent via le mobile téléphonique.

Au niveau de la demande, l'activité économique a également été soutenue par la consommation finale et les dépenses d'investissement qui ont bénéficié de l'accroissement des envois de fonds de la diaspora (+15,2%) et de la hausse des recettes des exportations de biens et services (+13,4%).

Du côté des prix, le taux d'inflation a augmenté

En 2018, l'activité économique mondiale a été marquée par un ralentissement, avec un taux de croissance réel du PIB s'établissant à 3,6% contre 3,8% en 2017.

Une situation attribuable à la décelération de la croissance affichée aussi bien dans les pays avancés (-0,2 point de PIB) que dans les pays émergents et en développement (-0,3 point de PIB). Ce ralentissement reflète la montée des incertitudes dans le monde liées aux postures protectionnistes américaines et au Brexit.

La Banque Centrale des a adopté en 2018, une nouvelle méthodologie communément appelée SCN93 (Système de Comptabilité Nationale publié en 1993) pour le calcul des comptes nationaux. A la différence de la SCN68 (Système de Comptabilité Nationale publié en 1968) que le Système des Nations Unies et les organisations régionales recommandent aux Etats d'abandonner, le SCN93 a la particularité de mieux refléter les réalités économiques des pays en développement, en ce sens qu'il a aussi pris en compte dans le calcul du PIB les activités du secteur informel, l'aide internationale, l'autoconsommation des ménages, les loyers imputés et les services domestiques.

En 2018, le dynamisme de l'activité

pour atteindre 1,7% après un taux de 1% en 2017. Cette augmentation s'explique non seulement par la hausse des prix des biens alimentaires mais aussi par celle des loyers, et celles des dépenses d'eau et d'électricité. Il reste toutefois contenu dans la norme communautaire de la Zone franc et du COMESA ($\leq 3\%$).

S'agissant du commerce extérieur, les estimations de la balance des paiements affichent une augmentation de l'ordre de 1,8 milliard FC du déficit courant entre 2017 et 2018. En effet, le solde du compte des transactions courantes s'est établi à 11,8 milliards FC en 2018 contre 10 milliards FC en 2017, en liaison avec la progression du déficit commercial de près de 9,3 milliards FC. Ce dernier a toutefois été atténué par l'amélioration du solde du compte de services qui est passé d'un déficit de 2,7 milliards FC en 2017 à un excédent de 1,1 milliard en 2018 et de la progression de l'excédent du compte des transferts de 3 milliards FC.

Le creusement du déficit commercial serait la conséquence de la hausse des importations de biens (+ 11,9%), malgré la hausse des exportations de biens (+ 5,3%). Pour leur part, les importations CAF se sont établies à 119,3 milliards FC en 2018 contre 106,6 milliards FC un an avant.

En ce qui concerne les finances publiques, les opérations financières de l'État affichent un total des recettes intérieures de 57,2 milliards FC en 2018 contre 56,6 milliards FC en 2017, en liaison avec la hausse des recettes non fiscales (+60,5%), en dépit du repli des recettes fiscales (-10,5%). Parallèlement, les dépenses courantes seraient maintenues à 70,2 milliards FC, soit le même niveau que celui enregistré en 2017.

Dans le paysage financier, le secteur bancaire

n'a pas enregistré de changements majeurs dans sa composition. Cependant, il a été marqué par une hausse du total de bilans consolidés (hors Sanduk Ngazidja) de l'ordre de 5% passant de 126 milliards FC en décembre 2017 à 132 milliards FC en décembre 2018.

Cette progression est essentiellement expliquée par l'accroissement des dépôts (+7%) passant de 97,9 milliards FC en 2017 à 104,6 milliards FC en 2018 après une chute (-4%) entre 2016 et 2017 et une amélioration du niveau de trésorerie (+16%). L'encours des crédits est resté stable à 80,2 milliards FC, au cours de la période en raison d'un environnement juridico-économique jugé peu favorable à l'octroi de crédit.

Par ailleurs, la qualité du portefeuille continue de se dégrader, affichant un taux de créances douteuses de 24,1% après 23,6% en 2017. Ce taux, trop élevé même s'il est provisionné à 61%, constitue toujours une entrave majeure à la croissance du crédit au secteur privé. Les efforts de provisionnement sur les anciennes créances ont été annihilés par une hausse de découverts douteux dans les banques, qui n'étaient pas suffisamment bien classifiés dans le passé.

Comme en 2017, la Banque Centrale a poursuivi une politique monétaire et de change prudente combinant à la fois une stabilité de la monnaie et un maintien des réserves en devises à un niveau garantissant les engagements de notre pays au titre des opérations commerciales et financières avec l'extérieur. Par ailleurs, nos réserves en mois d'importations sont passées de 8,5 en 2017 à 7,6 mois en 2018, suite à la progression des importations malgré la hausse des avoirs de réserve.

La politique monétaire a également été sollicitée

pour contenir l'excédent de liquidité des banques à travers la décision du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Comores de maintenir à 15% le taux de constitution des réserves obligatoires.

En ce qui concerne la gestion interne de la BCC, une progression de 20% du bénéfice est enregistrée pour l'exercice 2018 après une baisse de 16% en 2017.

Au niveau des chantiers en cours, la Banque Centrale poursuit ses travaux portant sur :

- ✿ la modernisation du système national de paiement,
- ✿ le renforcement de la réglementation bancaire,
- ✿ la modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire,
- ✿ la mise en place d'un fonds de garantie permettant la relance du crédit au secteur privé.
- ✿ La mobilisation des ressources de moyen et long terme pour le financement du secteur productif

Sur ces points, la BCC a initié en 2018 des travaux de préparation d'un séminaire regroupant les acteurs du secteur bancaire et financier, du secteur privé et de l'administration judiciaire pour identifier ensemble les contraintes expliquant le faible niveau du crédit à l'économie et faire des propositions concrètes pour l'améliorer.

À cet égard, c'est non seulement « l'optimisation du financement » proprement dite qui revêt de l'importance, mais également des actions visant à améliorer plus globalement le climat des affaires et une allocation appropriée des ressources, des activités moins productives vers les plus

productives.

A ce titre, je profite de cette occasion pour saluer les efforts du gouvernement visant à améliorer la qualité des infrastructures et à garantir l'approvisionnement en énergie, conditions nécessaires à une augmentation de la productivité de notre économie. Ces actions doivent être poursuivies, mais pour les pérenniser, il faudra mobiliser davantage les recettes intérieures afin qu'elles puissent faire face non seulement aux dépenses courantes, notamment salariales, mais aussi orientées plus davantage aux investissements financés sur ressources intérieures.

Il est admis que l'équilibre budgétaire structurel constitue dans la plupart des pays une priorité afin de réduire le poids de la charge de la dette publique et constituer ainsi des réserves pour mieux affronter l'avenir.

Les perspectives économiques de 2019 sont marquées par le passage du cyclone Kenneth qui a frappé les Comores dans la nuit du 24 au 25 avril 2019.

Le cyclone Kenneth a endommagé une partie de la production du pays, notamment la production agricole et a causé d'importants dégâts dans plusieurs secteurs de l'économie comorienne. Les conséquences négatives de cette catastrophe naturelle sont multiples : mise à mal de la circulation des biens et des personnes, perte en capacité matérielle productive (incluant des cultures destinées à la consommation locale et à l'exportation) et pertes en infrastructures.

Avant le choc provoqué par le cyclone Kenneth, les perspectives pour l'économie comorienne telles que décrites initialement par la BCC, dans sa note de conjoncture d'avril 2019 étaient favorables : la consolidation de l'activité économique nationale

devait se poursuivre, évoluant dans un contexte mondial favorable quoiqu'incertain. La croissance devait être soutenue par un vaste programme d'investissements publics et privés notamment dans le domaine touristique.

Suivant la Loi des finances, la mobilisation des recettes intérieures devait être en hausse de 12,7% par rapport aux réalisations de 2018, pour s'établir à 64,5 milliards FC contre 57,3 milliards FC en 2017. Cette évolution serait en liaison avec l'accroissement simultané des recettes fiscales de 16,3% et des recettes non fiscales de 2,3%.

Les dépenses courantes pour leur part, étaient prévues en baisse de 26% par rapport à 2018 pour se situer à 52 milliards FC. En parallèle, les dépenses d'investissement sur les ressources propres devaient augmenter par rapport à 2018 et se situer à 13,6 milliards FC en 2019 après 9,5 milliards FC en 2018.

Toutefois la contreperformance observée au niveau des sociétés d'État dans leur contribution aux recettes intérieures ainsi que les effets du cyclone Kenneth sur le recouvrement de certains impôts et taxes pourraient compromettre l'objectif de recettes inscrit dans la Loi de finances.

Les dépenses courantes comme celles

d'investissement devraient elles aussi être en hausse par rapport aux prévisions de la Loi de finances, suite aux travaux de reconstruction nécessaires après le passage du cyclone Kenneth.

Du côté du financement bancaire de l'économie, l'année 2019 devrait être marquée par une priorité de la BCC à apporter une réponse appropriée à la crise de la SNPSF, à assainir le système bancaire de ses créances douteuses, à accompagner le changement d'actionnariat dans certains établissements bancaires.

L'objectif principal de ces différentes actions en faveur du système bancaire est de réduire les risques bancaires par l'adoption des nouveaux systèmes de garantie, d'encourager les secteurs privés et bancaires à mobiliser des ressources de moyen et long terme au bénéfice du secteur productif.

Dr Younoussa Imani
Gouverneur

Banque Centrale des Comores

PARTIE I PRINCIPALES EVOLUTIONS ECONOMIQUES

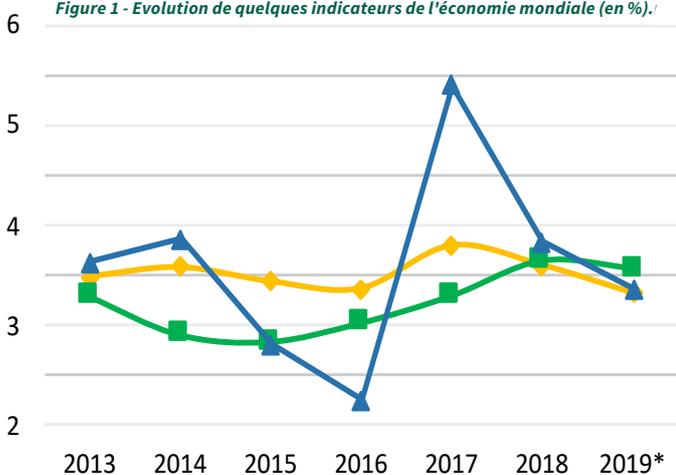


I. Environnement économique international

1. Croissance économique

L'activité économique internationale s'est ralentie après une croissance robuste en 2017 et au premier semestre 2018. Ce fléchissement a conduit le FMI à revoir à la baisse ses estimations de croissance mondiale annoncée auparavant à 3,6% en 2018 contre 3,8% en 2017. Cette situation serait la conséquence des effets négatifs liés à la guerre commerciale accrue entre les Etats-Unis et la Chine et à la sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Figure 1 - Evolution de quelques indicateurs de l'économie mondiale (en %).



Source : FMI, WEO, Juillet 2019 ; * estimations

- Inflation mondiale
- ◆ Croissance économique
- ▲ Commerce mondial des biens et services

1.1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS AVANCÉS

Dans les pays avancés, l'activité économique est en recul, affichant un taux de croissance de 2,2% en 2018 contre 2,4% en 2017. Ce repli est expliqué par la contraction de l'activité dans la Zone euro et au Japon, malgré l'accélération de l'activité économique aux Etats-Unis.

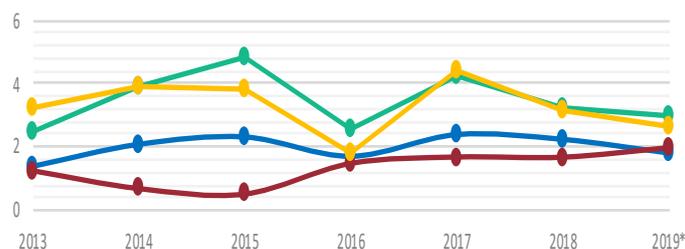
En effet, dans la **ZONE EURO**, l'activité s'est contractée avec un taux de croissance de 1,9% en 2018 contre 2,4% en 2017, en liaison avec l'essoufflement de l'activité en **Allemagne** et en **France** enregistrant des taux de croissance respectifs de 1,4% et 1,7% en 2018 contre 2,2% et 2,3% en 2017.

Au **JAPON**, l'activité économique a également fléchi, affichant un taux de croissance de 0,8% en 2018 contre 1,9% un an plus tôt. Toutefois, ce recul de l'activité serait lié aux conditions météorologiques et aux catastrophes naturelles.

Au **ROYAUME-UNI**, la croissance a également ralenti en lien avec les incertitudes liées aux négociations sur le Brexit qui engendrent une influence négative sur les investissements depuis 2015. Ainsi, le taux de croissance du pays est passé de 1,8% en 2017 à 1,4% une année après.

En revanche, aux **ETATS-UNIS**, la croissance est restée dynamique en 2018, en lien avec une politique soutenue principalement par la consommation et l'investissement.

Figure 2 - Evolution de quelques indicateurs des pays avancés (en %)



Source : FMI, WEO, Juillet 2019 ; * estimations

- Croissance économique
- Inflation
- Imports de biens et service en volume
- Exports de biens et service en volume

En effet, la consommation privée est restée bien orientée grâce à la situation favorable du marché du travail, qui a entraîné une augmentation du revenu disponible suite à la baisse des impôts avec la réforme fiscale en vigueur depuis 2017.

De même, la politique budgétaire expansionniste, adoptée depuis mars 2018, a également concouru au dynamisme de cette croissance.

1.2. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT

S'agissant des pays émergents et en développement, l'activité est restée dynamique malgré un léger fléchissement avec un taux de croissance de 4,5% en 2018 contre 4,8% en 2017.

Cette évolution est en liaison avec le durcissement des politiques économiques pour faire face à la dépréciation des monnaies nationales vis-à-vis du dollar américain. Des niveaux d'inflations élevés ont également pesé sur l'activité dans plusieurs pays.

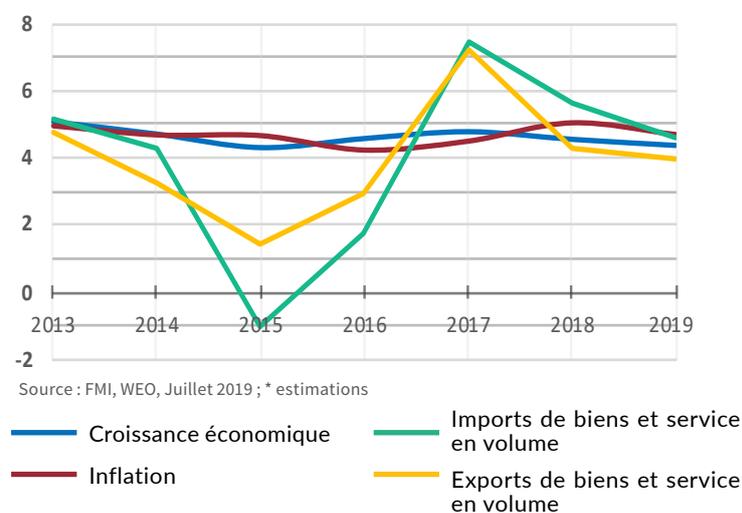
En **CHINE**, les tensions commerciales avec les Etats-Unis depuis le mois de janvier 2018, conjuguées aux restrictions réglementaires dans les secteurs de l'immobilier et celui de l'intermédiation financière ont conduit à un ralentissement de la croissance chinoise à 6,6% contre 6,8% en 2017.

En **INDE**, l'activité économique, a également enregistré un ralentissement entre 2017 et 2018, avec un taux de croissance qui est passé de 7,2% à 6,8% sur la période, en liaison non seulement avec la montée des cours du pétrole mais également avec les problèmes de liquidités rencontrés par le secteur bancaire parallèle (shadowbanking) qui a connu des conditions de financement moins propices qu'auparavant.

En revanche, le **BRÉSIL** et la **RUSSIE** ont tiré profit de la montée des cours du pétrole. Au Brésil, la croissance économique s'est maintenue à 1,1% en 2018 comme en 2017, tandis qu'en Russie, le

taux de croissance a crû pour se situer à 2,3% en 2018 contre 1,6% en 2017.

Figure 3 - Evolution des indicateurs des pays émergents et en développement (en %)



1.3. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En **AFRIQUE SUBSAHARIENNE**, la croissance économique a atteint 3,1% en 2018 contre 2,9% un an auparavant, reflétant pour l'essentiel une reprise de la croissance au Nigeria (1,9% en 2018 contre 0,8% en 2017), sous l'effet d'une amélioration de la production de pétrole et du redressement de l'économie non pétrolière.

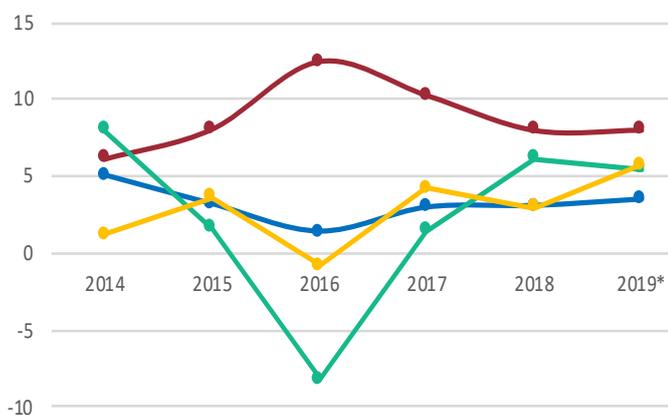
Au niveau de **L'UEMOA**, le dynamisme de l'activité s'est poursuivi en 2018 avec un taux de croissance de 6,6% porté par la bonne performance de tous les secteurs. En effet, le secteur primaire a profité de la hausse de la production agricole, notamment par la poursuite des actions conduites dans le cadre des programmes nationaux de développement agricoles dans les Etats membres. Le secteur secondaire a, pour sa part, été soutenu par les activités du BTP. Enfin, le secteur tertiaire a été impulsé par la bonne orientation des activités commerciales, de transports et de télécommunications.

Pour la **CEMAC**, le taux de croissance est ressorti positif en 2018, après deux années de récession, sous l'effet d'une amélioration de la production pétrolière et de la bonne tenue de l'activité dans le secteur de l'industrie manufacturière et des

I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

services marchands. Portée par tous les secteurs, la croissance de la zone s'est établie à 1,7% en 2018 contre -0,1% en 2017.

Figure 4 - Evolution de quelques indicateurs en Afrique Subsaharienne (en %)



Légende du graphique :

- Croissance économique
- Inflation
- Imports de biens et services en volume
- Exports de biens et services en volume

Source du graphique :

FMI, WEO, Juillet 2019
*estimations

2. Evolution de l'inflation

L'inflation mondiale a enregistré une baisse passant de 3,8% en 2017 à 3,6% un an après, sous l'effet de la baisse affichée dans les économies avancées et ce malgré la progression enregistrée au niveau des économies émergentes.

2.1. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS LES PAYS AVANCÉS

Dans les pays avancés, le taux d'inflation s'est établi à 1,7% en 2018 contre 1,8% un an avant en deçà des objectifs fixés par les banques centrales.

Aux **ÉTATS UNIS**, le taux d'inflation s'est situé à 2,4% en 2018 contre 2,1% en 2017, en liaison avec la progression des salaires dans le but de réduire le chômage et la politique budgétaire expansionniste ayant fortement soutenu la demande intérieure.

Dans la **ZONE EURO**, le taux d'inflation s'est établi à 1,8% contre 1,5% en 2017, en liaison avec des facteurs externes. En effet, malgré la hausse des coûts de production dans la zone au cours de l'année 2018, la hausse de l'inflation n'a été que de 0,3%. Au Royaume-Uni, l'inflation s'est élevée à 2,4%, en liaison avec la dépréciation de la livre sterling et la hausse des prix de l'énergie.

2.2. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT

Au niveau des pays émergents et en développement, l'inflation a crû pour atteindre 4,8% en 2018 contre 4,3% en 2017. Cette évolution masque des divergences au niveau de l'ensemble des pays.

En **INDE**, le taux d'inflation s'est établi à 4,6% en 2018, au-dessus de l'objectif de 4% fixé par le comité de politique monétaire. Une inflation tirée par la hausse des cours du pétrole et des dépenses de consommation.

En **CHINE**, le taux d'inflation s'est établi à 1,9% en 2018 après 1,8% en 2017. Au Brésil, la pression inflationniste a progressé avec un taux passant de 2,9% en 2017 à 3,7% une année après.

2.3. EVOLUTION DE L'INFLATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'inflation dans la région est en recul passant de 10,2% à 8,0% entre 2017 et 2018.

Dans **L'UEMOA**, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,9 % contre 1,1 % en 2017. Cette évolution est liée à la hausse modérée des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,4% contre +1,0% en 2017), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+0,7% contre 1,4% en 2017) et « Restaurant et hôtel » (+0,9% contre +1,9% en 2017).

La **ZONE AFRIQUE CENTRALE** a été marquée par une hausse de l'inflation dans tous les Etats membres à l'exception de la Centrafrique. Le taux d'inflation de la CEMAC s'est établi à 2,2% après 0,9% en 2017, en liaison avec l'augmentation des prix des produits alimentaires, notamment importés suite à la reprise des cours du pétrole et de la refiscalisation d'un nombre de produits de grande consommation dans certains Etats membres.

Tableau 1 : Évolution du taux d'inflation (en %)

Période	2016	2017	2018
Monde	3,4	3,8	3,6
Pays avancés	1,5	1,8	1,7
Etats-Unis	2,2	2,1	2,4
Japon	0,3	0,6	0,8
Zone euro	1,1	1,5	1,8
Pays émergents et en développement	4,2	4,3	5,8
Brésil	6,3	2,9	3,7
Chine	2,1	1,8	1,9
Inde	3,6	4,6	2,7
Afrique Subsaharienne	12,4	10,2	8,0
CEMAC*	1,1	0,9	2,2
UEMOA*	0,30	1,10	0,9

Sources : FMI, WEO, Juillet 2019, * rapport COCOZOF 2019

3. Politiques monétaires

Les principales banques centrales ont fait varier leurs politiques monétaires selon le contexte économique et la dynamique des prix.

3.1. DANS LES PAYS AVANCÉS

Aux **ETATS -UNIS**, dans un contexte de hausse de l'inflation suite à la poursuite des créations d'emplois, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a poursuivi le durcissement de sa politique monétaire en procédant au relèvement de son taux d'intérêt directeur de 25 points de base à quatre reprises en 2018, le portant ainsi à une fourchette de 2,25% - 2,50% au terme de la même année.

La **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE** (BCE) a maintenu ses taux au plus bas et a décidé d'arrêter son vaste programme de rachats nets d'actifs.

En effet, le taux principal de refinancement reste fixé à 0%. Toutefois, les banques vont continuer à payer auprès de la BCE un intérêt négatif (-0,40%) sur leurs dépôts excédentaires. L'institut monétaire entend maintenir ses taux directeurs au plus bas aussi longtemps que nécessaire afin de garder un taux d'inflation proche de son objectif de moyen terme (2%).

Pour sa part, la **BANQUE OF ENGLAND** a remonté de 0,5% à 0,75% son taux directeur, une décision motivée par le Brexit. La **BANQUE DU JAPON** (BOJ) a laissé sa politique monétaire inchangée. Elle a maintenu ses objectifs de taux d'intérêt à court terme à -0,1% et celui de long terme à 0%.

3.2. DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT

La Banque Centrale de **RUSSIE** a relevé en décembre 2018, son taux directeur pour la deuxième fois depuis le début de l'année de 7,5% à 7,75% du fait des risques inflationnistes et des incertitudes liées aux conditions externes, marquant ainsi un changement de cap après un an de baisses successives du taux directeur jusqu'en mars 2018.

En **INDE**, la banque centrale a relevé ses taux pour la première fois depuis quatre ans, en raison des inquiétudes liées à l'inflation. La Reserve Bank of India a ainsi relevé son taux repo de 25 points de base à 6,25%.

La **BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE** a poursuivi une politique monétaire prudente et neutre et a maintenu les liquidités à un niveau raisonnable et abondant.

3.3. EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En Afrique Centrale, la **BEAC** a augmenté de 55 points de base les taux des appels d'offre, son principal taux directeur passant de 2,95% à 3,5%. Cette hausse vise à renforcer les réserves de change de la zone.

En **AFRIQUE DE L'OUEST**, les instruments de politique monétaire ont été maintenus inchangés tout au long de l'année 2018. Ainsi, le taux minimum de soumission aux adjudications, le taux du guichet de prêt marginal et le coefficient des réserves obligatoires sont demeurés inchangés à 2,5%, 4,5% et 3,0%, respectivement.

4. Finances publiques

4.1. DANS LES PAYS AVANCÉS

Dans les pays avancés, l'orientation globale de la politique budgétaire a entraîné un maintien du déficit budgétaire à un niveau de 2,1% du PIB en 2018. Ce maintien masque par ailleurs des évolutions contrastées au niveau de l'ensemble des pays.

Aux **ÉTATS UNIS**, la gestion budgétaire a été expansionniste, entraînant un accroissement du déficit courant en pourcentage du PIB passant de 3,9% en 2017 à 4,3% une année après, le niveau le plus élevé depuis 2013. Cette évolution traduit un accroissement plus marqué des dépenses publiques par rapport aux recettes, en raison de la mise en œuvre du programme de relance économique de l'administration américaine, et qui comporte des mesures d'exonération et de baisse d'impôts pour les ménages et les entreprises.

S'agissant de la **ZONE EURO**, la situation des finances publiques s'est soldée avec un déficit budgétaire en légère baisse passant de 1% en 2017 à 0,6% du PIB en 2018. Ce repli est attribuable à la contraction du déficit budgétaire dans certains pays de la zone notamment, le Portugal (2,9% en 2017 contre 0,7% du PIB une année après) et la France avec 2,6% en 2017 contre 2,5% du PIB en 2018.

Au **JAPON**, les comptes budgétaires ont pour leur part été marqués par un déficit budgétaire de 3,2% du PIB en 2018 comme en 2017.

4.2. DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT

Dans les pays émergents et en développement, le niveau du déficit public s'est établi à 3,9% du PIB en 2018 après 4,2% du PIB en 2017, en baisse, grâce à l'amélioration des recettes. Toutefois, ce repli ne s'est reflété que dans quelques pays.

En **CHINE**, le déficit public a crû pour s'établir à 4,8% en 2018 contre 3,9% du PIB une année auparavant. En revanche, en Inde et au **BRÉSIL**, le déficit public s'est légèrement replié pour atteindre respectivement 6,7% et 6,8% en 2018 après 7,0% et 7,9% du PIB en 2017.

4.3. EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Au niveau de **L'UEMOA**, le déficit global, hors dons, et le déficit global dons compris ont représenté respectivement 6,3% et 4,0% du PIB, contre 6,5% et 4,3% en 2017, en lien avec une progression des recettes totales liée aux mesures d'élargissement des assiettes et au renforcement des contrôles.

Dans la zone **CEMAC**, le déficit budgétaire, base engagements hors dons s'est situé à 1,6% du PIB en 2018, en nette amélioration depuis 2015. Cette évolution reflète une augmentation des recettes budgétaires totales hors dons impulsée par la progression tant des recettes pétrolières que des recettes hors pétrole, et d'une hausse des dépenses budgétaires.

Tableau 2 : Evolution du déficit public (en % du PIB)

Période	2016	2017	2018
Pays avancés	-2,5	-2,1	-2,1
Etats-Unis	-3,9	-3,9	-4,3
Japon	-3,7	-3,2	-3,2
Zone euro	-1,6	-1,0	-0,6
Allemagne	+0,9	+1,0	+1,7
France	-3,4	-2,7	-2,6
Italie	-2,5	-2,4	-2,1
Pays émergents et en développement	-4,8	-4,2	-3,9
Brésil	-8,9	-7,9	-6,8
Chine	-3,7	-3,9	-4,8
Inde	-7,1	-7,0	-6,7
Afrique Subsaaharienne	-4,5	-4,7	-3,7

Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

5. Balance des paiements

5.1. DANS LES PAYS AVANCÉS

Les paiements courants des pays avancés se sont soldés avec un excédent de 0,7% du PIB en 2018, en repli de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2017. Cet excédent résulte des comptes courants de certains pays de la Zone euro, ainsi que du Japon. En effet, l'excédent des pays de la **ZONE EURO** s'est légèrement replié pour se situer à 2,9% contre 3,2% du PIB en 2017, en lien avec le recul de l'excédent courant de **l'Allemagne** (7,4% en 2018 contre 7,9% du PIB en 2017), et à l'accroissement du déficit courant de la **France** passant de 14,8 milliards \$ en 2017 à 19,6 milliards \$ en 2018 (soit 0,6% du PIB en 2017 à 0,7% du PIB en 2018).

Au **JAPON**, l'excédent courant s'est établi à 174,1 milliards \$ en 2018 contre 196,1 milliards \$ en 2017, entraînant un repli de près de 22 milliards \$. En pourcentage du PIB nominal, il s'est établi à 3,5% contre 4% en 2017.

En revanche, le déficit courant des **ÉTATS-UNIS** s'est accentué, passant de 449,1 milliards \$ en 2017 à 468,8 milliards \$.

Tableau 3 : Évolution du solde courant (en % du PIB)

Période	2016	2017	2018
Pays avancés	+0,7	+0,9	+0,7
Etats-Unis	-2,3	-2,3	-2,3
Japon	+3,9	+4,0	+3,5
Zone euro	+3,2	+3,2	+2,9
Allemagne	+8,5	+7,9	+7,4
France	-0,8	-0,6	-0,7
Italie	+2,5	+2,8	+2,6
Pays émergents et en développement	-0,3	-0,02	-0,1
Brésil	-1,3	-0,4	-0,8
Chine	+1,8	+1,4	+0,4
Inde	-0,6	-1,8	-2,5
Afrique Subsaharienne	-3,7	-2,1	-2,6
CEMAC*	-10,9	-6,8	-4,1
UEMOA*	-5,4	-6,3	-6,4

Source : FMI, WEO, Juillet 2019 ; * rapport COCOZOF 2019

5.2. DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT

Quant aux pays émergents et en développement, la balance courante s'est soldée par un déficit de 23,7 milliards \$ (0,1% du PIB), en hausse de 14,2 milliards \$ par rapport à 2017. Cette évolution masque des évolutions contrastées au niveau des principaux pays.

En **CHINE**, le compte courant de la balance des paiements s'est soldé avec un excédent de 49,9 milliards \$ (0,4% du PIB), en baisse de 115,7 milliards \$ par rapport à 2017.

En **INDE**, le déficit courant s'est accentué de 19,8 milliards \$ par rapport à 2017 pour s'établir à 68,5 milliards \$, soit 2,5% du PIB en 2018 contre 1,8% du PIB en 2017. Pour sa part le déficit courant de la **RUSSIE** s'est fortement accentué passant de 33,3 milliards \$ en 2017 à 114,9 milliards \$ en 2018 (soit de 2,1% du PIB en 2017 à 7% du PIB en 2018). Au **BRÉSIL**, le déficit courant s'est également accentué se situant à 14,5 milliards \$ (0,8% du PIB) en 2018 contre 7,2 milliards \$ en 2017.

5.3. EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En **AFRIQUE SUBSAHARIENNE**, le déficit courant de la Balance des paiements s'est établi à 2,6% du PIB en 2018 contre 2,1% du PIB une année d'avant.

Au niveau de **L'UEMOA**, le déficit du compte courant s'est accru de 10,2 %, en raison de la dégradation du solde de la balance des biens et services. En effet, le déficit commercial s'est aggravé, en liaison avec une progression des importations (+8,3 %) plus marquée que celle des exportations (+4,3 %).

Pour la **CEMAC**, le déficit des transactions courantes, a poursuivi sa résorption en 2018 pour revenir à 4,1 % du PIB après 6,8 % du PIB en 2017. Cette performance est à mettre en liaison avec la forte amélioration de l'excédent commercial de 82,0 %, en dépit d'un creusement du solde des comptes des services et des revenus.

6. Marchés internationaux

Au niveau des marchés des changes, l'euro s'est apprécié face aux principales devises en 2018, dollars US (+4,6%) yen japonais (+3,4%), franc suisse (+4,3%), et livre sterling (+1,4%).

Pour sa part, le dollar américain s'est considérablement apprécié depuis le début de l'année 2018 face aux devises des pays émergents.

La dépréciation des devises émergentes intervient dans un contexte de normalisation de la politique monétaire américaine mais s'explique aussi par des facteurs politiques et économiques spécifiques à chacun des pays.

Elle pourrait générer des tensions inflationnistes et peser sur la consommation des ménages, mais serait favorable pour la compétitivité des exportations de ces pays.



6.1. COMMERCE MONDIAL

Les échanges internationaux se sont essouffés en 2018 après une progression enregistrée en 2017.

Le volume du commerce mondial des biens et services a baissé de 3,7% en 2018 après une accélération de 5,5% un an plutôt. Ce repli reflète le recul du commerce mondial dans les pays avancés (3,1% en 2018 contre 4,4% en 2017) et des pays émergents et en développement (4,7% en 2018 contre 7,4% en 2017).

Cette situation serait en partie la conséquence des tensions grandissantes depuis le début de l'année 2018 entre la Chine et les Etats-Unis, engendrant ainsi un climat protectionniste à l'échelle mondiale et de l'incertitude, accru par l'éventuel durcissement des conditions commerciales entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni lié au «Brexit».

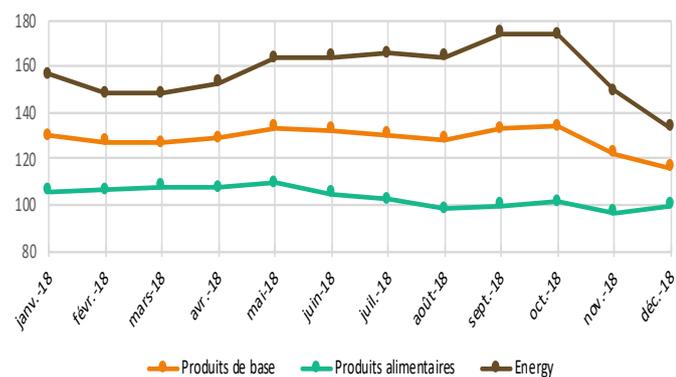
6.2. COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'année 2018 est marquée par un renchérissement des cours des matières premières. Les prix internationaux pour certains produits de base, ont affiché un accroissement compte tenu du dynamisme de la demande, en dépit des inquiétudes apparues à la suite des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis et de l'appréciation du dollar américain par rapport aux principales monnaies des économies émergentes.

Ainsi, les prix de produits de base ont connu un accroissement de 13% entre 2017 et 2018 sur la base des données établies par le FMI. De même, les produits énergétiques ont également enregistré un accroissement des prix internationaux atteignant 27,3% en 2018, en liaison avec le rebond des cours du pétrole tout au long de l'année 2018.

Les métaux également ont connu une hausse de leurs prix internationaux à un rythme moins prononcé (+6,2%). En revanche, les produits alimentaires ont accusé un léger repli (-0,6%) imputable au recul des prix des huiles et graisses ainsi qu'à la viande.

Figure 5 - Evolution des prix à l'international pour quelques produits



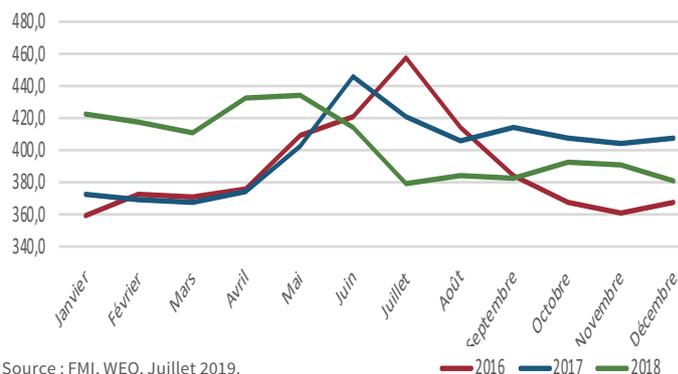
Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

6.2.1. Les produits alimentaires

En 2018, le repli des prix internationaux des produits alimentaires masque des évolutions contrastées. Les prix internationaux du riz ont d'abord augmenté au cours du premier semestre 2018, avant de s'inscrire dans une tendance baissière à partir du mois de juillet 2018. Toutefois,

en moyenne, les cours du riz ont progressé de 1% entre 2017 et 2018.

Figure 6 - Cours du riz.



Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

Les cours internationaux des huiles et graisses ont également connu une baisse, en raison de l'existence d'un stock abondant conjugué à l'amélioration des niveaux des récoltes pour la campagne 2017-2018.

Dans ce contexte, les prix internationaux de l'huile d'olive ont baissé en moyenne de 13,6% par rapport à 2017 pour s'établir à 3911,7 \$ la tonne.

L'huile de tournesol a également accusé un repli au niveau de ses cours mondiaux qui se sont établis en moyenne sur l'année à 900,8 \$ la tonne, soit une baisse de 5,5% par rapport à 2017.

Figure 7 - Cours de l'huile d'olive



Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

Figure 8 - Cours de l'huile de tournesol.pdf



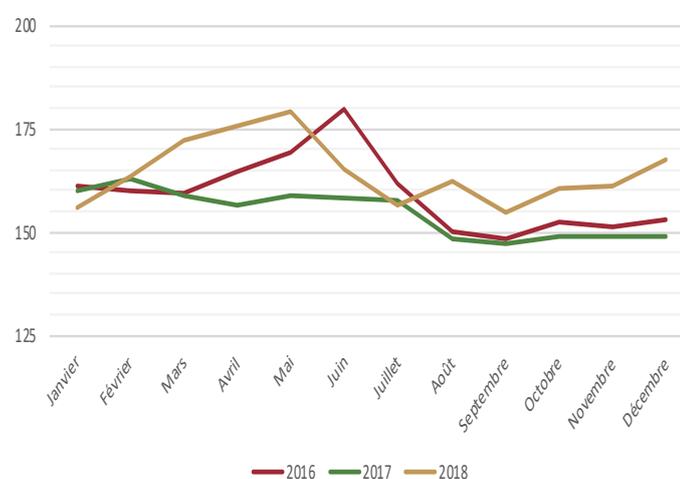
Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

En revanche, les produits céréaliers ont connu une progression au niveau de leurs prix internationaux en liaison avec des conditions climatiques défavorables dans les pays producteurs, qui ont causé une contraction de l'offre de ces produits. L'indice des cours internationaux du blé s'est établi à 114,9 en 2018 contre 100,9 en 2017.

D'après les données du FMI, en moyenne, les prix internationaux du blé se sont établis à 164,5 dollars la tonne en 2018 en hausse de 6,4% par rapport à 2017.

Figure 9 - Cours du blé

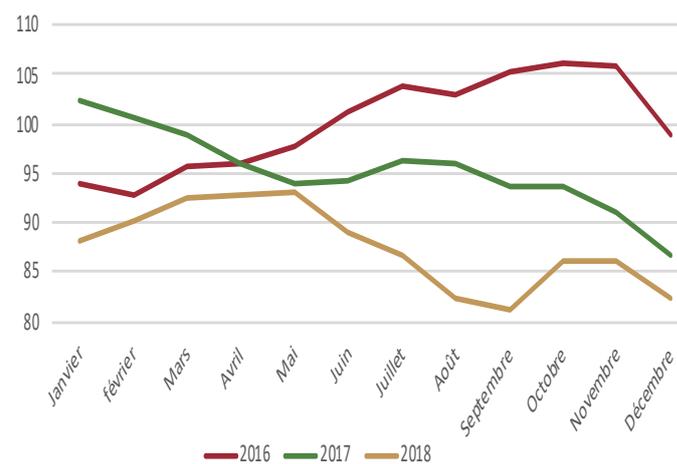


Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

S'agissant des boissons, y compris le café et le thé, leurs cours internationaux ont poursuivi leur baisse en 2018, malgré la hausse enregistrée entre septembre et novembre 2018.

En moyenne, ce repli a été plus conséquent en 2018 (-82%) qu'en 2017 (-4,7%).

Figure 10 - Cours des boissons, y compris le café, le thé

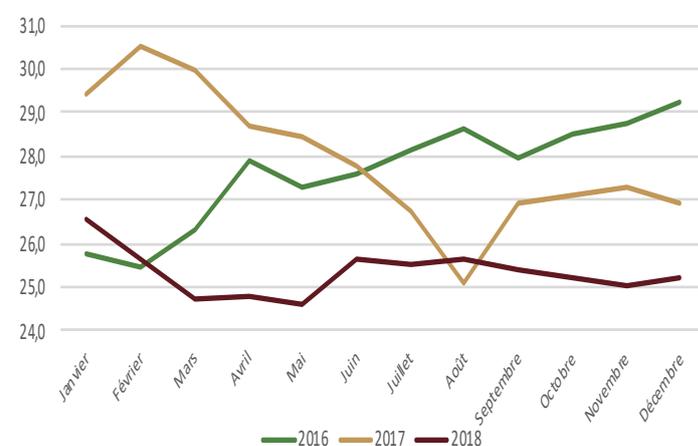


Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

Le sucre a également accusé un repli de 9,2% en moyenne au niveau de ses cours mondiaux en 2018, en liaison avec un excédent d'offre au niveau du marché international du sucre.

La dépréciation du réal brésilien a concouru également au recul du cours du sucre dont le prix est fixé en dollar us, le Brésil assurant à lui seul 45 % des exportations mondiales.

Figure 11 - Cours du sucre



Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

CHIFFRES CLÉS



+1,8%

Augmentation du prix du riz



-13,6%

Baisse du prix d'une tonne d'huile d'olive



900\$

Prix moyen d'une tonne d'huile de tournesol



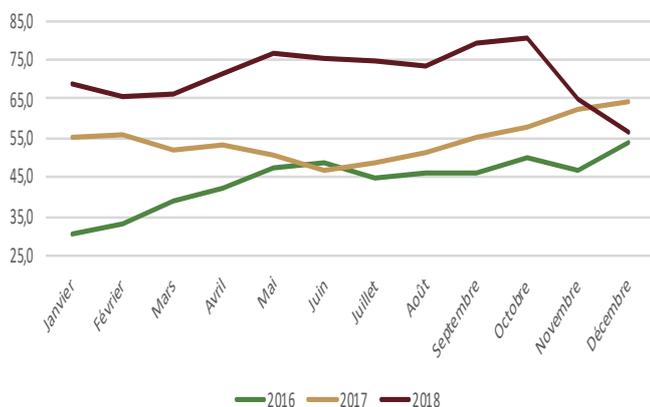
164,6\$

Prix moyen d'une tonne de blé

6.2.2. Les produits pétroliers

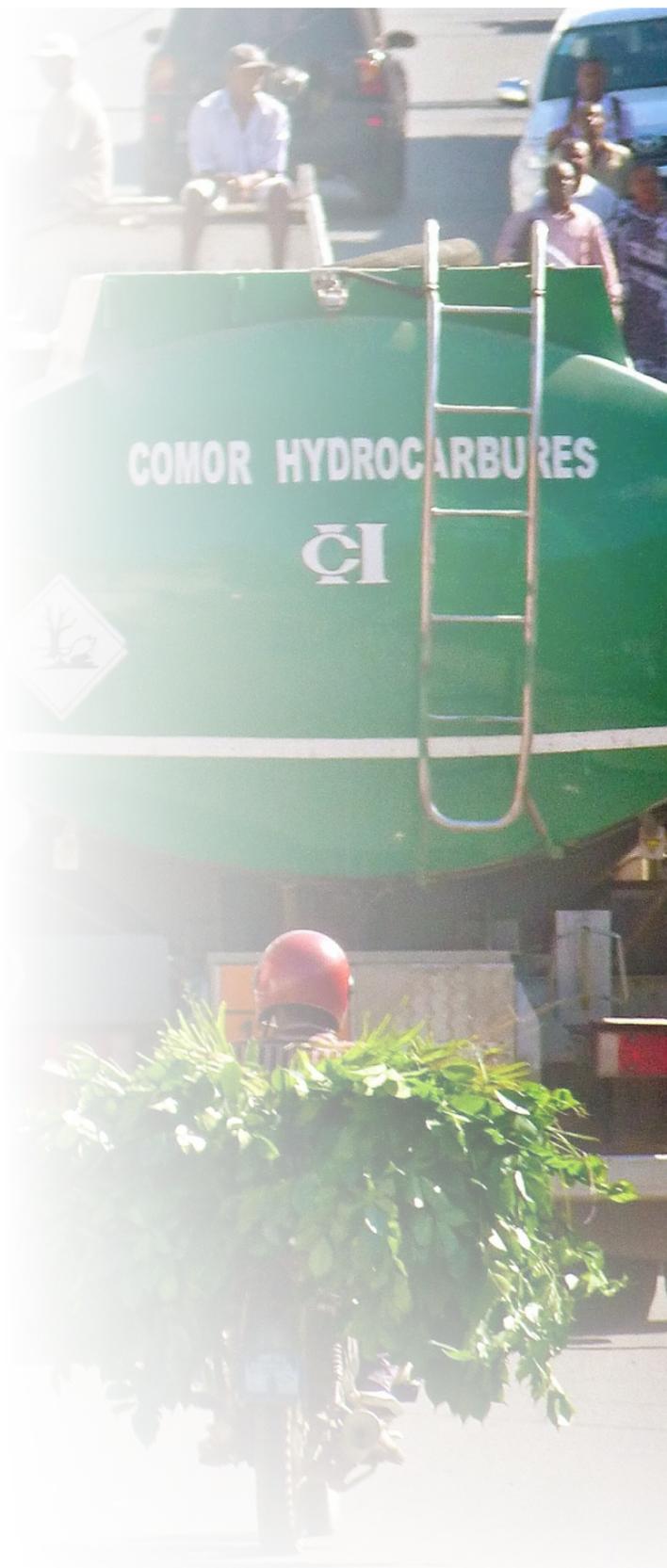
S'agissant des produits pétroliers, leurs cours internationaux ont poursuivi la hausse enclenchée depuis 2017, portés par l'optimisme des investisseurs sur le rééquilibrage du marché pétrolier, en lien avec le respect des objectifs de quota de production fixés au sein de l'OPEP.

Figure 12 - Cours du Brent



Source : FMI, WEO, Juillet 2019.

Toutefois, à partir du mois de novembre 2018, le cours international du pétrole Brent a commencé à baisser, après avoir atteint 80,5\$ le Baril en octobre 2018, pour boucler l'année avec 56,5\$, en lien avec l'atonie de la demande mondiale liée au ralentissement de l'activité économique et au différend commercial entre les États-Unis et la Chine.



Développements économiques récents dans la sous-région Afrique de l'Est de l'ABCA*

Croissance économique

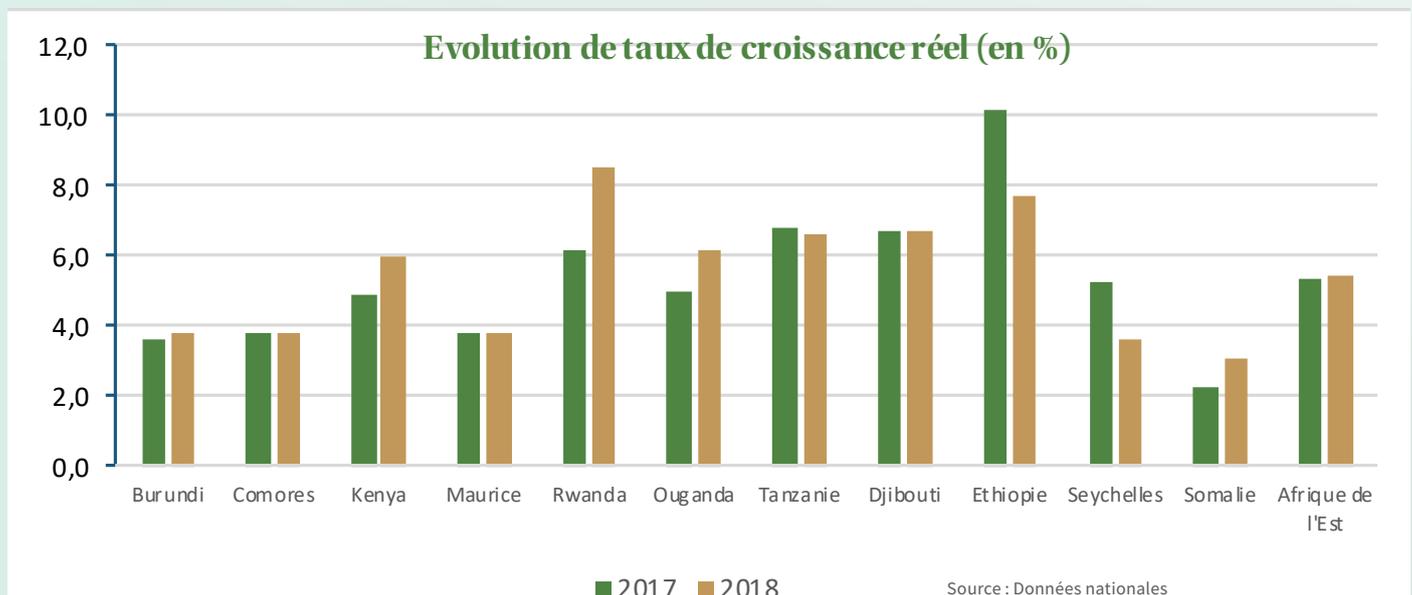
L'activité économique en Afrique de l'Est a été vigoureuse en 2018, affichant un taux de croissance de 5,4%, supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (3%), mais avec des disparités entre les pays.

Au **BURUNDI**, la situation économique s'est améliorée en 2018 par rapport à 2017 avec un taux de croissance estimé à 3,8% contre 3,6% l'année précédente. Cette amélioration est liée à l'expansion du secteur tertiaire, elle-même alimentée par la consommation privée et à la croissance du secteur primaire grâce à une bonne production agricole.

Aux **COMORES**, l'activité économique a maintenu son dynamisme grâce à l'amélioration significative de l'offre énergétique et à la hausse des investissements publics, notamment dans les infrastructures de base observée ces dernières années, avec une croissance de PIB de 3,8% en 2018 comme en 2017.

Portée par le dynamisme des activités dans les secteurs des transports, des télécommunications, de la construction et de la finance, la croissance du PIB à **DJIBOUTI** est estimée à 6,4% en 2018, contre 5,1% en 2017, après une moyenne de 7,2% sur la période 2013-2016.

Au **KENYA**, l'économie a crû de 6,3% en 2018, principalement en raison de l'amélioration de l'activité agricole, de l'accélération des activités de fabrication et de la résilience des secteurs des services. Le secteur agricole a connu une croissance de 6,4% en 2018, contre 1,9% en 2017. Cette performance positive en 2018 s'explique principalement par les conditions météorologiques favorables, qui ont entraîné une augmentation de la production de cultures clés telles que le thé, le café et les cannes livrées aux meuniers, fruits et production laitière. Le secteur de la fabrication a progressé de 4,2%, contre 0,5% en 2017, grâce principalement à la transformation accrue des produits agroalimentaires.



L'économie **MAURICIENNE** a également maintenu son rythme de croissance en 2018 et est restée à 3,8% comme en 2017. Cette croissance a été soutenue par le secteur des services, notamment les rubriques "activités financières", "assurance", "hébergement et restauration" et "commerce de gros et de détail". La croissance a également été soutenue par la vigueur de l'activité dans le secteur de la construction, qui a progressé de 9,5%. Du côté des dépenses, la consommation et l'investissement ont également concouru à la performance de la croissance.



Projet hôtelier La Pirogue, à Maurice.

En **UGANDA**, la croissance économique s'est établie à 6,2% en 2018. Ce dynamisme de l'activité a été soutenu par l'assouplissement des conditions monétaires ainsi que par les solides résultats obtenus dans les secteurs de l'agriculture et des services.



Usine Mara Phone à Kigali, Rwanda

Au **RWANDA**, le PIB réel a augmenté de 8,6%, soutenu par l'expansion du secteur des services et de l'industrie et par l'augmentation de la consommation privée.

Aux **SEYCHELLES**, la performance macroéconomique est restée robuste en 2018. La croissance du PIB réel avoisine 3,5%, sous l'impulsion de la forte production du secteur de la pêche et du secteur de l'information et des communications.



Unité de conditionnement de petit pois au Kenya

La croissance du PIB réel de la **TANZANIE** est restée robuste : 7,0% en 2018, contre 6,8% en 2017 et 6,9% en 2016, en liaison avec les activités de construction, de transport, de fabrication et d'agriculture, qui ont été les principaux moteurs de la croissance. Les infrastructures, la stabilité de l'alimentation électrique et les conditions météorologiques favorables ont également contribué à une croissance robuste.

Evolution de l'inflation

En 2018, l'inflation dans la région s'est élevée à 3% contre 5,5% en 2017. Ce repli a été observé au niveau de l'ensemble des pays de la sous-région à l'exception de l'Éthiopie qui a enregistré un taux d'inflation de 11,7% en 2018, en hausse de 2,9 points de pourcentage par rapport à 2017.

En 2018, l'inflation du **BURUNDI** est restée négative tout au long de 2018, principalement en raison de la forte baisse des prix des produits alimentaires par rapport à 2017.

Les **COMORES** connaissent une faible inflation depuis le second semestre de 2016 avec des prix du carburant plus bas et des prix de communication en baisse avec l'entrée d'un opérateur téléphonique privé. En effet, le taux d'inflation est estimé à 1,7% en 2018 contre 1% en 2017.

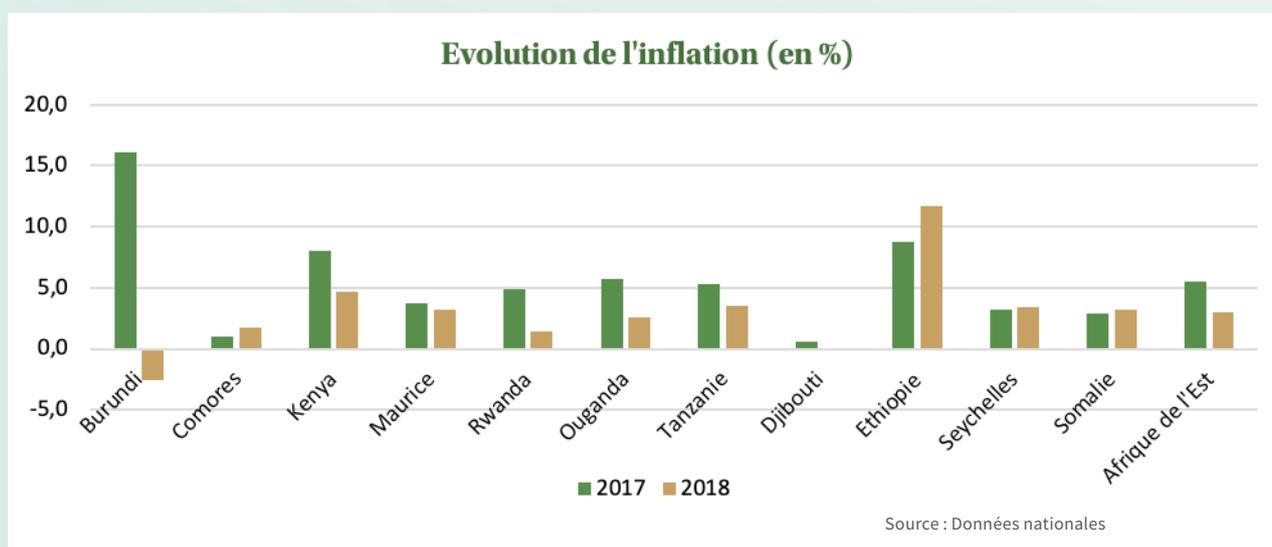
Le niveau général des prix à la consommation à **DJIBOUTI** a progressé de 0,1%, en moyenne annuelle, contre +0,6% en 2017 et +2,4% en 2016, une inflation structurellement basse, due à son système monétaire de type Currency Board (Caisse d'émission).

Pour sa part, le taux d'inflation de **L'ÉTHIOPIE** est élevé passant de 8,8% en 2017 à 11,7% en 2018, en raison de la récente dévaluation du birr (octobre 2017), qui a créé une inflation importée. Il faut noter que malgré le resserrement de la politique monétaire de la Banque Centrale et les mesures hétérodoxes des autorités pour contrôler les prix à la consommation.

Au **KENYA**, le taux d'inflation annuel a été ramené à 4,7% en 2018, contre 8,0% en 2017, en raison de la forte chute des prix des denrées alimentaires résultant des conditions météorologiques favorables dans les zones de production alimentaire. L'inflation non alimentaire sans carburant (NFNF) est restée inférieure à 5%, atteignant une moyenne de 4,1% en 2018, sous l'effet d'une pression modérée de la demande sur l'économie et d'une politique monétaire appropriée.

À **MAURICE**, le taux d'inflation est passé de 3,7% en 2017 à 3,2% en décembre 2018, dû à des effets favorables et de la maîtrise des anticipations d'inflation.

En **OUGANDA**, l'inflation est restée faible en raison de la faiblesse des prix des cultures vivrières et de la stabilité des taux de change. L'inflation globale est tombée à une moyenne de 2,6% en 2018, contre 5,7% en 2017 et 5,5% en 2016.



Au **RWANDA**, l'inflation est restée faible jusqu'en 2018, se situant en moyenne à 1,4% contre 4,9% en 2017, en raison de la baisse de l'inflation dans les produits alimentaires. L'inflation sous-jacente est restée modérée à 1,6% en 2018, contre 3,9% en 2017, sous l'effet d'une demande globale non inflationniste.

Aux **SEYCHELLES**, l'inflation a atteint 4,4% en 2018, contre 2,9% en 2017, parallèlement à la hausse des prix mondiaux de l'énergie, aux mesures budgétaires de 2017, notamment un salaire minimum plus élevé, des dépenses sociales augmentées (régimes de retraite principalement publics) et des salaires plus élevés des services publics (représenté par un "13ème mois de salaire").

Le taux d'inflation de la **TANZANIE** est resté faible à 3,5% en 2018, contre 5,3% en 2017 et proche de l'objectif à moyen terme des autorités de 5%, lié à la faiblesse des prix des denrées alimentaires due à une amélioration de l'offre et à la stabilité du taux de change nominal du shilling contre les principales monnaies du monde ainsi que des politiques monétaires et budgétaires prudentes.

Balance des paiements

Au **BURUNDI**, le déficit de la balance courante est passé de 11,53% du PIB en 2017 à 10,7% du PIB en 2018.

Le déficit du compte courant des **COMORES** est estimé à 2,4% du PIB en 2018, contre 2,1% du PIB en 2017. Ce solde est principalement dû au déficit structurel de la balance commerciale financée principalement par des transferts de la diaspora.

À **DJIBOUTI**, le solde déficitaire des transactions courantes est passé de -129,6 milliards de FDJ en

2017 à -34,8 milliards de FDJ en 2018, soit une nette amélioration de 73,1%. Par rapport au PIB, le déficit de la balance courante atteint 6,6% du PIB en 2018, contre 26,4% en 2017.

En **ÉTHIOPIE**, le déficit de la balance courante est passé de 8,1% du PIB en 2017 à 6,0% en 2018, parallèlement à l'amélioration de la balance commerciale et à la forte croissance des envois de fonds.

Au **KENYA**, le déficit de la balance courante a encore diminué pour s'établir à 5,0% du PIB en 2018, contre 6,3% en 2017, grâce à la forte croissance des envois de fonds et des recettes touristiques de la diaspora, à la hausse des exportations de thé et de produits horticoles, au ralentissement de la croissance des importations et la baisse des prix internationaux du pétrole.

Le déficit du compte courant à **MAURICE** s'est creusé, passant de 4,3% du PIB en 2017 à 5,8% en 2018, principalement en raison d'un déficit commercial croissant associé à une augmentation des importations de biens destinés à des projets d'infrastructures.

En revanche, en **UGANDA**, le déficit courant s'est détérioré pour atteindre 9,8% du PIB en 2018-2019, contre 6,6% en 2017-2018, principalement en raison de la hausse des importations de pétrole et de produits autres que pétroliers du secteur privé.

Aux **SEYCHELLES**, le solde du compte courant continue d'afficher des déficits importants, passant de 20,5% en 2017 à 17,6% environ.

Le déficit de la balance courante de la **TANZANIE** est dû à un volume d'importations plus élevé en 2018 qu'en 2017.

Finances publiques

En 2018, la zone ABCA de l'Afrique de l'Est a en 2018, un déficit budgétaire de nouveau contenu dans la norme (<5% du PIB), malgré la hausse de ce ratio qui est passé de 2,7% en 2017 à 3,0% en 2018. Cette évolution a été observée dans l'ensemble des 11 pays sauf le Kenya et l'Ouganda.

Au **BURUNDI**, la performance fiscale s'est améliorée suite au renforcement de l'administration fiscale et au contrôle des dépenses publiques. Le ratio recettes / PIB était de 12,6% en 2017 et de 12,8% en 2018. Pour 2019, le gouvernement continuera de renforcer son autonomie budgétaire en mobilisant des ressources intérieures pour le financement intégral du budget.

À **DJIBOUTI**, la hausse plus importante des dépenses par rapport aux recettes de l'exercice a eu un impact négatif sur le solde budgétaire, avec un engagement de base pour le déficit public qui a atteint 2,5% en 2018, contre -0,3% en 2017.

Le déficit public en **ÉTHIOPIE** s'est établi à 3,7% du PIB en 2018, contre 2,4 à 3,4% du PIB entre 2015/16 et 2016/17. Structurellement, le niveau des recettes publiques (15,1% du PIB en 2017), y compris le recouvrement des impôts (11,8% du PIB), est limité en termes de besoins de financement de l'État. Les autorités ont donc déployé des efforts considérables pour contrôler les dépenses publiques (17,58% du PIB en 2018) et en particulier les dépenses courantes.

Au **KENYA**, les opérations budgétaires des administrations publiques au cours de l'exercice 2017/18 ont entraîné un déficit comprenant 7,0% du PIB en dons, comparativement à 8,8% du PIB pendant l'exercice 2016/17. Les recettes et les dépenses publiques ont représenté respectivement 17,9% et 25,2% du PIB. À la fin juin 2018, l'encours total de la dette publique, y compris la dette garantie par l'État, s'élevait à 59,3% du PIB.

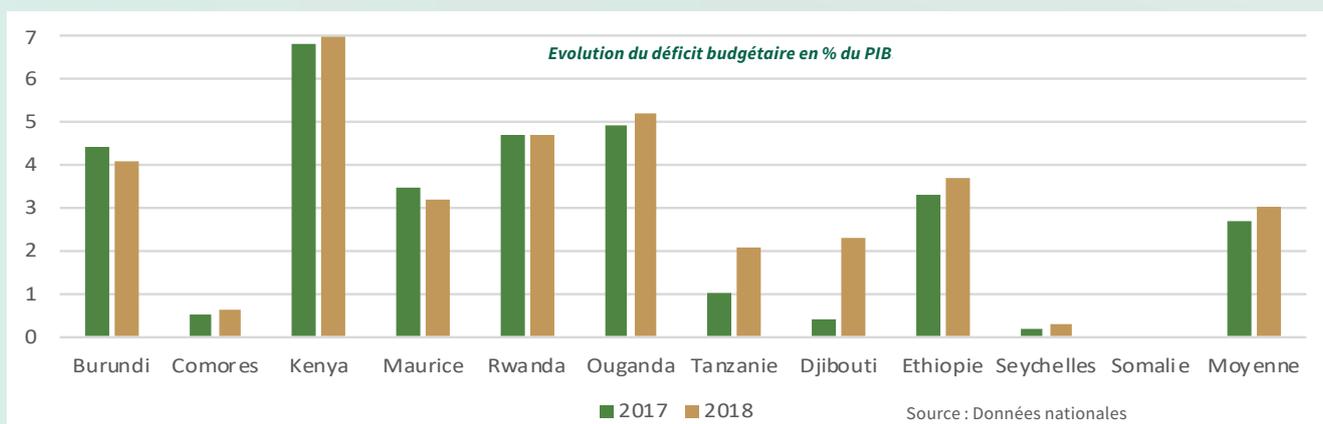
Conformément aux efforts du gouvernement **MAURICIEN** pour améliorer les finances publiques, le déficit budgétaire a été ramené à 3,2% du PIB en 2018/19, contre 3,5% en 2017/18.

L'exécution budgétaire de l'**OUGANDA** au cours des dix premiers mois de l'exercice financier 2018/19 a entraîné un déficit de 6,4% du PIB, ce qui représente plus de 4,9% du PIB en 2017/18, principalement en raison d'une augmentation des dépenses de l'État.

Au **RWANDA** les recettes fiscales ont représenté 15,9% du PIB en 2018, contre 15,5% du PIB en 2017, dans le cadre de nombreuses mesures administratives en matière de politique budgétaire et de gestion des revenus.

Le déficit budgétaire primaire des **SEYCHELLES** représente environ 0,3% du PIB en 2018, tandis qu'en 2017, le budget était équilibré, parallèlement à la baisse des recettes.

Le déficit budgétaire de la **TANZANIE** (dons compris) s'est creusé pour s'établir à environ 2,1% en 2018, contre 1,04% en 2017, en raison de l'augmentation des dépenses en capital consacrées aux projets d'infrastructures.



Monnaie et politique monétaire

La masse monétaire au **BURUNDI** a augmenté de 20,1% à la suite de l'augmentation des avoirs intérieurs nets (créances nettes sur l'État) malgré la baisse des avoirs extérieurs nets. L'activité bancaire a progressé de 19,4% et est restée suffisamment capitalisée, solvable et rentable. La qualité du portefeuille de crédit s'est améliorée pour atteindre 9%, contre 14,6% en 2017.

A **DJIBOUTI**, la masse monétaire au sens large qui s'élevait à 349,9 milliards de FDJ à fin 2018, contre 370,6 milliards de FDJ en 2017, a vu son évolution diminuer à 5,6% en variation annuelle, alors qu'elle avait fortement augmenté de 20% en 2017.

Au **KENYA**, la croissance annuelle de la masse monétaire au sens large (M3) s'est améliorée, passant de 8,8% en décembre 2017 à 10,1% en décembre 2018, grâce à une augmentation des actifs extérieurs nets du système bancaire et du crédit net au gouvernement. La croissance annuelle du crédit au secteur privé est tombée à 2,4% en décembre 2018, reflétant les remboursements nets et les radiations, principalement dans les secteurs de la fabrication, de la construction et du bâtiment, du commerce et de l'immobilier. Une forte croissance du crédit au secteur privé a été observée dans les secteurs suivants : finance et assurances (17,5%), biens de consommation durables (11,0%), services aux entreprises (8,0%) et les ménages privés (6,8%).

À **MAURICE**, la politique monétaire continue d'être assez accommodante afin de soutenir l'activité économique intérieure dans un contexte d'inflation faible et stable. Le comité de politique monétaire de la Banque, après avoir évalué les risques pour la croissance intérieure et les perspectives d'inflation, a décidé à l'unanimité de réduire le taux directeur de 50 points de base (de 4,00% à 3%) lors de sa réunion de septembre 2017, dans le but de relancer la croissance intérieure. Le MPC laisse le taux directeur inchangé lors de ses quatre réunions ordinaires en 2018.

En **UGANDA**, conformément à l'évolution de l'inflation et aux perspectives, la Banque d'Ouganda a maintenu une politique monétaire neutre depuis octobre 2018 dans le but de maintenir l'inflation proche de la cible et de renforcer la croissance économique.

La Banque nationale du **RWANDA** (BNR) a maintenu une politique monétaire accommodante en maintenant le taux directeur à 5,50% afin de continuer à soutenir le financement de l'économie par le secteur bancaire, étant donné que les pressions inflationnistes et de change devraient rester modérés. La performance du secteur financier a continué de s'améliorer en 2018 grâce à des conditions macroéconomiques favorables. À la fin de décembre 2018, le total des actifs du secteur financier a augmenté de 14,4% (soit 4,632 milliards de FRW) par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 13,8% par rapport à l'année précédente.



Projet d'investissement dans l'Hotel Golden Tulip

II. Evolution de l'activité nationale

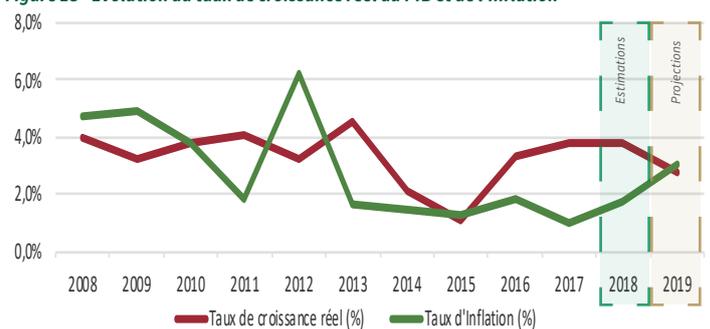
I. Croissance économique

L'activité économique maintient son dynamisme grâce à l'amélioration significative de l'offre énergétique et à la hausse des investissements publics, notamment dans les infrastructures de base observées ces dernières années.

En effet, la croissance économique devrait se situer à 3,8% en 2018 comme en 2017, contre 3,3% en 2016 et 1% en 2015.

La demande intérieure, soutenue par la consommation privée et les investissements publics, a été le principal moteur de la croissance en 2018 avec une contribution de 4,7% tandis que la contribution de la demande extérieure nette a été négative (-0,8%) en raison du faible niveau des exportations de biens.

Figure 13 - Evolution du taux de croissance réel du PIB et de l'inflation



Sources : INSEED, Estimations BCC et Projections INSEED et BCC

Du côté de l'offre, la croissance a été soutenue par la vigueur du secteur des services et l'impact de la fourniture régulière de l'énergie sur les activités génératrices de revenu.

Le secteur secondaire a été plus dynamique après une contraction en 2017 alors que les secteurs primaire et tertiaire ont enregistré un léger ralentissement tout en restant les secteurs dominants de la croissance.

En valeur nominale, le PIB aux prix du marché a augmenté de 4,7% pour atteindre 491,1 milliards FC, tandis que le revenu national brut (RNB) par habitant aux prix du marché a augmenté de 3% pour s'établir à 63 132 FC par mois.

1.1. OPTIQUE DEMANDE

La croissance économique de l'année 2018 a été soutenue par la consommation finale et les dépenses d'investissement, tandis que les échanges extérieurs nets y ont contribué négativement.

La consommation finale des ménages et des administrations publiques a augmenté en valeur nominale de 4,3%, passant de 482,9 milliards FC en 2017 à 503,9 milliards FC 2018, soit près de 102,6% du PIB au prix du marché. En termes réels, elle a augmenté de 3,1% en 2018 contre 4,4% en 2017.

Pour les ménages, la consommation nominale a augmenté de 3,7% en 2017 à 5% en 2018 en liaison avec la hausse de 16,7% des envois de fonds de la diaspora contre 9,3% une année auparavant. Néanmoins en termes réels, la consommation des ménages a légèrement perdu son rythme de croissance qui est passé de 4,2% en 2017 à 3,5% en 2018 en liaison avec une conjoncture moins favorable par rapport à 2017 conjuguée à une hausse des prix à la consommation de 1,5% en 2018 contre un repli de 0,5% en 2017.

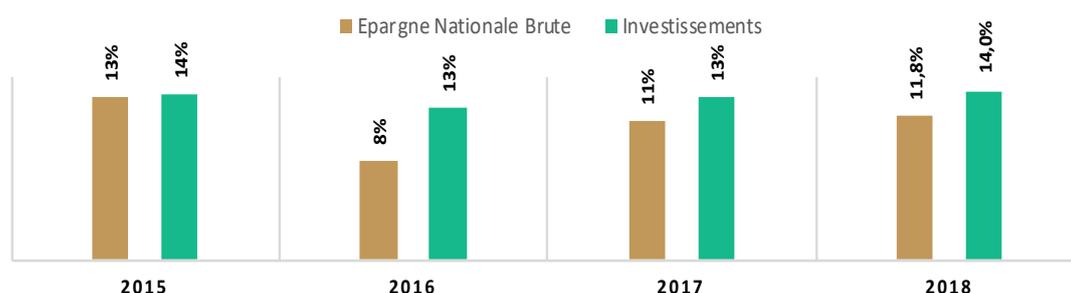
Pour l'administration publique, la consommation réelle a évolué de manière stable en 2018 contre une hausse de 5,9% en 2017.

Les dépenses d'investissement globales ont augmenté en 2018 en liaison avec une demande forte de l'économie en biens d'équipement.

La formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté à un rythme convenable, tirée par un redressement de l'activité de construction. En volume, la formation brute de capital fixe a progressé de 10,8% en 2018 contre 6,9% en 2017. En revanche au prix courant du marché, la croissance de la FBCF s'est légèrement essoufflée, passant de 11,3% en 2017 à 9% en 2018, en liaison avec un déflateur en hausse de 4,1% en 2017 contre un repli de 1,6% du déflateur de la FBCF en 2018. En valeur nominale, la FBCF est passée de 62,5 milliards FC en 2017 à 68,1 milliards FC en 2018. Le taux d'investissement, défini comme étant le ratio de la FBCF au PIB, aux prix du marché, a légèrement augmenté, passant de 13,3% en 2017 à 13,9% en 2018.

L'épargne nationale brute (ENB), qui représente la part du revenu national disponible qui n'est pas consacrée à la consommation, a augmenté de 8,8% au prix courant, passant de 53,4 milliards FC en 2017 à 58,1 milliards FC, contre une croissance de 44,4% en 2017. Par rapport au PIB, l'épargne nationale brute est passée de 11,4% en 2017 à 11,8% en 2018. Cette situation traduit une légère amélioration du taux d'épargne à 10,3% du RND contre un taux d'investissement de 14% du PIB. Ainsi, le gap de financement entre l'investissement et l'épargne s'est légèrement réduit pour atteindre 2,2% du PIB contre 2,1% du PIB en 2017. L'évolution de l'épargne, en 2018, a reflété l'amélioration de la croissance économique et l'apport net du secteur extérieur.

Figure 14 - Epargne Nationale Brute et Investissements en % du PIB.



Sources : INSEED et BCC

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE NATIONALE

Par ailleurs, les dépenses en capital de l'Etat ont connu une faible progression de 3,7% pour s'établir à 5,6% du PIB contre 5,9% du PIB en 2017. La hausse des investissements du secteur public traduit le vaste chantier du programme d'investissement public dans le domaine des infrastructures de bases.

La demande extérieure nette continue de peser négativement sur la croissance du PIB réel, avec un chiffre de -0,9% en 2018 contre -1,8% en 2017.

Du côté des entrées de devises, l'économie a enregistré une augmentation notable des exportations de biens et services aussi bien en termes courants (16,5% contre 16,2% en 2017) qu'en termes constants (19,2% contre 11,8%). Cette évolution s'explique, notamment, par la hausse des recettes de voyages en lien avec la hausse des entrées touristiques en 2018. En revanche du côté des sorties de devises, l'économie a connu une progression de 10,9% aux prix constants contre 10,8% en 2017.

Cette hausse est imputable, essentiellement, à celle du secteur de l'énergie suite aux effets combinés de la progression des cours internationaux des hydrocarbures, de la dépréciation du taux de change du Franc Comorien par rapport aux principales devises des pays partenaires.

Tableau 4 :
Principaux indicateurs et ratios du secteur réel, en millions FC (sauf indication)

Période	2016	2017	2018
PIB à prix courant du marché	450 159	469 217	491 073
Taux de croissance annuel réel (%)	3,3	3,8	3,8
RNB à prix courant du marché	501 650	536 341	561 985
Dépense de consommation finale	464 683	482 957	503 886
Formation brute de capital fixe	56 160	62 515	68 141
Épargne Nationale Brute	36 967	53 384	58 099
Épargne Nationale Brute (%PIB)	8	11	11,8
Dépense de consommation finale (%PIB)	103	103	102,6
Formation brute de capital fixe (%PIB)	12,5	13,3	13,9

Sources : INSEED et Estimations de la BCC



Un des marchés de Moroni en plein jour.

1.2. OPTIQUE PRODUCTION

En 2018, en dépit d'une baisse de l'offre de production, le pays a consolidé son rythme de croissance enregistré en 2017, grâce à la maîtrise des coûts de production qui n'ont augmenté que de 3,9% seulement en 2018 contre 7,3% en 2017.

1.2.1. Secteur primaire

Le secteur primaire (32,7% du PIB) comprend principalement les cultures vivrières, les cultures des fruits, la pêche et l'élevage. Une progression de 2,6% a été enregistrée en 2018, les branches de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage y contribuant respectivement à hauteur de 0,3%, 0,6% et 0,4% à la croissance du secteur.

1.2.2. Secteur Secondaire

Le secteur secondaire comprend principalement la transformation des aliments et boissons, la construction des bâtiments ainsi que les travaux publics, la production de l'énergie, les productions des PME opérant dans le textile, la distillerie ou encore la menuiserie. Le secteur a enregistré un taux de croissance de 2,9% en 2018 contre un repli de 2,7% en 2017 et a contribué à hauteur de 0,3 % à la croissance du PIB.

Cette croissance s'explique principalement par les contributions positives des sous-secteurs alimentaires et des textiles qui ont augmenté respectivement de 2% et 5%. Ces sous-secteurs ont été soutenus par la demande forte émanant de la diaspora à travers la célébration des festivités de mariages. Les autres sous-secteurs spécialisés dans les activités extractives, la métallurgie, la menuiserie, ont tiré profit du dynamisme du sous-

Figure 15 - Contributions à la croissance économique.

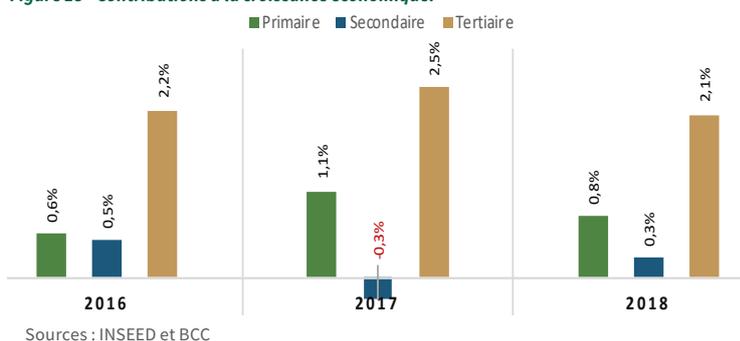


Figure 16 - Contribution des principaux sous-secteurs primaire dans la croissance du secteur

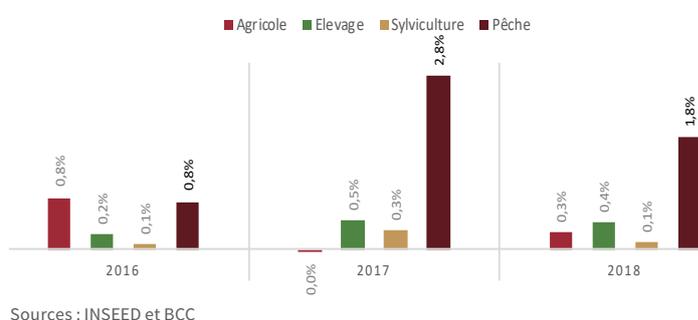


Figure 17 - Valeurs Ajoutées Brutes de l'Agroalimentaire, de l'Electricité et de la Construction



secteur de la construction qui a progressé de 2,5% contre un repli de 16,9% en 2017.

La dynamique actuelle du sous-secteur de la construction traduit le vaste chantier du programme d'investissement public dans le domaine des infrastructures de bases et la demande forte des ménages dans la construction de maisons familiales.

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE

1.2.3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire comprend principalement les sous-secteurs commerce, les services de transport, d'hébergement et de restauration, d'information et de communication, financiers et d'assurance, les services immobiliers et la production non-marchand de l'administration publique. Le secteur tertiaire reste le principal moteur de la croissance du PIB, bien que sa contribution ait diminué en 2018, passant de 2,5% en 2017 à 2,1% en 2018.

Les services de commerce et de l'immobilier représentant les parts les plus importantes de la valeur ajoutée brute du secteur tertiaire (voir même de l'économie) ont progressé chacun de 3,8% en 2018 contre 7,1% pour le commerce et 4,1% pour les services immobiliers en 2017. La baisse du rythme de croissance du sous-secteur commerce est attribuable au repli de production des secteurs marchands, tandis que la hausse de la valeur ajoutée des services immobiliers est en lien avec la hausse des prix de l'immobilier.

Les activités d'hébergement et de restauration ont progressé de 11%, tirées par les activités liées au tourisme. L'hébergement comprend des séjours de courte durée dans des hôtels et pensions.

Les services d'hébergement et de restauration ont représenté près de 4,0% de la Valeur Ajoutée brute du secteur Tertiaire en 2018.

Près de 35 900 de touristes ont visité les Comores en 2018. La provenance des touristes reste toujours centrée sur l'Europe comptant pour 62,9% du nombre total des arrivées de touristes en 2018.

Pour leurs parts, les services de l'administration publique ont évolué de manière stable, en liaison avec la maîtrise des dépenses courantes de l'Etat.

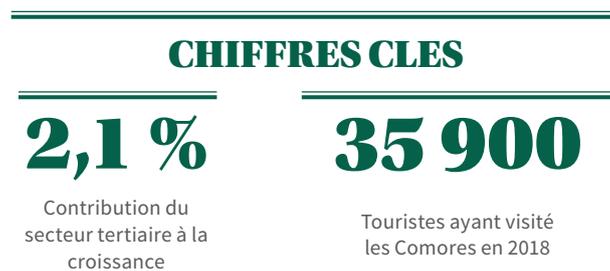


Figure 18 - Part du secteur tertiaire dans le PIB et croissance du secteur tertiaire

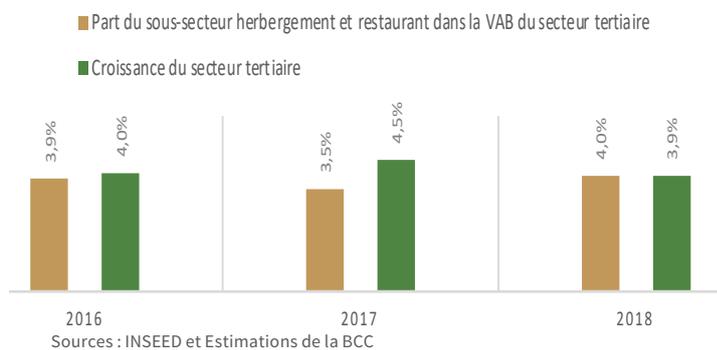


Figure 19 - Nombre de touristes, en fonction de l'origine.

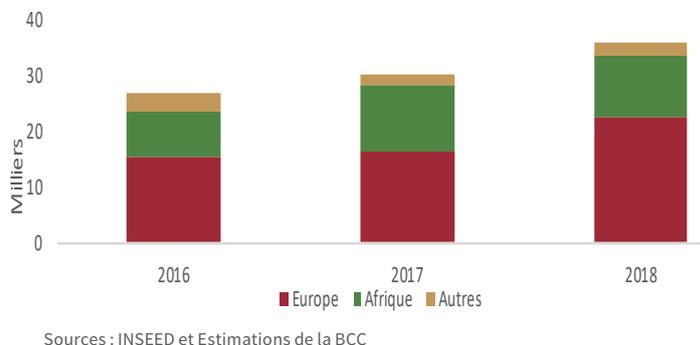
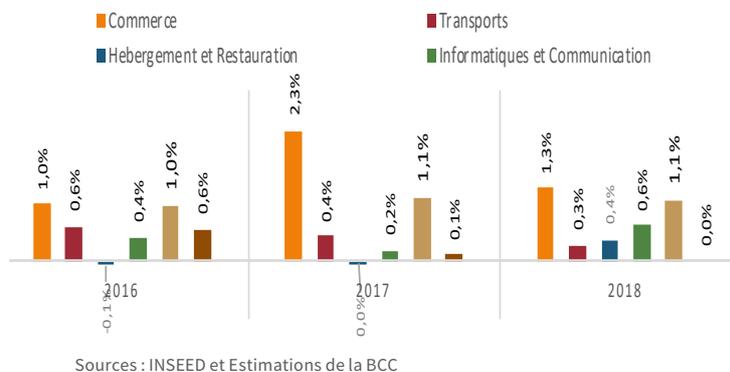


Figure 20 - Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur tertiaire.

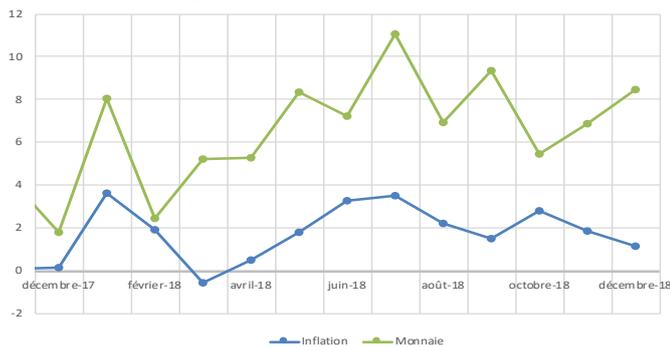


1.3. EVOLUTION DE L'INFLATION

L'évolution des prix a été contenue une nouvelle fois sous la norme communautaire de 3% (Zone franc), avec un taux d'inflation moyen de 1,7% en 2018 contre 1% en 2017 et 1,8% en 2016

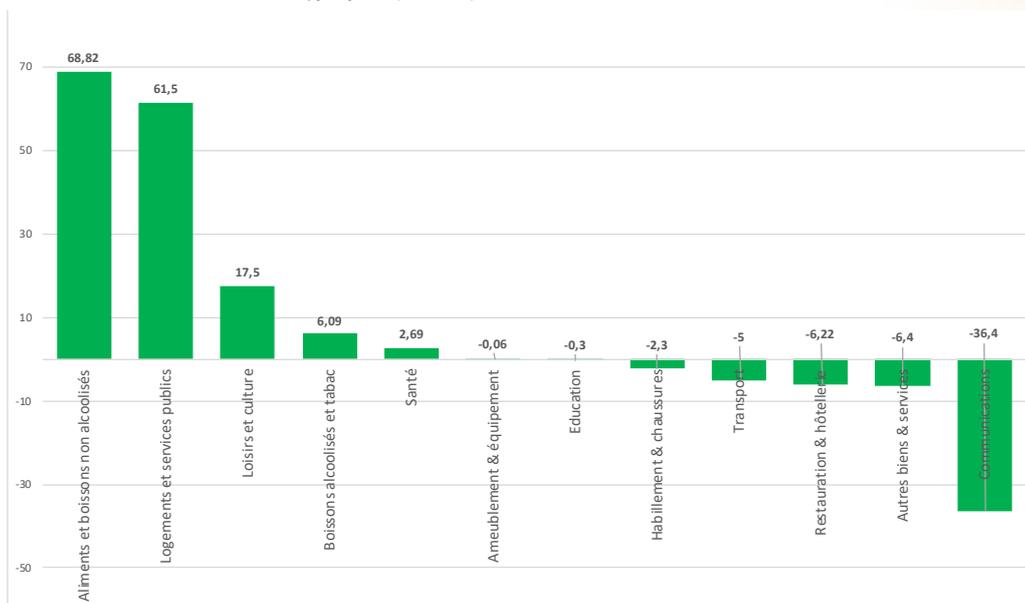
La hausse enregistrée en 2018 est consécutive à une variation à la hausse des prix des biens alimentaires imputable essentiellement aux biens agricoles mais aussi de la rubrique « loyers, eau et électricité ». En 2018, cette tendance à la hausse du taux d'inflation est à mettre en liaison également avec l'appréciation de l'Euro, et par ricochet du Franc comorien par rapport au Dollar US, et un impact négatif de la hausse du cours du pétrole sur les coûts du fret.

Inflation et croissance Monétaire.

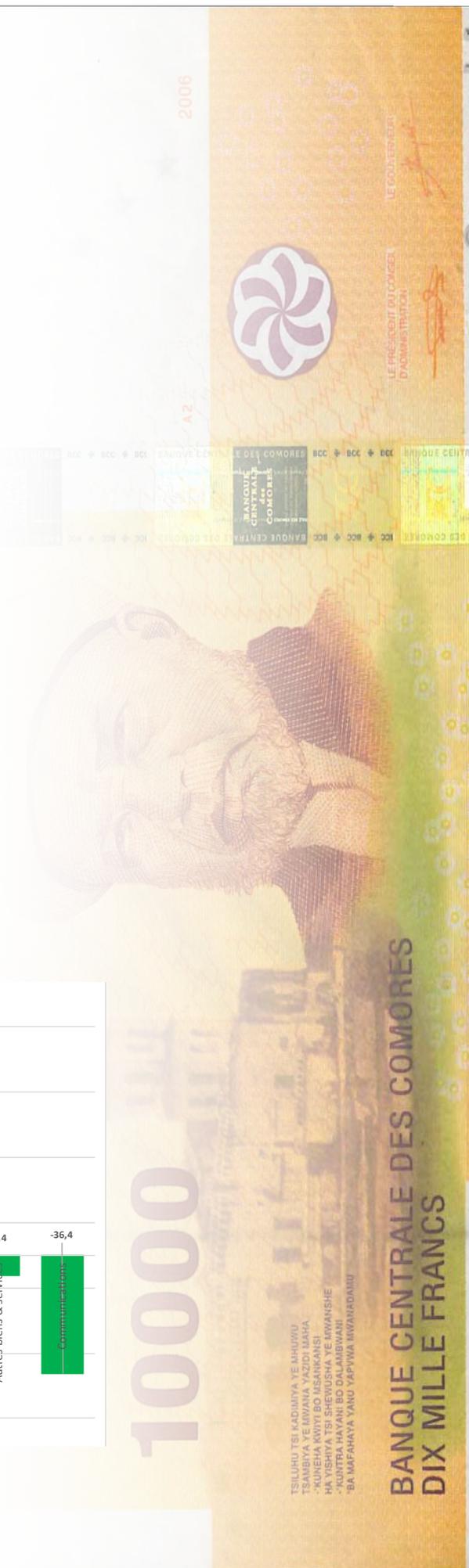


Sources : INSEED et Estimations de la BCC

Contributions à l'inflation total, par poste (déc 2018).



Sources : INSEED et Estimations de la BCC



II. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE

1.4. PERSPECTIVES

En 2019, l'activité économique devrait être impactée par le cyclone Kenneth qui a frappé le pays dans la nuit du 25 au 26 avril 2019. La croissance du PIB devrait s'établir à 2,4%.

Le secteur agricole qui a été le plus touché par le passage du cyclone devrait enregistrer une baisse de sa valeur ajoutée brute de près de 4,7% imputable principalement à la chute de l'offre de production notamment de bananes et des fruits. Toutefois, le secteur primaire dans sa globalité devrait enregistrer un repli de seulement 0,6% de sa valeur ajoutée brute, en raison du dynamisme attendu dans les autres sous-secteurs notamment la sylviculture et la pêche.

Le secteur secondaire devrait être le seul secteur qui verrait son rythme de croissance s'améliorer, en liaison avec la reconstruction qui engendrerait une hausse de l'activité dans les sous-secteurs connexes tels que la métallurgique, la menuiserie et les activités extractives. Au total, le secteur progresserait de 3% et devrait maintenir sa contribution à la croissance du PIB à 0,3%.

Le secteur tertiaire devrait encore perdre quelque peu son rythme de croissance. Son taux de croissance s'établirait à 3,7% et sa contribution à la croissance du PIB à 2%, en liaison avec la vigueur de la production des services d'hébergement et de restauration, des services de transport et des services de l'information et de la communication. Les rythmes de croissance des services financiers et des services de l'administration centrale devraient augmenter pour répondre aux besoins de financement de l'économie. En revanche, les services immobiliers décéléreraient par rapport à 2018 pour progresser au rythme de 3,4% de sa valeur ajoutée brute, en liaison avec le repli de la qualité de l'offre immobilière suite au passage du cyclone Kenneth.

Au niveau de la demande, l'économie devrait enregistrer un ralentissement de la consommation des ménages. A prix constant, elle devrait augmenter de 2,9% en 2019 contre 3,5% en 2018. Ce repli de la consommation des ménages serait en grande partie expliqué par la baisse des revenus des ménages agricoles en dépit de la hausse des revenus des ménages opérant dans le secteur de l'industrie et de la hausse des envois des fonds de la diaspora. Néanmoins, les dépenses de consommation des administrations publiques devraient enregistrer une hausse conséquente, en liaison avec l'appui pour l'accompagnement aux ménages sinistrés. Pour leur part, les dépenses d'investissement enregistreraient une hausse notable de 16,8%, imputable aux dépenses de réparation et de reconstruction du capital détruit par le passage du cyclone.

Au niveau de l'environnement international, la demande extérieure nette devrait peser négativement sur la croissance du PIB, en liaison avec les hausses des importations de biens alimentaires pour atténuer l'insuffisance de l'offre agricole d'une part et des biens d'équipement d'autre part en dépit d'une hausse légère des exportations. Au niveau des prix, l'inflation devrait s'établir à 3,6%, en lien notamment avec la hausse des prix des produits agricoles, de pêche et de l'élevage.

Tableau 5 : Croissances réelles des principaux indicateurs des Comptes Nationaux

Période	2017	2018	2019
IHPC	1	1,7	3,6
Déflateur du PIB	0,4	0,9	2,2
PIB réel	3,8	3,8	2,4
Optique demande			
Consommation des ménages	4,2	3,5	2,9
Consommation publique	5,9	0,0	2,7
Investissements	7,1	10,7	15,9
Exportations	11,8	19,2	4,1
Importations	10,8	10,9	11,4
Optique offre			
Primaire	3,8	2,6	-0,6
Secondaire	-2,7	2,9	3
Tertiaire	4,5	3,9	3,7
Impôts nets de subventions sur produits	9,7	12,5	5,4

Sources : INSEED et Estimations de la BCC

Encadré 1 : Structure du système financier et besoins des entreprises

Dans l'ensemble des pays africains, même si les pouvoirs publics avec l'accompagnement des Banques Centrales, ont accompli d'importants progrès dans le financement des économies, le secteur privé exprime toujours des critiques à l'égard du système bancaire, qui ne l'accompagnerait pas suffisamment.

En effet, dans la région, le secteur privé est souvent caractérisé par une prédominance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) à caractère familial et à fonds propres modestes, auxquelles il faudrait rajouter les activités génératrices de revenus (AGR), qui exercent pour la plupart de manière informelle, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, du commerce (revente produits agricoles et halieutiques, commerce ambulant) ou encore de la mécanique. Ces entreprises sont confrontées à un manque de financement qui compromet, la plupart du temps, le développement de leurs activités. Indépendamment de leurs statuts, l'accès au crédit bancaire est souvent cité comme l'une des principales contraintes auxquelles elles sont confrontées, aussi bien lors de leur phase de démarrage que de croissance, les établissements de crédit hésitant à leur octroyer suffisamment des prêts pour répondre à leurs besoins de financement, du fait de l'importance des risques et des insuffisances de garanties.

Aux Comores, plusieurs facteurs peuvent être avancés, liés à la fois aux faibles capacités et au niveau modeste du financement des entreprises, ainsi qu'à la structure du secteur financier, longtemps dominés par un monopole.

L'analyse des données issues de la Centrale des Risques et Incidents de Paiement (CDRIP) ressort que les 401 entreprises répertoriées ne représentent que 2% du nombre total de bénéficiaires de financements recensés et ne reçoivent que 15% seulement du volume de crédits consentis en 2018 (contre 51% en zone UEMOA).

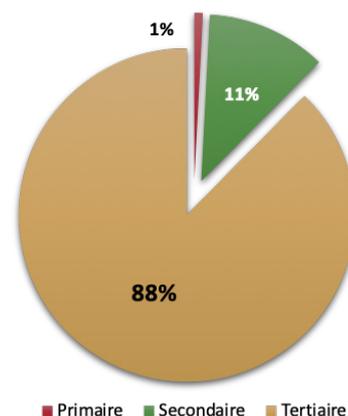
Selon les estimations de la BCC, le secteur primaire qui représente 32% de la production n'a reçu que 1% du total des financements bancaires octroyés dans le pays en 2018 alors que 88% des financements alloués sont destinés au secteur tertiaire dont 82% pour le commerce. On constate donc qu'en dehors de la branche commerce, le secteur bancaire ne finance pas

les autres branches d'activités et pointe du doigt la faiblesse de l'appareil judiciaire, qui est souvent citée par les dirigeants des établissements financiers comme entrave à l'octroi du crédit. Ces derniers avouent que même s'ils arrivent à décrocher une décision de justice en leur faveur, la faire exécuter est souvent impossible. La première conséquence à cela vient des conditions bancaires appliquées aux entreprises très élevées, et leur impact en termes de charges financières représente une part importante dans leurs comptes d'exploitation.

C'est pour cette raison que la BCC a engagé, depuis le début de l'année 2018, une réflexion qui consiste à analyser l'accès au financement du secteur privé et à mettre en lumière les caractéristiques du sous-secteur ainsi que les barrières qui ne permettent pas aux entreprises de recevoir le financement dont elles ont besoin. Cet accès au financement reste difficile en raison d'inefficiences liées aux caractéristiques économiques, politiques et juridiques du pays. Convaincu que ce statu quo n'est plus possible face aux défis actuels, la BCC cherche à proposer des pistes de réflexion susceptibles de renverser la tendance.

Elle reste convaincue que si l'on veut atténuer ces problèmes de financement, il faudra déployer des efforts supplémentaires pour renforcer les capacités, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, et lever les obstacles ayant trait à l'exécution des contrats et à l'asymétrie de l'information. Plusieurs solutions innovantes, qui tirent notamment parti des progrès technologiques avec notamment les Fintech, pourraient changer la donne.

Structure du financement bancaire par secteur



2. Finances publiques

La situation des finances publiques au titre de l'année 2018 dégage un profil favorable comparativement à l'année précédente en dépit de la baisse des recettes totales. En effet, le déficit budgétaire de base est en nette amélioration ressortant à 3 milliards FC après 11 milliards FC en 2017. Cette amélioration s'explique par l'augmentation des recettes intérieures, dont le taux de réalisation par rapport à la loi de finances (rectificative) de 2018 a atteint 97,3% contre 88% en 2017.

De ce fait, le déficit primaire s'est également contracté affichant 2,6 milliards FC contre 8,9 milliards FC une année auparavant, tandis que, le déficit global hors dons est passé de 55,1 milliards FC à fin 2017 à 37,5 milliards FC à fin 2018.

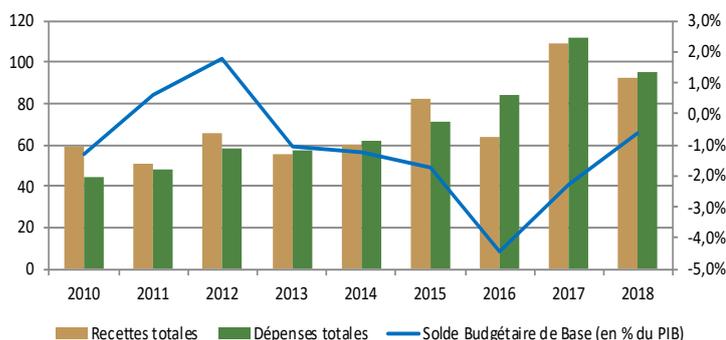


Figure 21 - Evolution des indicateurs en milliards FC (sauf indications).
Source : Ministère des Finances, CREF

2.1 RECETTES PUBLIQUES

Les recettes totales se sont élevées à 92,8 milliards FC en 2018 contre 109,2 milliards FC en 2017, soit une baisse de 15%. Cette évolution est imputable à la baisse de 32,5% des recettes extérieures s'élevant à seulement 35,5 milliards FC en 2018 contre 52,6 milliards FC en 2017. Cette baisse est expliquée à la fois par la contraction de l'aide budgétaire (-87,4%) ainsi que la diminution des projets financés sur ressources extérieures (-22%).

En revanche, les recettes intérieures ont progressé, s'établissant à 57,3 milliards FC en 2018 après 56,6 milliards FC en 2017, représentant 61,7% des recettes totales et traduisant les efforts entrepris depuis l'année précédente pour la mobilisation des ressources intérieures.

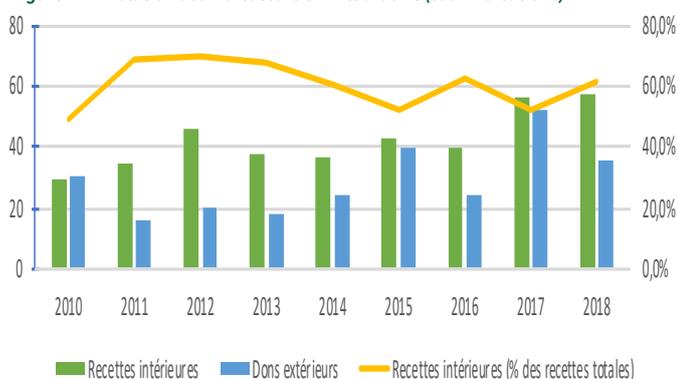
Cet accroissement des ressources internes s'est beaucoup plus reflété au niveau des recettes non fiscales, réalisées à hauteur de 96,4% de la LFR 2018. Elles ont enregistré une hausse de 60,5% passant de 9,3 milliards FC en 2017 à 14,9 milliards FC en 2018. Cette évolution est en grande partie expliquée par la hausse des revenus du domaine, notamment la redevance portuaire et la licence de télécommunication, mais aussi par l'augmentation des dividendes versés par les entreprises publiques.



De leur côté, les recettes fiscales, auparavant en progression, connaissent une baisse de 10,5% en 2018, ressortant à 42,3 milliards FC contre 47,3 milliards FC l'année précédente, soit un taux de réalisation de 91,8%. Cette baisse résulte essentiellement de la diminution des revenus liés aux impôts sur les bénéfices des entreprises et les impôts et taxes intérieurs sur les biens et services.

Néanmoins, avec une part de 73,9%, les recettes fiscales demeurent toujours la source principale des recettes de l'Etat.

Figure 22 - Evolution des indicateurs en milliards FC (sauf indications)

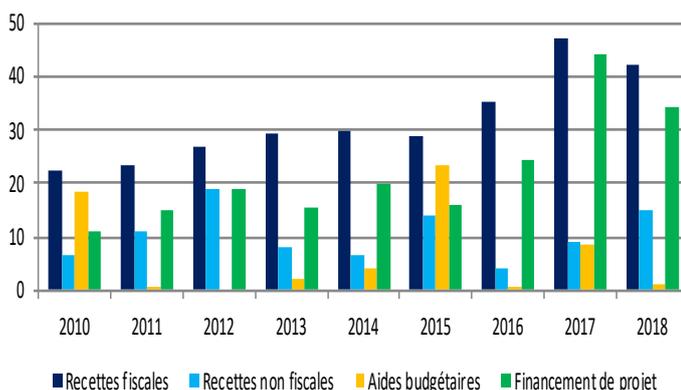


Source : Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire, CREF

Au terme de ces évolutions, la pression fiscale a perdu 1,5 point de pourcentage affichant un taux de 8,6% en 2018 contre 10,1% en 2017.

De ce fait, ce ratio reste en dessous du plancher ($\geq 20\%$) des normes convenues au sein de la Zone Franc, de l'ABCA et des communautés économiques régionales (CER) dont les Comores sont membres (COMESA, SADC).

Figure 23 - Evolution des sous-rubriques des recettes totales (en milliards FC)

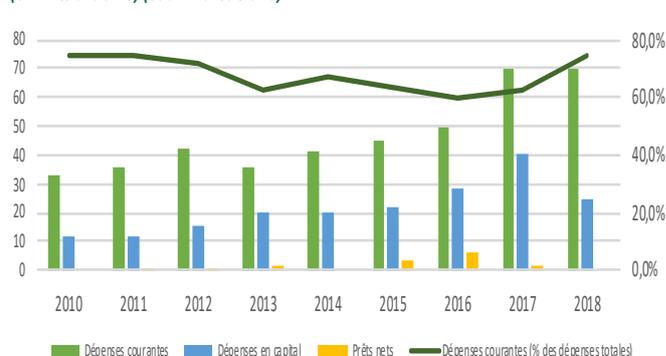


Source : Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire, CREF

2.2. DÉPENSES PUBLIQUES

En dépit de leur dépassement à hauteur de 4 milliards FC par rapport à la prévision de la LFR 2018, les dépenses totales et prêts nets, ont enregistré une baisse de 15,1% en 2018, s'établissant à 94,8 milliards FC contre 111,7 milliards FC une année auparavant. Cette contraction est imputable à la baisse des dépenses en capital, étant donné que l'ensemble des dépenses courantes s'est consolidé en raison de l'évolution des éléments qui les composent.

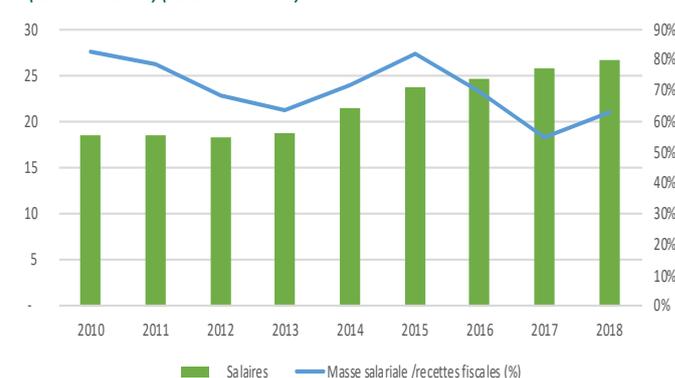
Figure 24 - Evolution des sous-rubriques des dépenses totales (en milliards FC) (sauf indications)



Source : Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire, CREF

En effet, la masse salariale, principal poste des dépenses courantes a augmenté de 3,4%, s'élevant à 26,7 milliards FC en 2018 après 25,8 milliards FC en 2017. Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes intérieures a seulement augmenté de 0,98 point de pourcentage pour s'établir à 46,6% (45,6% en 2017 ; 62,3% en 2016), traduisant les efforts déployés pour maîtriser ce poste.

Figure 25 - Evolution des indicateurs liés à la masse salariale (en milliards FC) (sauf indications)



Source : Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire, CREF

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE



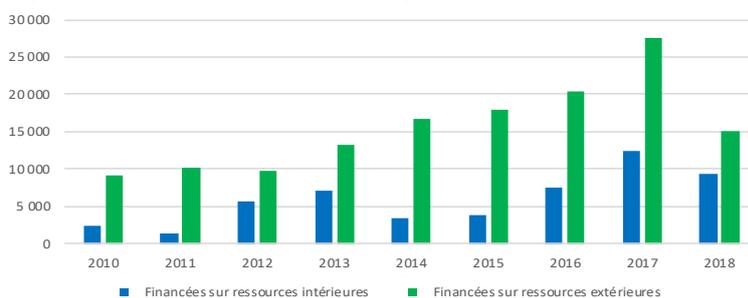
A l'inverse, les dépenses de biens et services ont largement diminué, passant de 16,4 milliards FC en 2017 à 13,9 milliards FC en 2018 soit une baisse de 15,6%. De même, les dépenses de transfert sont évaluées à 9,9 milliards FC contre 10,9 milliards l'année précédente. L'ensemble des charges portant sur les intérêts de la dette publique s'élèvent à 469 millions FC en 2018, dont 382 millions sur la dette extérieure et 87 millions sur l'engagement domestique.

Concernant les dépenses en capital, elles sont exécutées à hauteur de 77% de la LFR2018, s'établissant à 24,6 milliards FC en 2018 contre 40,1 milliards FC en 2017 soit une baisse de 38,6%. Cette régression s'observe à la fois sur les dépenses en capital financées sur ressources internes passant de 12,4 milliards FC en 2017 à 9,4 milliards FC en 2018 et sur celles financées sur ressources extérieures qui passent de 27,6 milliards FC à 15,1 milliards FC sur la même période.

Par ailleurs, le déséquilibre qui a longtemps existé entre la mobilisation des recettes intérieures et les dépenses courantes notamment salariales et qui limitait de fait les investissements financés sur ressources intérieures, s'amenuise, même si ces dépenses ont accusé un repli entre 2017 et 2018.

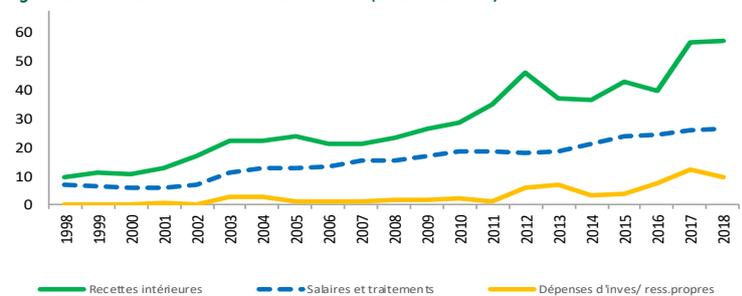
La masse salariale quant à elle, absorbe 63% des recettes fiscales en 2018 contre 55% en 2017 en liaison avec l'évolution opposée des deux rubriques. Cependant sa part dans l'ensemble des ressources intérieures a diminué, grâce à l'augmentation des recettes non fiscales.

Figure 26 - Evolution des dépenses en capital par origine de financement (en millions FC)



Source : Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire, CREF

Figure 27 - Utilisation des recettes intérieures (en milliards FC)



Source : Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire, CREF

2.3. ETAT DE LA CONVERGENCE

2.3.1. Zone Franc

Sur les quatre critères de premier rang, les Comores ont respecté les deux critères relatifs au taux d'inflation et à l'endettement public en 2018. L'analyse de l'ensemble des critères relève les évolutions suivantes :

Solde Budgétaire de Base (SBB) / PIB nominal : supérieur ou égal à 0 %.

En 2018, même s'il affiche une très nette amélioration, ce critère n'a pas été atteint. En effet, le ratio est ressorti à - 0,6 % en 2018 contre - 2,3 % en 2017 et - 4,4 % en 2016.

Taux d'inflation : inférieure ou égale à 3%

L'évolution des prix a été une nouvelle fois contenue sous la norme de la zone (<3 %), en dépit de la hausse du taux d'inflation moyen, passant de 1 % en 2017 à 1,7 % en 2018. Cette progression provient de la hausse des prix de certains biens notamment les produits alimentaires et la rubrique « loyers, eau et électricité ».

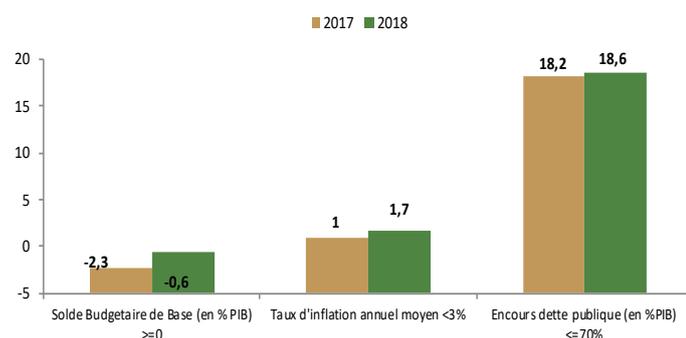
Endettement public total/PIB : Inférieur ou égal à 70 %

Le ratio « encours de la dette publique rapporté au PIB nominal » a été respecté. En 2018, ce ratio s'est établi à 18,6 % contre 18,2 % en 2017 et 18,0 % en 2016.

Non accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs

Des arriérés sur le service de la dette extérieure ont été observés en 2018. En revanche, le stock de la dette intérieure continue à être apuré progressivement.

Figure 28 - Evolution des critères de convergence de premier rang



Source : CREF, INSEED, BCC

Evolution des autres indicateurs

Masse salariale / recettes fiscales $\leq 35\%$

Le ratio « masse salariale / recettes fiscales » a enregistré une hausse de 9 % par rapport à 2017 pour s'établir à 63 % en 2018. Cette évolution résulte de la hausse des salaires (+3,4 %) conjuguée à la baisse des recettes fiscales (-10,5 %).

Investissements financés sur ressources propres / recettes fiscales : $\geq 20\%$

L'investissement gouvernemental en pourcentage des recettes fiscales a enregistré une baisse par rapport à 2017. En effet, ce ratio s'est établi à 22,4 % contre 26,3 % en 2017, en liaison avec le repli des dépenses en capital sur ressources propres (-23,9 %).

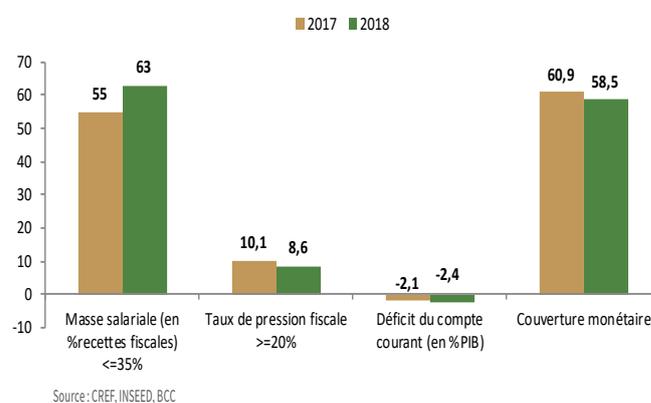
Total des recettes fiscales / PIB : $\geq 20\%$

Le taux de pression fiscale a enregistré une baisse pour s'établir à 8,6 % en 2018 contre 10,1 % en 2017. Cette baisse est liée à la faible mobilisation des recettes fiscales.

Solde global dons inclus / PIB : $\geq -3\%$

Ce ratio a encore une fois été contenu sous la norme grâce aux mesures en cours visant la maîtrise des dépenses publiques. Le « déficit global dons compris » s'est légèrement amélioré par rapport à 2017, pour s'établir à -0,4 % en 2018 contre -0,5 % en 2017.

Figure 29 - Evolution des critères de convergence de second rang en pourcentage



Source : CREF, INSEED, BCC

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE NATIONALE

2.3.2. COMESA

Sur les quatre critères de 1er rang du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe, deux ont été respectés : le taux d'inflation et les réserves extérieures en mois d'importations.

Le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale n'a pas été respecté en raison du recours par l'Etat au mécanisme des avances statutaires (20% de la moyennes des recettes intérieures des trois dernières années).

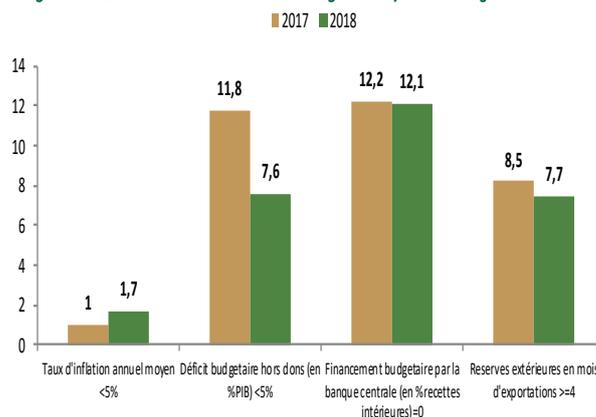
En revanche, pour le déficit global hors dons, l'objectif n'est pas atteint en 2018. Cependant, un progrès est perceptible à travers sa réduction à 7,6% du PIB en 2018 contre 11,8% en 2017 (norme <5%), en liaison avec la diminution de certaines dépenses publiques notamment celles des biens et services.

2.3.3. ABCA

Au sein de l'Association des Banques Centrales Africaines, seul le critère de 1er rang relatif au financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale n'a pas été respecté pour les mêmes raisons soulignées plus haut.

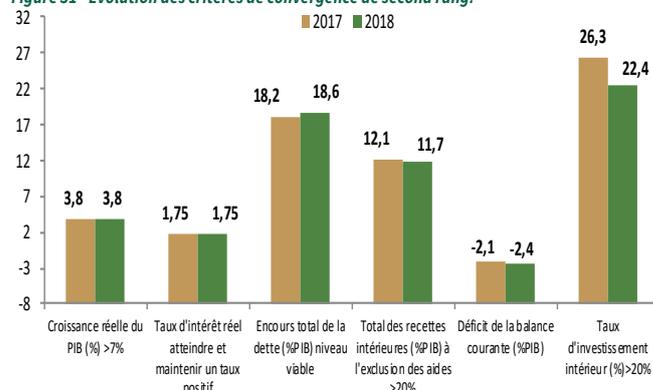
En effet, en dépit de la baisse des ressources extérieures, le solde globale dons inclus s'est élevé à 0,4% du PIB en 2018 après 0,5% du PIB en 2017 (norme <=7%).

Figure 30 - Evolution des critères de convergence de premier rang



Source : CREF, INSEED, BCC

Figure 31 - Evolution des critères de convergence de second rang.



Source : CREF, INSEED, BCC

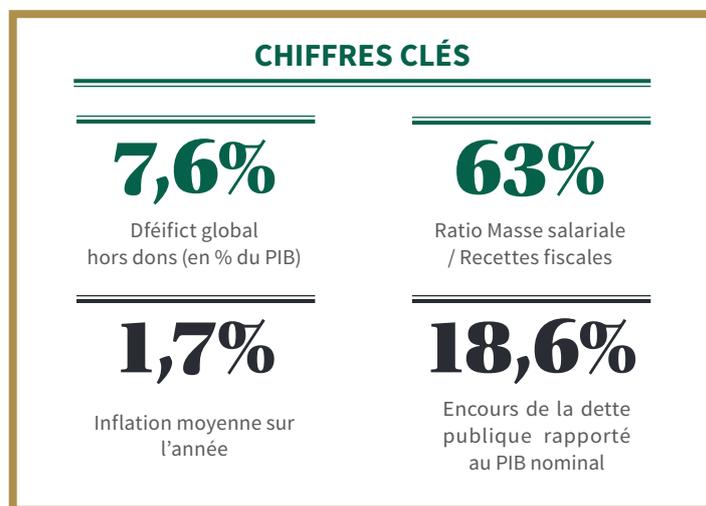
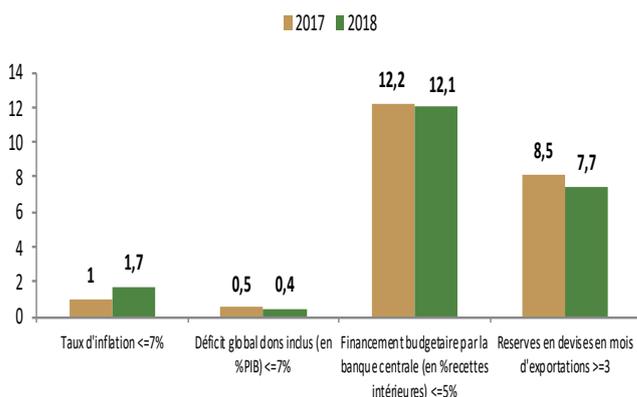
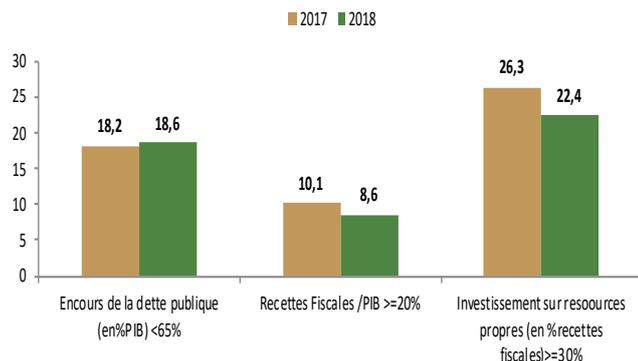


Figure 32 - Evolution des critères de convergence de premier rang



Source : CREF, INSEED, BCC

Figure 33 - Evolution des critères de convergence de second rang (en pourcentage)



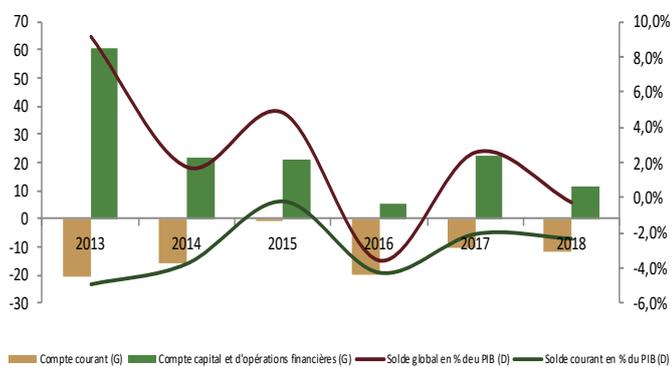
Source : CREF, INSEED, BCC

3. Commerce extérieur

Le solde global de la balance des paiements est marqué par un déficit de 1,2 milliard FC en 2018, contre un excédent de 12,4 milliards FC en 2017.

Cette évolution est attribuable à la détérioration du déficit courant et au repli des entrées nettes du compte financier.

Figure 34 :
Evolution des comptes de la balance des paiements en milliards FC, sauf indication



Source : Ministère des Finances, CREF

Par ailleurs, l'accroissement du volume des échanges extérieurs a entraîné une amélioration du taux de couverture des importations de biens et services par les exportations, passant de 42% en 2017 à 43,4% en 2018.

De même, le degré d'ouverture sur la période a enregistré un accroissement atteignant 21% en 2018 contre 19,8% en 2017.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indications)

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations (FOB)	9 603	7 519	13 682	17 267	18 202
Importations (FOB)	89 139	82 166	81 849	91 742	101 956
Echange commerciaux	98 741	89 684	95 530	109 009	120 158
Taux de couverture (en %)	37,3	36,3	40,3	42,0	43,4
Degré d'ouverture (en % PIB)	20,0	18,4	18,3	19,8	21,0

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

3.1. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit courant s'est détérioré de 1,8 milliard FC pour s'établir à 11,8 milliards FC (2,4% du PIB) en 2018 contre 10 milliards FC (2,1% du PIB) en 2017. Cette situation provient de la progression du déficit commercial de 9,3 milliards FC, toutefois atténuée par l'amélioration du solde du compte de services qui est passé d'un déficit de 2,7 milliards FC en 2017 à un excédent de 1,1 milliard en 2018 et par l'affermissement de l'excédent du compte des transferts de 3 milliards FC.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indications)

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018*
Biens	-79 536	-74 647	-68 167	-74 475	-83 754
Services	1716	-860	-2900	-2653	1062
Revenus	1 669	2 222	2 453	2 192	2 943
Transferts courants	60 057	72 186	49 038	64 931	67 968
Compte courant	-16 093	-1 099	-19 576	-10 004	-11 770
Solde courant (en % du PIB)	-3,8	-0,3	-4,3	-2,1	-2,4

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

3.1.1 Compte de biens

Le déficit du compte des biens est estimé à 83,8 milliards FC en 2018, contre 74,5 milliards FC en 2017, soit une détérioration de 9,3 milliards FC, suite à une croissance plus marquée des importations (+10,2 milliards FC) comparée à celle des exportations de biens (+0,9 milliard FC).

S'agissant des exportations de biens, toujours dominées par les produits de rente (90% en 2018), elles se sont inscrites en hausse de près de 5,3% pour s'établir à 17,6 milliards FC (dont 15,9 milliards FC de produits de rente) contre 16,7 milliards FC (dont 14,8 milliards FC de produits de rentes) en 2017. Cette évolution est attribuable à la progression des recettes de vanille et de girofle ; celles de l'ylang-ylang étant en baisse.

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE

Quantité (en tonnes)	2014	2015	2016	2017	2018
Vanille	27	34	20	24	28
Girofle	3 058	1 690	4 181	3 863	4 303
Ylang-Ylang	29	26	20	48	44
Autres produits	4 057	1 369	4 361	3 284	3 903
Total	7 171	3 118	8 583	7 218	8 278
Valeur (en millions FC)	2014	2015	2016	2017	2018
Vanille	640	1 087	2 009	3 609	4 521
Girofle	5 145	3 057	8 442	9 442	9 640
Ylang-Ylang	900	862	479	1 776	1 724
Autres produits	4 115	1 937	1 907	1 921	1 758
Total	10 799	6 943	12 837	16 749	17 642

Tableau 8 : Evolution des produits exportés

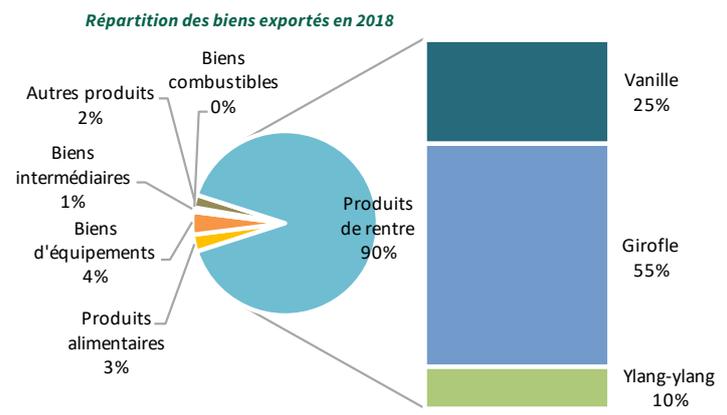
Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

En effet, les recettes d'exportation de vanille ont augmenté de 25,2% entre 2017 et 2018 pour s'établir à 4,5 milliards FC contre 3,6 milliards FC en 2017, sous l'effet combiné d'un accroissement des quantités exportées (24 à 28 tonnes) et du prix du kg (153.526 FC à 161.450 FC).

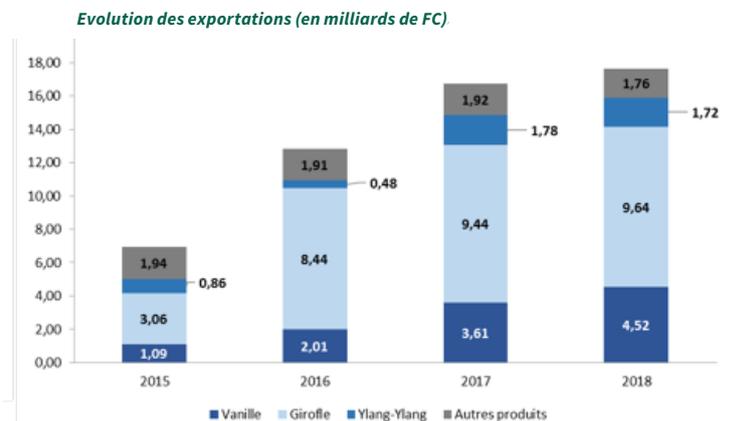
De même, les recettes d'exportation du girofle ont progressé sur la période, passant de 9,4 milliards FC en 2017 à 9,6 milliards FC en 2018, en raison de l'accroissement des quantités exportées (3.863 à 4.303 tonnes).

En revanche, les recettes d'exportation d'ylang-ylang ont baissé pour s'établir à 1,7 milliard FC en 2018 contre 1,8 milliard FC une année auparavant en lien avec un repli des quantités exportées sur la période (48 à 44 tonnes), malgré la hausse de 5,5% du prix à l'export.

Par zone géographique, le marché européen devient le principal client des Comores au détriment du marché asiatique, en captant près de 51% du total des exportations de biens contre 28,9% en 2017.



Sources : Direction Générale des Douanes, BCC

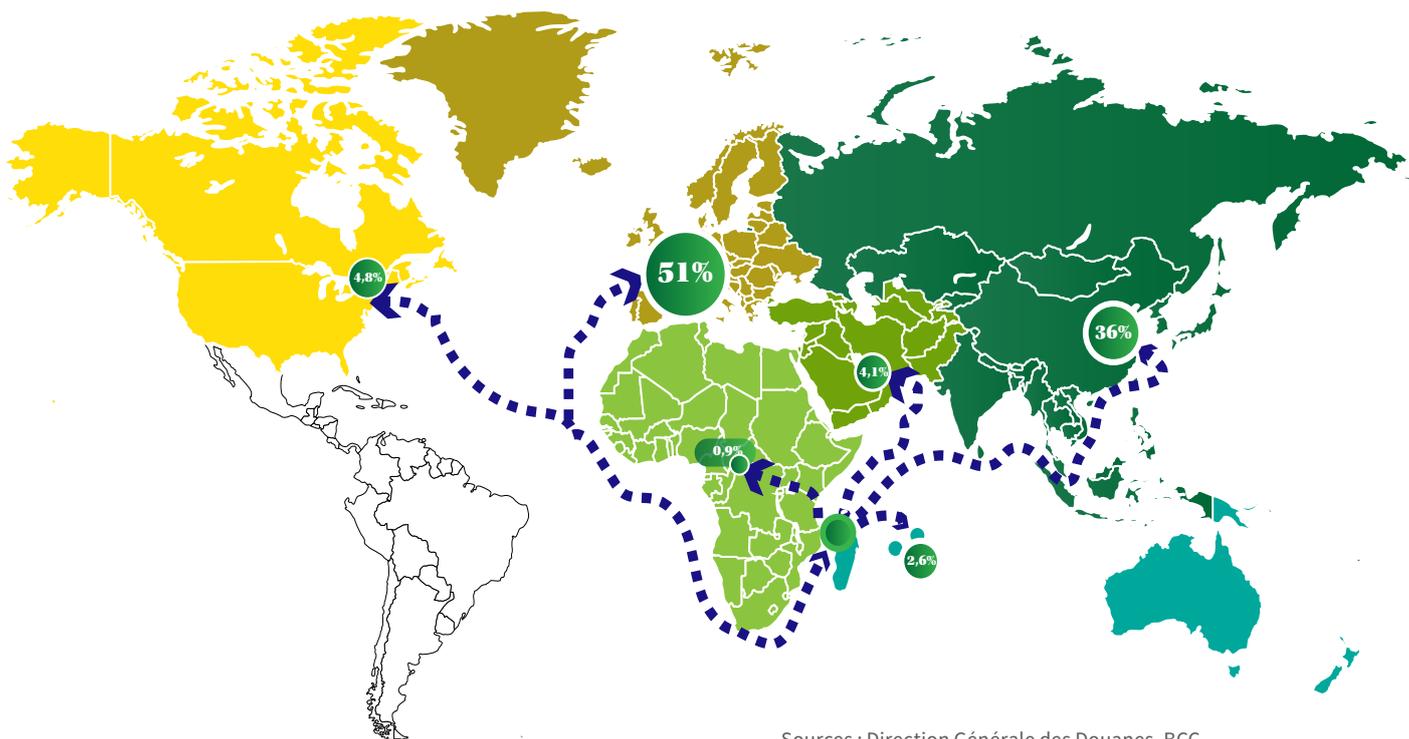


Sources : Direction Générale des Douanes, BCC

En effet, des produits locaux d'une valeur de près de 9 milliards FC, ont été expédiés en Europe contre 5 milliards FC en 2017. Ces ventes principalement constituées de vanille et d'ylang-ylang, ont été captées essentiellement par la France, qui détient à elle seule 71,5% des produits vendus par les Comores sur le marché européen.

Le marché asiatique est arrivé en deuxième position en achetant près de 36,6% des produits provenant des Comores. L'Inde et le Singapour demeurent les principaux clients dans cette région, avec des parts respectives de 87,4% et 5,7% exclusivement consacrées aux clous de girofle.

Figure 35 - Répartition Géographique des exportations des Comores en 2017, en % du total



Les exportations à destination des pays d'Afrique, du COMESA en particulier, ont baissé (suite au repli des exportations à destination de Maurice et de Madagascar) pour s'établir à 0,4 milliard en 2018 contre 1,6 milliard FC en 2017.

Pour leur part, les importations FAB ont augmenté de 11,1% par rapport à 2017 pour s'établir à 101,9 milliards FC (20,5% du PIB) en 2018 contre 91,7 milliards FC (19,3% du PIB) une année avant.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indications)

Importations de biens	2014	2015	2016	2017	2018
Données CAF	103 977	95 251	95 818	106 579	119 286
Ajustement de la BCC	-14 838	-13 086	-13 969	-14 837	-17 330
Données FAB	89 139	82 166	81 849	91 742	101 956
IMPORTATIONS DE BIENS EN % DU PIB	20,9	18,7	17,9	19,3	20,5

Source : BCC-DEEMS

Principalement constituées des produits alimentaires, malgré la baisse de leur part dans le total des importations au profit des biens énergétiques et d'équipement, les importations CAF se sont établies à 119,3 milliards FC en 2018 contre 106,6 milliards FC en 2017, sous l'effet d'une augmentation des importations de biens énergétiques (+16,8%), des biens d'équipement (+33,9%) et des biens intermédiaires (+10,4%).

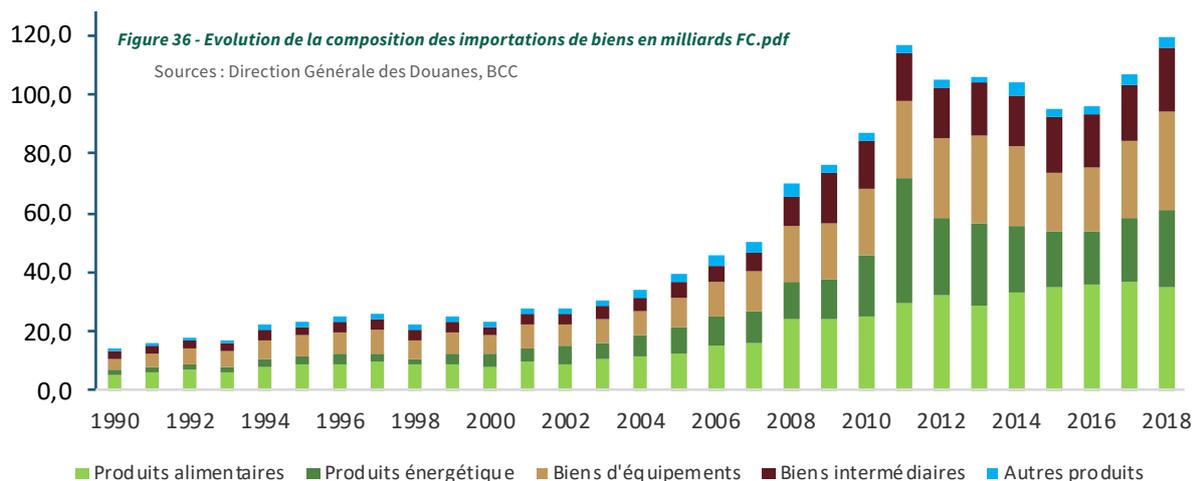
En effet, la valeur des produits énergétiques importés s'est établie à 25,8 milliards FC en 2018 contre 22,1 milliards FC en 2017, soit une progression de 3,7 milliards FC, suite à l'augmentation de 16,5% des importations des produits pétroliers et à la hausse du prix du baril de pétrole.

Tableau 10 : Evolution des importations de produits énergétiques en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017	2018
Produits pétroliers	20 791	17 877	16 279	21 199	24 689
Autres produits énergétiques	1 257	1 149	1 486	855	1 069
TOTAL PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	22 049	19 026	17 765	22 054	25 758

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE



En parallèle, les importations de biens d'équipement ont augmenté de 33,9% pour s'établir à 33,9 milliards FC en 2018 contre 25,3 milliards FC l'année précédente, sous l'effet de l'amélioration des importations des machines et moyens de transport (+48,7%) et des biens électroménagers (+12%).

Tableau 11 : Evolution des importations des biens d'équipement en millions FC

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
Machine et moyens de transport	18 755	13 643	14 181	17 086	25 402
Biens meubles et électroménagers	2 538	2 254	2 481	2 914	3 266
Produits TIC	2 832	1 867	2 054	2 036	1 672
Autres biens d'équipement	2 815	2 536	3 033	3 285	3 560
TOTAL BIENS D'ÉQUIPEMENT	26 940	20 301	21 749	25 321	33 899

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

Pour ce qui est des biens intermédiaires, ils ont augmenté de 10,4% pour s'établir à 21,1 milliards FC en 2018 contre 19,1 milliards FC en 2017, en lien avec l'augmentation des importations des matériaux de construction comme le ciment, les planches et les carrelages. En effet, les importations de ciment ont crû de 19% par rapport en 2017, en raison de la hausse des travaux de construction. Cette demande accrue a entraîné dans son passage une progression des importations de planches (+32%) et de carrelages (17,1%).

Tableau 12 : Evolution des importations des biens intermédiaires en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017	2018
Matériaux de construction	14 797	15 674	14 221	16 129	17 536
Autres biens intermédiaires	2 897	3 013	3 386	2 968	3 548
BIENS INTERMÉDIAIRES	17 694	18 687	17 606	19 096	21 084

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

En revanche, les importations de produits alimentaires ont accusé un repli entre 2017 et 2018 pour s'établir à 34,9 milliards FC contre 36,5 milliards FC, une évolution principalement imputable aux céréales (-9,2%), aux condiments (-28,9%) et aux boissons (-1,9%).

Tableau 13 : Evolution des importations des produits alimentaires en millions FC

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
Produits carnés	9 361	10 227	10 009	10 522	11 198
Animaux vivants	957	992	1 017	1 041	1 206
Céréales	14 854	14 838	15 955	15 425	14 007
Condiments	3 706	3 969	3 697	4 874	3 466
Boissons	2 733	2 777	3 195	2 747	2 696
Autres produits alimentaires	1 751	1 813	1 880	1 906	2 285
Total produits alimentaires	33 362	34 616	35 754	36 515	34 857
TOTAL BIENS D'ÉQUIPEMENT	26 940	20 301	21 749	25 321	33 899

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

En effet, les importations des produits céréaliers se sont établies à 14 milliards FC en 2018 après 15,4 milliards FC une année auparavant, sous l'effet d'une baisse des importations du riz (-9,2%) et de farine (-9,0%) sur la période.

Le repli des importations de condiments est principalement lié aux importations du sucre (-20,6%) et des huiles de cuisine (-41,1%).

Toutefois, les importations de produits carnés se sont établies à 11,2 milliards FC en 2018 contre 10,5 milliards FC un an plus tôt.

Par zone géographique, le Moyen-Orient garde sa première place en tant que fournisseur des Comores en 2018. Dans ce marché, les Émirats Arabes Unis restent les principaux fournisseurs des Comores grâce à l’approvisionnement en produits pétroliers.

En deuxième position avec 30,2% de part dans le total des importations, le marché asiatique a enregistré une contraction de ses ventes aux Comores de 11,7% entre 2017 et 2018. Ce recul est lié à la baisse des importations de certains produits en provenance de cette région, notamment des biens alimentaires et d’équipement.

Toutefois, la Chine reste le principal fournisseur des Comores dans le marché asiatique, même si elle ne détient que 24,4% de part dans le total des importations en provenance de cette zone. L’Inde et le Japon arrivent respectivement en 2ème et 3ème position avec 8,2% et 7,6% de part dans le total des importations en provenance du marché asiatique en 2018.

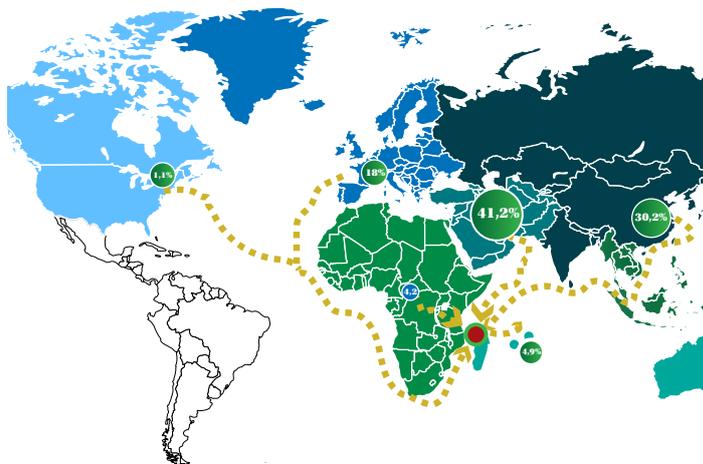
Occupant la troisième place dans le classement 2018 des fournisseurs des Comores, le marché européen a fourni 18% des importations contre 21,1% en 2017, une baisse liée au repli des importations des produits alimentaires, des biens d’équipement et des biens intermédiaires en provenance de cette zone, au profit d’autres régions plus compétitives.

Sur ce marché, la France demeure le principal fournisseur du pays avec 59,6% de part des importations en provenance d’Europe.

S’agissant du marché africain, les importations se sont établies à 7,9 milliards FC en 2018, en baisse de 2,4% par rapport à 2017.

Dans ce marché, les pays du COMESA restent les principaux fournisseurs des Comores, plus principalement Madagascar et Maurice qui ont approvisionné respectivement 32,2% et 13,6% du total des produits d’origine d’Afrique sur la période.

Figure 37 : Ventilation Géographique des importations des Comores en 2017, en % du total



Sources : Direction Générale des Douanes, BCC

Par pays, les Emirats Arabes Unis restent les principaux fournisseurs des Comores grâce à leur approvisionnement en produits pétroliers, avec une part de 41% en 2018, suivi du Pakistan avec 11,3% de part, grâce aux produits alimentaires.

Du côté des exportations de biens, la France demeure le premier client du pays avec ses achats de produits de rente (principalement les essences d’ylang-ylang et le girofle). En 2018, elle a capté près de 36% des exportations comoriennes.

En deuxième position, avec les achats de vanille et girofle, l’Inde détient 32% de part dans le total des produits en provenance des Comores.

Tableau 14 : Part des importations et exportations en % du total

Sources : BCC

	Pays	% des export.		Pays	% des import.
1	France	35,9%	1	Émirats Arabes Unis	41,0%
2	Inde	32,0%	2	Pakistan	11,3%
3	Allemagne	8,6%	3	France	10,6%
4	Émirats Arabes Unis	3,4%	4	Chine	8,3%
5	Pays-Bas	2,9%	5	Inde	2,6%
6	Canada	2,4%	6	Malaisie	2,4%
7	Singapour	2,1%	7	Madagascar	2,2%
8	Madagascar	2,0%	8	Japon	2,1%
9	Etats-Unis	1,6%	9	Afrique du Sud	2,1%
10	République Tchèque	1,3%	10	Turquie	2,1%

Encadré 2

Les implications de la montée des tendances protectionnistes sur les économies Africaines et comorienne en particulier

Depuis la crise financière mondiale de 2008, il est observé que de plus en plus de pays développent des comportements protectionnistes. Ce sentiment anti-mondialisation a été progressivement renforcé par les tensions commerciales qualifiées de « guerre commerciale » du fait de l'augmentation des droits de douane notamment entre les Etats-Unis d'Amérique (USA) et des partenaires commerciaux, tels que la Chine et certains pays de l'Union européenne. Ce recours au protectionnisme commercial est censé favoriser la sortie de crise en créant des barrières visant à protéger l'économie des effets négatifs de la libéralisation des échanges et en améliorant la balance commerciale.

Les instruments protectionnistes les plus utilisés sont :

- △ Les droits de douane
- △ Les financements du commerce
- △ La localisation de marchés publics
- △ Les programmes fiscaux d'incitation à l'export
- △ Les subventions aux agriculteurs (Europe et USA)

Ces mesures protectionnistes pourraient également influencer la conduite de la politique monétaire, en liaison avec la hausse des prix à l'importation, induite par l'augmentation des droits de douane. Ainsi, des droits de douane plus élevés ont un effet sur la croissance et l'inflation, tout en influençant les conditions financières, les anticipations et la confiance à court et moyen termes. Ces obstacles liés au commerce ont en effet des implications pour la politique de

la Banque Centrale, eu égard de l'incertitude entourant les perspectives de croissance économique et du recul de la productivité et de la production potentielle.

Les secteurs d'activité ciblés en priorité sont les secteurs des métaux, l'automobile, l'aéronautique et les produits chimiques et organiques.

Les pays asiatiques et ceux de l'Amérique latine sont pour le moment les plus exposés. Concernant les pays africains, partenaires commerciaux des pays touchés par les mesures protectionnistes comme la Chine (pays le plus influent pour les marchés agricoles et textiles et pour les prix des matières premières produites sur le continent africain), l'effet de contagion sera significatif.

L'augmentation constante des droits de douane pour les pays développés, a un double effet pour les pays africains :

- △ Un effet direct qui se matérialise entre autres par une augmentation des normes de qualité et de sécurité et une exclusion progressive des produits africains dans les marchés des pays développés et ;
- △ Un effet indirect qui se matérialise en une diminution des exportations des pays africains vers le pays partenaire touché. Cet impact indirect est significatif pour le secteur des transports (incluant l'automobile) mais limité pour les produits alimentaires et non significatif pour les produits agricoles.

L'économie comorienne est fortement dépendante de l'extérieur.

Une analyse comparative des taux annuels de croissance des échanges commerciaux et du PIB nominal montre que les phases de croissance prononcée du commerce correspondent à des phases de croissance économique soutenue. Il apparaît ainsi que les échanges commerciaux peuvent influencer positivement la croissance et donc le développement du pays.

Le compte des transactions courantes déficitaire, en liaison avec le déficit structurel de la balance commerciale, est compensé partiellement par la bonne tenue des transferts courants, essentiellement privés. « Petit pays », les Comores continuent à se fournir en biens et services à l'extérieur, et devront se financer grâce à l'extérieur du fait de l'étroitesse de leur marché financier.

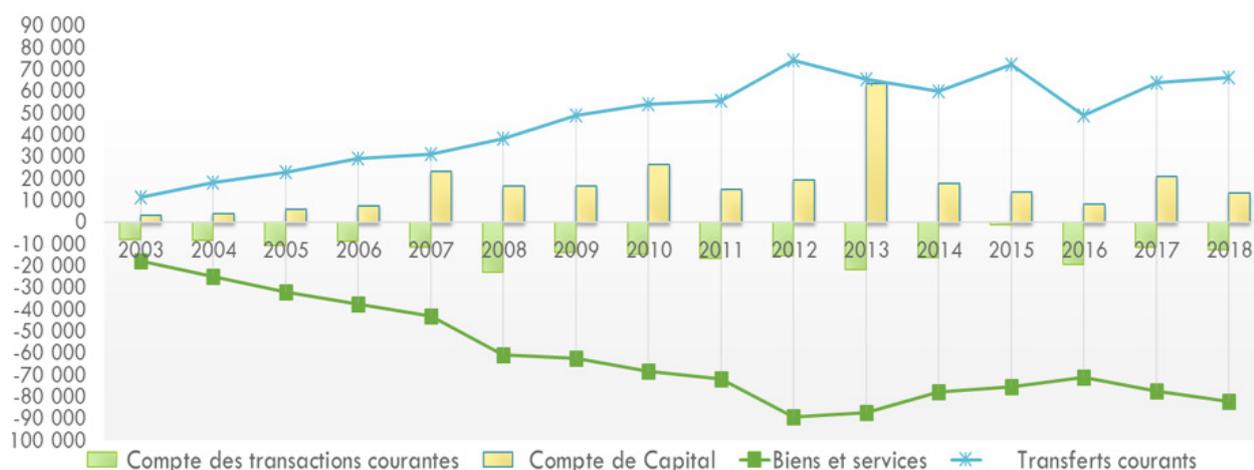
Le commerce international s'organisant de plus en plus autour des regroupements régionaux (Union Européenne, ASEAN, ALENA, MERCOSUR, COMESA, SADC, CEEAC, CEDEAO,...), les Comores doivent tirer avantage, en renforçant leur présence dans les organisations d'intégration régionale,

dont ils sont membres comme la SADC, la COI et le COMESA afin de réagir face à la montée du protectionnisme.

Le pays doit en effet :

- △ Miser sur les accords commerciaux régionaux pour abaisser les barrières tarifaires et favoriser le libre-échange,
- △ Promouvoir un développement interrégional entre les sous-régions du continent afin de briser sa dépendance à l'égard des grandes puissances économiques,
- △ Adopter une double stratégie de promotion des exportations et d'import substitution afin de résorber le défi commercial à l'horizon 2030

A ce titre, la BCC salue l'initiative de la ZLECA, qui, une fois finalisée, pourrait non seulement créer un marché de 1,2 milliard de personnes avec un PIB combiné de 2.500 milliards de dollars US mais également renforcer leur intégration dans l'économie mondiale.



Evolution des transactions africaines en millions FC

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE

3.1.2. Compte des services

Le solde de la balance des services s'est amélioré de 3,7 milliards FC, dégagant un excédent de 1,1 milliard FC en 2018 contre un déficit de 2,8 milliards FC en 2017, sous l'effet d'une amélioration des soldes des services de voyage et de communication sur la période, en dépit de la dégradation du solde des services de transport.

Le solde des services de voyage s'est établi à 31,6 milliards FC en 2018 contre 25,9 milliards FC en 2017. Cette évolution a été observée aussi bien au niveau des recettes de voyages à titre professionnel (+1,7 milliard FC) qu'à titre personnel (+4,1 milliards FC). Cette entrée de devises est en lien avec le nombre de touristes venant visiter les Comores qui a augmenté de 25,6% pour les visiteurs à titre professionnel s'établissant à 10 367 et de 8,9% pour les visiteurs à titre personnel pour s'établir à 25 498. En revanche, les dépenses de voyage se sont consolidées autour de 10,4 milliards FC.

Tableau 15 : Evolution des principaux soldes de la balance des services en millions FC

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
Transports	-16 587	-15 720	-16 221	-18 151	-19 818
Dont fret	-12 916	-11 312	-11 205	-12 472	-13 969
Voyages	14 065	13 974	12 889	15 622	21 165
Autres services	4 239	886	432	-124	-286
SOLDE DES SERVICES	1 716	-860	-2 900	-2 653	1 062

Source : BCC-DEEMS

Pour leur part, le solde des services de transport, structurellement déficitaire a enregistré un accroissement tant au niveau des recettes (+0,2 milliard FC) que des dépenses (+1,9 milliard FC), affichant un déficit de 19,8 milliards FC en 2018, en détérioration de 1,7 milliard FC par rapport à 2017, une évolution imputable au poids du fret dans les importations des biens mais aussi à l'insuffisance de l'offre locale dans le domaine du transport aérien et maritime vers l'extérieur.

3.1.3. Compte des revenus

L'excédent de la balance des revenus primaires a affiché une amélioration de 0,8 milliard FC entre 2017 et 2018 pour s'établir à 2,9 milliards FC en 2018 contre 2,2 milliards FC en 2017, en lien avec la progression des rémunérations des salariés et des revenus des investissements sur la période. En effet, les revenus du travail ont augmenté de 5,4%, passant de 1,5 milliard FC en 2017 à 1,6 milliard FC en 2018. Les revenus des investissements se sont également inscrits en hausse de plus de 100% pour se situer à 1,3 milliard FC en 2018 contre 0,7 milliard FC en 2017, en liaison avec l'amélioration de l'activité des entreprises à capitaux étrangers en l'occurrence l'activité bancaire.

Tableau 16 : Evolution des revenus primaires en millions FC

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
Rémunération des salariés	1 111	1 156	1 688	1 530	1 613
Revenus des investissements	558	1 067	765	662	1 330
Investissements directs	-871	-367	-797	-673	-308
Investissements de portefeuille	102	107	118	130	143
Autres investissements	1 328	1 326	1 444	1 204	1 495
SOLDE DES REVENUS	1 669	2 222	2 453	2 192	2 943

Source : BCC-DEEMS

3.1.4. Compte des transferts

Le solde des revenus secondaires est estimé à 67,9 milliards FC en 2018 contre 64,9 milliards FC en 2017, soit une augmentation de 3 milliards FC, attribuable aux transferts privés (+11,6 milliards FC). Ces derniers se sont établis à 60,1 milliards FC en 2018 contre 48,4 milliards FC en 2017, une performance imputable aux envois de fonds des migrants. En revanche, les transferts au profit des administrations publiques ont affiché un recul de près de 8,7 milliards FC sur la période en comparaison avec 2017.

Tableau 17 : Evolution des transferts courants, en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017	2018
Administrations publiques	8 566	27 462	6 560	16 495	7 884
Autres secteurs	51 491	44 724	42 479	48 437	60 084
SOLDE DES TRANSFERTS	60 057	72 186	49 038	64 931	67 968

Source : BCC-DEEMS

3.2. COMPTES DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

3.2.1. Compte de Capital

L'excédent du compte de capital s'est considérablement réduit comparativement à 2017 pour s'élever à 13,2 milliards FC en 2018 contre 20,9 milliards FC en 2017, en liaison avec le repli des transferts en capital sur la période.

3.2.2. Compte financier

Le compte financier non monétaire reflète l'évolution des comptes des transactions courantes et de capital. Il enregistre, sur une base nette, les opérations sur les actifs et les passifs financiers effectuées entre les résidents et les non-résidents. Aux Comores, les principales rubriques sont les investissements directs étrangers, les autres investissements ainsi que les avoirs de réserve.

> Capitaux Non Monétaires

Le solde des comptes non financiers a accusé un repli au niveau de son excédent enregistré en 2017 pour s'établir à 1,4 milliard FC (0,3% du PIB) en 2018 contre 10,9 milliards FC (2,3% du PIB) en 2017. Cette situation résulte de la forte baisse de l'excédent du compte de capital de 7,7 milliards FC, face à un solde courant structurellement déficitaire.

Hors variation des avoirs extérieurs nets du système bancaire, le solde du compte financier est ressorti excédentaire de 2,6 milliards FC (-2,3 % du PIB) en 2018 contre un déficit de 2,4 milliards FC en 2017. Cette situation a résulté de l'augmentation des engagements extérieurs sous formes d'investissements directs étrangers en dépit d'une évolution quasi-stable des avoirs en monnaie étrangère du secteur privé résident.

Tableau 18 : Evolution des capitaux non monétaires en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017	2018
Investissements directs étrangers	1 735	2 189	1 587	1 707	2 858
Investissements de portefeuille	0	0	0	0	0
Autres investissements	-4 135	5 713	1 283	-4 109	-285
SOLDE DES CAPITAUX NON-MONÉTAIRES	-2 400	7 902	2 870	-2 402	2 573

Source : BCC-DEEMS

> Capitaux Monétaires

La position extérieure nette des autres institutions de dépôts (AID) est créditrice de 3,4 milliards FC en 2018 après avoir été débitrice de 5,4 milliards FC en 2017. Cette amélioration a résulté d'une hausse de leurs avoirs en 2018 (+0,5 milliard) contre une contraction de 6,5 milliards FC en 2017, conjuguée à une baisse plus conséquente des engagements extérieurs des AID (-2,9 milliards FC contre -1,1 milliard FC).

Tableau 19 : Variation des avoirs et engagements de la Banque, en millions FC

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018
Avoirs	-5 861	978	8 342	-6 523	511
Engagements	-1 10	-286	3 264	-1 126	-2 903
POSITION EXTÉRIEURE DES A.I.D	-5 751	1 264	5 077	-5 397	3 414

Source : BCC-DEEMS

Au niveau de la Banque Centrale, les transactions se sont soldées par une baisse des avoirs extérieurs nets de 0,2 milliard FC après une augmentation de 14,1 milliards FC en 2017. Cette évolution est la conséquence d'une baisse des avoirs de réserves de 1,2 milliard FC et d'une baisse des engagements extérieurs moins conséquente par rapport à 2017.

Tableau 20 : Variation des avoirs et engagements de la Banque en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017	2018
Avoirs de réserve	7 493	65	-16 254	12 362	-1 244
Or monétaire	36	-5	+39	-5	-19,1
Droits de tirages spéciaux	-1 212	+288	-2 205	-662	-627,9
Position de réserve au FMI	22	23	1 397	-117	67,5
Devises étrangères	8 416	20 977	-15 461	13 171	-645,5
Autres créances	231	-18	-24	-25	-19,2
Engagements	739	736	-862	-1 703	-1 085
Crédits et prêts du FMI	484	340	-808	-1 345	-1213,6
Droits de tirages spéciaux	321	333	10	-369	113,7
Numéraires et Dépôts	-66	63	-64	11	15,4
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DE LA BCC	6 754	20 529	-15 392	14 065	-159,7

Source : BCC-DEEMS

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE

3.3. PERSPECTIVES POUR 2019

Le commerce extérieur devrait enregistrer un repli de sa contribution à la croissance de 2019, en raison de la hausse de la demande intérieure qui résulterait de la hausse des investissements publics et privés destinés à la reconstruction des zones sinistrées après le passage du cyclone Kenneth.

En effet, les importations connaîtraient une amélioration sensible due aux besoins de consommation et d'investissements post cyclone. Leur dynamisme enregistré en 2018, tiré par les importations de produits d'équipement et des biens intermédiaires devrait être consolidé en 2019. Parallèlement, les exportations devraient aussi se consolider en liaison avec le maintien des recettes issues des expéditions des produits de rente et des recettes touristiques.

Bien évidemment, une consolidation des exportations ne pourrait pas atténuer l'effet de l'accroissement des importations. Ainsi, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB resterait négative.

Concernant les envois de fonds, principale source de devises du pays, les transferts privés devraient maintenir leur dynamisme soutenu par le rythme de croissance des arrivées des touristes et de la diaspora. Cependant, le rythme de croissance de l'excédent des transferts ne serait pas suffisant pour compenser le déficit de la balance des paiements qui serait induit par un déficit commercial.



*Stade omnisport de Malouzi,
inauguré en 2019.*



*Nouvelle direction générale des
Douanes, dans le quartier de la
Coulée, à Moroni.*



Vue intérieure de l'Aéroport International Prince Said Ibrahim (AIMPSI), à Hahaya, Grande Comore.

The background of the page is a collage of Comorian 10,000 Franc banknotes. The notes are shown at an angle, overlapping each other. They feature a portrait of a man in a traditional hat, the text '10000', and 'BANQUE CENTRALE DES COMORES DIX MILLE FRANCS'. The year '2006' is also visible on one of the notes.

PARTIE II
MONNAIE,
CRÉDIT ET
POLITIQUE
MONÉTAIRE

I. Conduite de la politique monétaire

La mise en œuvre de la politique monétaire est étroitement liée à la question du financement bancaire ou du financement du développement en général. Les statuts de la BCC, en son article 6, stipulent que la politique monétaire de la BCC a pour objectif ultime d'assurer la stabilité monétaire.

Ils précisent à la fois que la BCC se doit de soutenir les politiques économiques générales formulées par l'Union des Comores et ce sans préjudice à l'objectif de stabilité monétaire.

Pour mener à bien cette mission, la BCC dispose d'un certain nombre d'instruments qu'elle mobilise dans un contexte de :

- i) Régime de change fixe avec l'euro,
- ii) Liquidité structurellement excédentaire pour certains établissements bancaires,
- iii) Absence de marchés de liquidités.

Jusqu'à présent, le seul instrument actif reste l'obligation de constituer des réserves à la BCC par les banques, dont le taux varie en fonction de la conjoncture et des fondamentaux de l'économie.

Il s'agit d'une politique monétaire stabilisant la conjoncture conformément au souhait aussi bien des petites entreprises dont la plupart exercent dans l'informel, que des travailleurs.

Il convient de noter que le taux de change constitue à la fois un objectif intermédiaire et opérationnel de la politique monétaire pour la BCC.

Celle-ci répond aux aspirations des acteurs du commerce international (importateurs) et du secteur financier qui sollicitent à la fois une stabilité du taux de change et une liberté des mouvements de capitaux.

La ponction ou l'injection de liquidité reste l'un des premiers enjeux de la BCC en matière de politique monétaire et de financement bancaire : elle nécessite une bonne calibration de son enveloppe, en prenant notamment en compte les besoins incompressibles de liquidité dus au faible développement du marché interbancaire.

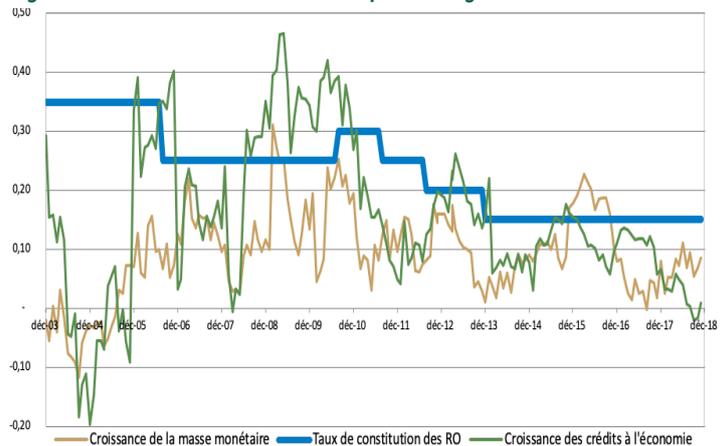
1. Constitution des réserves obligatoires

La liquidité des autres institutions de dépôts à la BCC s'est légèrement améliorée, avec une moyenne de 1,9 milliard FC de réserves obligatoires et de 1,5 milliard FC de réserves excédentaires en 2018 contre respectivement 1,9 milliard FC et 1,2 milliard FC en 2017.

Le taux de croissance du crédit à l'économie a franchi la barre de zéro pour devenir négatif pour la première fois depuis mars 2008.

Après avoir régulièrement révisé le taux de constitution des réserves obligatoires, eu égard aux évolutions des fondamentaux de l'économie nationale en termes de liquidité

Figure 38 - Evolution des indicateurs en pourcentage



Source : BCC, DEEMS

2. Politique de taux

Les opérations de la BCC restent indexées au taux du marché interbancaire de la BCE (EONIA). En effet, les taux d'intérêt sont nécessairement liés à ceux du pays de la monnaie d'ancrage. En raison de la parité fixe du Franc comorien avec l'Euro, la BCC dispose de taux de référence ancrés aux taux de la zone euro à travers la référence de l'EONIA. Ainsi, le taux d'escompte et de rémunération des réserves sont définis comme variant en fonction de l'EONIA auquel est retiré ou ajouté une marge fixe.

Cette marge est beaucoup plus faible que dans les autres pays de la Zone franc même si elle reste fluctuante et est essentiellement définie par rapport au taux de la BCE.

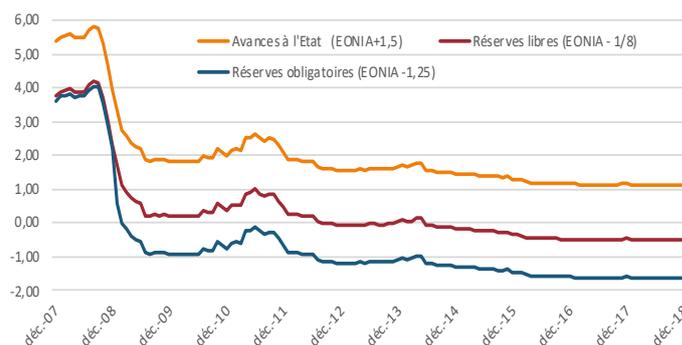
3. Facteurs autonomes de la liquidité

La liquidité bancaire s'est améliorée tout au long de l'année 2018 pour s'établir à 72 milliards FC à fin décembre après 65,3 milliards FC à fin décembre 2017, soit (+10,3%). Au-delà de l'augmentation des avoirs des autres institutions de dépôts (AID) dont le taux de constitution des réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale est fixé à 15% depuis fin 2013, le dynamisme de la liquidité bancaire est en grande partie expliqué par l'évolution de ses facteurs autonomes.

En effet, le facteur actifs extérieurs nets (AEN) a en moyenne augmenté durant l'année 2018 en dépit des baisses enregistrées au premier semestre expliquées par des sorties massives de devises liées aux paiements des importations. Les dépôts de l'Administration Centrale ont enregistré une forte baisse de 50,8% durant la période témoignant le transfert de la monnaie banque centrale du compte du Trésor vers le compte des AID.

De ce fait, même si la circulation fiduciaire a connu une hausse en cette période (+9,1%), son effet a été réduit par le renforcement des AEN et la diminution des dépôts de l'administration centrale induisant l'augmentation de la liquidité bancaire.

Figure 39 - Evolution des taux de la BCC en pourcentage



Source : BCC, DEEMS

Tableau 21 : Variation des avoirs et engagements des AID en millions FC

Rubriques	juin-17	déc-17	juin-18	déc-18	17/16 (%)
Circulation fiduciaire	30 530	32 904	32 688	35 904	9,1
Actifs extérieurs nets	62 623	76 198	65 446	76 038	- 0,2
Créances sur l'Administration Centrale	13 797	16 316	15 905	15 168	- 7,0
Dépôts de l'administration Centrale	6 601	9 783	5 522	4 814	-50,8
Autres Créances	987	874	897	894	2,3
Autres dépôts	1 029	3 045	2 205	2 565	- 15,7
Autres postes nets	12 348	13 477	11 770	11 360	- 15,7
Total des FAL	26 900	34 179	30 063	37 457	9,6
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DE LA BCC	6 754	20 529	-15 392	14 065	-159,7

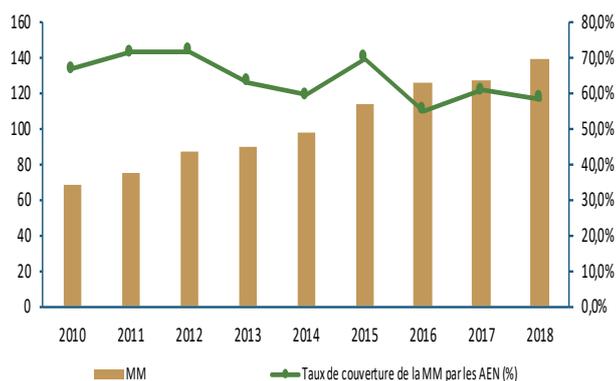
Source : Banque Centrale des Comores-DEEMS

4. Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire

Durant l'année 2018, la BCC a poursuivi ses réflexions pour proposer un instrument de refinancement adapté au contexte de collatéral disponible très limité dans notre pays. En effet, la BCC a engagé un chantier de réformes visant à moderniser le cadre de politique monétaire, afin d'élargir ses moyens d'intervention. Avec l'appui technique des partenaires, notamment le FMI et la Banque de France, des études ont été menées et de nouveaux instruments ont été identifiés. L'action de la BCC dans ce domaine vise particulièrement à influencer les taux interbancaires en ayant recours à un ensemble d'instruments qui constitueront le nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire. Le pilotage des taux devrait permettre à la BCC d'absorber à la fois les excédents de liquidité bancaire et de répondre aux besoins de refinancement des banques à travers des supports de garantie sans risque.

II. Evolution de la masse monétaire

Figure 40 - Evolution de la masse monétaire en milliards FC



Sources : Estimations et projections INSEED et Banque Centrale des Comores

La situation monétaire à fin décembre 2018 est marquée par une progression, en glissement annuel, de la masse monétaire passant de 127,7 milliards FC à fin 2017 à 138,5 milliards FC à fin 2018 soit une hausse de 8,5%.

Cette dynamique est portée à la fois par un accroissement du crédit intérieur et habituellement par une affluence de devises.

Cependant, l'augmentation de la masse monétaire par sa contrepartie intérieure a diminué la couverture monétaire par les actifs extérieurs nets de 2,4 points de pourcentage s'élevant à 58,5% en 2018 après 60,9% en 2017.

De même, le ratio des réserves extérieures en mois d'importations de biens et services a été réduit par une hausse des importations, s'établissant à 7,7 mois en 2018 après 8,5 mois en 2017.

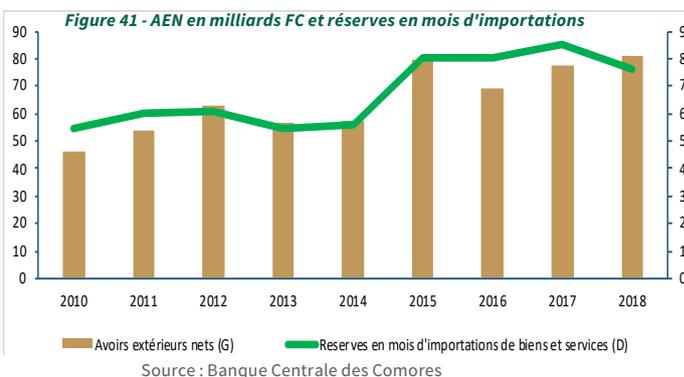
1. Contreparties de la masse monétaire

Au terme de l'année 2018, les sources de la création monétaire au profit des agents non financiers ont augmenté de 4,6% pour s'établir à 170,7 milliards FC après 163,2 milliards FC à fin 2017.

1.1 ACTIFS EXTÉRIEURS NETS

La croissance continue des envois de fonds cumulée à l'amélioration des échanges avec le reste du monde, en l'occurrence l'accroissement des exportations de biens et services (cf. annexe Indicateurs macroéconomiques aux Comores), s'est traduite par une augmentation des actifs extérieurs bruts, notamment les avoirs et placements en dépit des sorties de devises liées au règlement des importations.

En effet, malgré la baisse enregistrée au niveau de la Banque Centrale à fin décembre 2018 par rapport à la même période de l'année précédente, les actifs extérieurs bruts de l'ensemble du système se sont en moyenne établis à 90,3 milliards FC au cours de l'année 2018 contre 87,4 milliards FC pour l'année 2017 soit une hausse de 3,3%.



Source : Banque Centrale des Comores

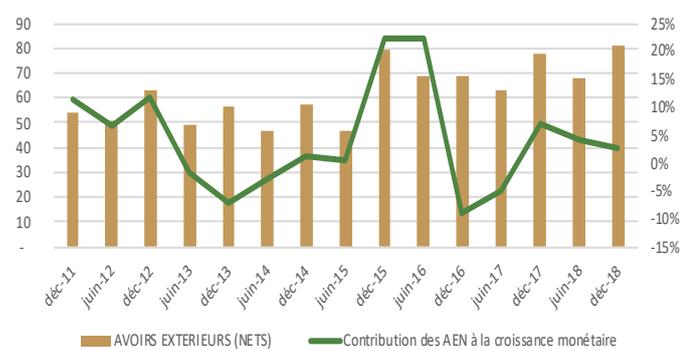
Concernant les engagements extérieurs, ceux-ci enregistrent une baisse aussi bien au niveau de la Banque Centrale en raison des paiements réguliers des échéances au titre du remboursement du prêt FEC (Facilités Elargies de Crédit) du FMI qu'au sein des

II. EVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE

autres institutions de dépôts, indiquant un faible recours de ces dernières aux concours extérieurs. En conséquence, les engagements extérieurs passent de 17 milliards FC à fin décembre 2017 à 13 milliards FC à fin décembre 2018 soit une baisse de 23,4%.

En somme, les actifs extérieurs nets du système ont augmenté de 4,2%, en suivant une tendance saisonnière, pour passer de 77,7 milliards FC à fin décembre 2017 à 81 milliards FC à fin décembre 2018. Toutefois, sa contribution à la croissance monétaire a été réduite s'élevant à hauteur de 2,5% contre 6,9% une année auparavant.

Figure 42 - Avoirs extérieurs net (en milliards FC) et la contribution à la croissance monétaire en %



Source : BCC

Tableau 22 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC

Encours en millions	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	Var 18-17 (%)
AEN Banque Centrale	77 525	62 133	76 197	76 038	- 0,2
Actifs extérieurs	90 892	74 638	87 000	85 756	- 1,4
Engagements extérieurs	13 367	12 505	10 802	9 718	- 10,0
AEN Autres ID	1 837	6 914	1 518	4 931	224,9
Actifs extérieurs	5 904	14 245	7 722	8 233	6,6
Engagements extérieurs	4 066	7 331	6 204	3 302	- 46,8
AEN	79 362	69 047	77 716	80 969	4,2

Source : BCC-DEEMS

1.2 CRÉDIT INTÉRIEUR

Le crédit intérieur a contribué à la croissance monétaire à hauteur de 3,3%. Il a par ailleurs enregistré une progression pour s'établir à 89,7 milliards FC à fin décembre 2018 après 85,5 milliards FC à fin décembre 2017 soit une hausse de 5%.

a) Créances nettes à l'Etat

Au terme de l'année 2018, les créances nettes sur l'administration centrale se sont élevées à 9,5 milliards FC contre 5,9 milliards FC l'année précédente, représentant une hausse de 60,4 %. Cette évolution est justifiée par l'augmentation du financement de l'Etat issu de la Banque Centrale dont l'encours moyen est passé de 13,7 milliards FC au cours de l'année 2017 à 15,7 milliards FC pour l'année 2018, cumulé à la forte baisse de ses dépôts. En revanche l'encours des crédits octroyés par les autres institutions de dépôts à l'Etat s'est réduit de 30% pour s'établir à 1,5 milliard FC à fin 2018 contre 2,1 milliards FC fin 2017.

Tableau 23 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC

Rubriques	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	Var 18-17 (%)
Créances nettes BCC	- 3 372	10 981	6 533	10 354	58,5
Crédits dont	11 056	14 431	16 316	15 168	- 7,0
BCC	2 735	3 428	6 929	6 932	-
FMI	8 321	11 003	9 387	8 236	- 12,3
Dépôts	14 429	3 451	9 783	4 814	- 50,8
Créances nettes AID	- 891	- 740	- 587	- 819	39,5
Crédits	1 006	3 861	2 089	1 458	- 30,2
Dépôts	1 897	4 601	2 676	2 276	- 14,9
CRÉANCES NETTES À L'ETAT	- 4 264	10 241	5 946	9 535	60,4

Source : BCC-DEEMS

b) Crédits à l'économie

L'encours des créances sur les sociétés non financières et autres secteurs résidents s'est consolidé en 2018, s'établissant à 80,2 milliards FC après 79,5 milliards FC à fin 2017.

En effet, les crédits accordés au secteur privé sont passés de 77,2 milliards FC à fin décembre 2017 à 78,1 milliards FC à fin décembre 2018 ceux accordés au secteur public sont passés de 2,3 milliards FC à 2,1 milliards FC sur la même période.

Figure 43 - Evolution des crédits à l'économie en milliards FC

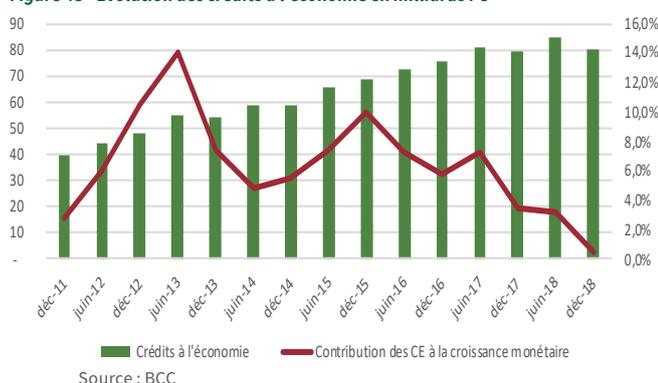


Tableau 24 : Evolution des évolutions des crédits à l'économie en millions FC

Rubriques	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	Var 18-17 (%)
Credits à l'économie	68 680	75 158	79 512	80 172	0,8
Secteur public	907	2 899	2 345	2 050	-12,6
Secteur privé	67 773	72 259	77 167	78 123	1,2

Source : BCC-DEEMS

2. Composantes de la masse monétaire

2.1. M1 : Masse monétaire au sens étroit

Les moyens de paiements ont enregistré une augmentation de 6,8 milliards FC soit (+8%), par rapport à 2017. Cet accroissement est observé aussi bien au niveau de la circulation fiduciaire qu'au niveau des dépôts transférables. En effet la circulation fiduciaire s'est établie à 35,9 milliards FC à fin 2018 après 32,9 milliards FC à fin 2017, compte tenu de la faiblesse de développement du système de paiement, accentué par l'augmentation saisonnière liée à la hausse du volume des activités pendant la période du ramadan et celle des célébrations du grand mariage.

Les dépôts transférables ont également connu un accroissement de 3,8 milliards FC soit (+7,3%) pendant la même période, dû à la hausse des dépôts collectés par les autres institutions de dépôts, car ceux effectués à de la Banque Centrale ont diminué.

Tableau 25 : Evolution des disponibilités monétaires en millions FC

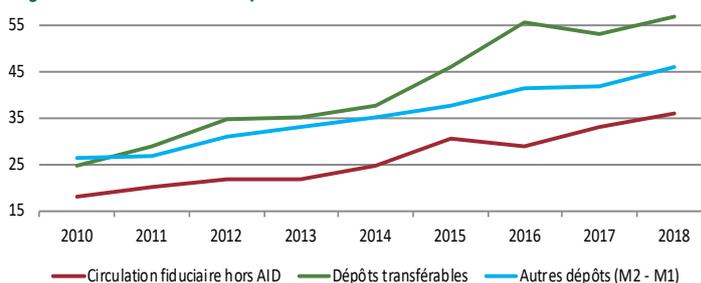
Rubriques	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	Var 18-17 (%)
M1/ Moyens de paiement	76 379	84 267	85 934	92 781	8,0
Circulation fiduciaire hors AID	30 387	28 727	32 904	35 904	9,1
Dépôts transférables	45 992	55 541	53 031	56 877	7,3
Banque Centrale	2 039	2 177	3 045	2 565	-15,7
AID	43 953	53364	49 986	54 311	8,7

Source : BCC-DEEMS

2.2. M2 : Epargne liquide

De la même manière que les disponibilités monétaires, l'encours des autres dépôts, plus précisément, l'épargne à vue et les dépôts à terme, a progressé de 9,5%, passant de 41,7 milliards FC à fin 2017 à 45,7 milliards FC à fin 2018.

Figure 44 - Evolution des composantes de la masse monétaire en milliards FC.



Source : BCC

2.3. PERSPECTIVES 2019

Au niveau des comptes monétaires, on devrait observer une consolidation des avoirs extérieurs nets (+1%), une légère hausse au niveau des créances nettes à l'Etat (+2%) et une forte hausse du financement bancaire à l'économie (+10%) et par conséquent une augmentation de la masse monétaire (+5,1%).

En effet, la consolidation des avoirs extérieurs nets devrait résulter du maintien du dynamisme au niveau des comptes extérieurs pendant que la progression des créances nettes à l'Etat proviendrait du maintien des dépenses de l'Etat dans l'exécution de son programme d'investissement. Concernant le rythme de croissance du crédit à l'économie, elle bénéficierait du dynamisme de l'économie induit par la reconstruction post-cyclone et une amélioration du climat des affaires par rapport à 2018.

Façade est de la Banque Centrale des Comores, à Moroni.



III. Evolution du secteur bancaire et financier

1. Présentation du système bancaire et financier

Le dynamisme lancé depuis l'ouverture en 2007 du secteur bancaire et financier comorien se poursuit.

En effet, en 2018, le système bancaire et financier a accueilli un nouvel acteur : l'Union des Sanduk de Ngazidja (URGC) agréé en qualité de réseau d'IFD.

Un secteur financier en pleines mutations

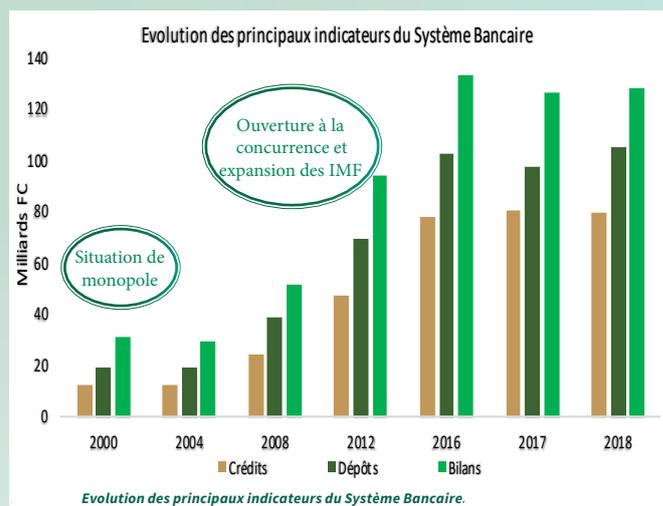
Le système bancaire comorien a enregistré ces dernières années une profonde mutation, avec la fin d'une situation monopolistique et l'octroi d'agréments à de nouveaux intervenants.

A la fin 2018, le système bancaire et financier comorien est composé de onze institutions financières agréées : 4 Banques, 4 Institutions Financières Décentralisées (IFD) et 3 Intermédiaires Financiers. Cette ouverture du système bancaire a eu un effet immédiat sur l'évolution des crédits à l'économie.

En effet, jusqu'en 2004, période marquée par une situation monopolistique dans le secteur financier, comme pour les dépôts, les crédits à l'économie sont restés stables, évalués à une moyenne de 10,1 milliards FC.

Depuis 2005, le système bancaire a notamment été marqué par :

- ▲ L'agrément de deux réseaux de microfinance en 2005 et 2006 qui disposent d'une large couverture géographique,
- ▲ La reprise de l'activité de crédit de la Banque de Développement des Comores,
- ▲ L'ouverture en 2005 de la Société Nationale des Postes et Services Financiers qui a repris les activités de la Caisse nationale d'épargne,
- ▲ L'ouverture de deux nouvelles banques commerciales en 2007 et 2009



Dans ce contexte, les crédits à l'économie sont passés de 10,5 milliards FC en décembre 2004 à près de 80,2 milliards FC en décembre 2018. Toutefois le taux brut de créances en souffrance reste encore élevé (24% en 2018 contre 31% en 2000).

Parallèlement, au cours de la période, l'épargne collectée par le système bancaire sous forme de dépôts s'est inscrite en constante progression pour s'établir à fin décembre 2018 à 104,6 milliards FC contre 19 milliards FC à fin décembre 2004.

Toutefois, en dépit de ces évolutions, le rapport entre les crédits à l'économie et le PIB reste faible même s'il y a eu des progrès notables, puisqu'il est passé de 6,9% lors de la période 2000-2007 à 18% en 2018 soit un niveau nettement inférieur aux moyennes subsahariennes (61,8%) et des PMA (38,8%).

L'année 2018 est marquée par l'amélioration du paysage financier avec l'agrément par la Banque Centrale de l'Union Régionale des Sanduk Ngazidja. Cependant, malgré cette amélioration, des marges de manœuvre existent encore pour améliorer la situation de notre système financier en comparaison avec les petits Etats insulaires de la sous-région. En effet, selon les statistiques disponibles, le taux de bancarisation se situe à 22,6% en 2018 contre 90% à l'île Maurice et 18% à Madagascar, en raison essentiellement de l'apport significatif de tous les types d'établissements de crédit.

III. EVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER

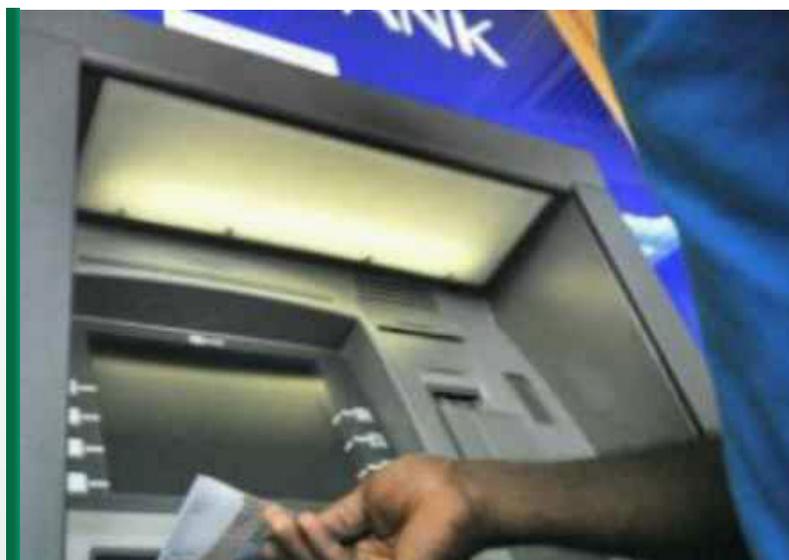
L'environnement bancaire s'est notablement diversifié au cours des dernières années. En fin 2018, le pays compte 137 agences hors sièges et 25 guichets automatiques de billets (GAB). Au cours de la même période le secteur a collecté 104,6 milliards FC de ressources contre 97,7 milliards FC en 2017 et a distribué 80,2 milliards FC de crédits contre 80,7 milliards FC en 2017 à la clientèle en progression annuelle de 10,7%.

Ces résultats restent atténués par la persistance de la faiblesse des indicateurs d'accès des populations aux services financiers aux Comores.

Pour ce qui est des IFD, le secteur ne s'est pas vraiment densifié. On ne compte que 4 institutions de microfinance en 2018. Toutefois, l'activité d'intermédiation s'est faiblement accrue au cours de cette période. En effet, les points de services ne sont passés que de 64 en 2017 à 97 en 2018, avec l'agrément de Sanduk Ngazidja. Le nombre de client a crû de 11,4% passant de 321 203 à 357 705 sur la période. Quant aux dépôts et aux encours de crédits, leurs croissances sont estimées respectivement à 7,1% et -2,5% entre 2017 et 2018.

Aux Comores, les services financiers postaux ont joué un rôle important dans l'intermédiation financière de base (dépôts, envoi et réception de fonds). Du fait de la relative proximité de leur implantation auprès des populations, ils continuent de participer activement à la collecte de l'épargne, malgré sa baisse de 2% s'élevant à 18,5 milliards FC en 2018 contre 18,8 milliards FC en 2017.

Le premier indicateur retenu pour mesurer l'utilisation des services financiers est le nombre d'adultes épargnants dans une institution financière.



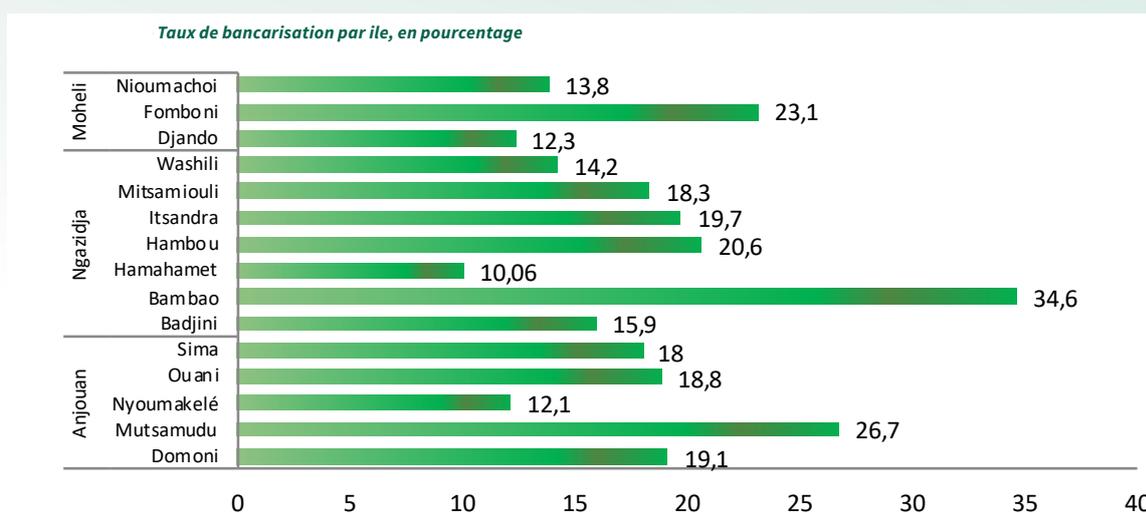
Le deuxième indicateur utilisé est le nombre d'emprunteur auprès des institutions financières. A ces deux indicateurs, on prend en compte également l'utilisation des systèmes de paiements à savoir : l'utilisation des cartes bancaires, les chèques et les paiements électroniques.

D'après l'enquête FAS, le nombre d'épargnants comoriens pour 1000 adultes dans une institution financière est de 130, un taux bien inférieur par rapport à la moyenne mondiale et de l'Afrique subsaharienne à faible revenu. Ce comportement est d'autant plus manifeste pour le deuxième indicateur. En effet, le nombre d'emprunteurs pour 1000 adultes est seulement de 11.

A cela s'ajoute la faible utilisation des chèques et des cartes bancaires dans le pays.

Ce bas niveau d'utilisation des services financiers pourrait provenir de la faible diversification ou de connaissance des produits financiers due à une faible éducation financière de la population, à la faiblesse des revenus mais aussi par l'absence de politique marketing agressive des institutions financières.

De même, les faibles niveaux d'accès et d'utilisation des services financiers du pays résulteraient d'une forte préférence pour la liquidité.



Source : Banque Centrale des Comores, DEMS, 2018

En résumé, l'inclusion financière aux Comores est caractérisée par un accès limité et une faible utilisation des produits financiers de base par les ménages.

Ce faible taux d'inclusion financière peut être expliqué par différents facteurs que ce soit au niveau de l'offre ou de la demande des services financiers. Il est faible, en particulier chez les personnes à revenus modeste, chez ceux qui ont de faibles niveaux d'éducation, et chez les jeunes, dont beaucoup résident dans les zones rurales.

Il convient également de noter que les services financiers offerts par les institutions financières sont généralement concentrés dans les zones urbaines, le taux de bancarisation étant très élevé dans les grandes villes à savoir (Mutsamudu, Bambao et Fomboni).

Par ailleurs, l'offre de services financiers demeure également confrontée à des problèmes de diversification en termes de produits financiers et d'une forte asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs.

2. Situation des banques et établissements financiers

A la fin 2018, le total bilan consolidé des établissements de crédit s'est accru (+7%), passant de 123,8 milliards FC en décembre 2017 à 132,1 milliards FC en décembre 2018.

L'encours de crédit net est resté stable à 68,3 milliards FC entre 2017 et 2018, tandis que le taux de créances douteuses a augmenté pour s'établir à 24,1% en brut et 11% en net de provisions contre 23,6% et 9,9% en 2017. Ces créances sont provisionnées à hauteur de 61,1% contre 65,9% en 2017.

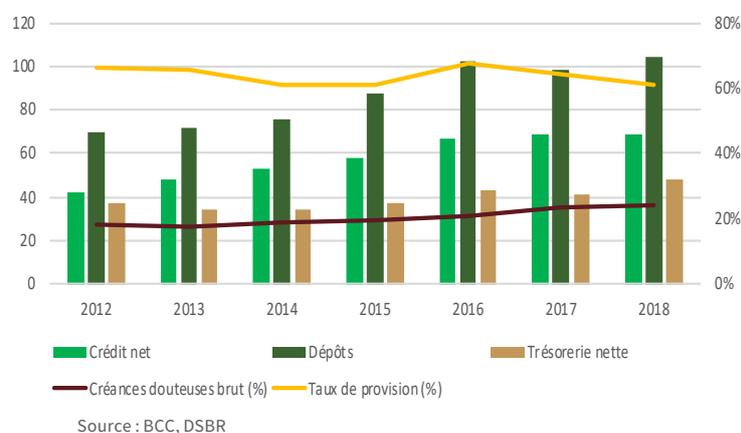
Les efforts de provisionnement consentis par certaines banques, sur les anciennes créances, ont permis de nettoyer leurs bilans et d'assurer un suivi extra comptable des créances passées en perte conformément à la réglementation.

Tableau 26 : Bilan consolidé des établissements de crédit (en millions FC)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018**
Actif							
Trésorerie nette	36 640	34 103	34 472	37 803	45 829	41 643	47 910
Crédit net	42 012	47 819	52 372	58 138	66 999	68 364	68 362
- Douteux	8 504	9 377	11 149	15 765	15 635	19 062	19 359
- Provisions	5 647	6 149	6 773	9 722	11 099	12 566	11 831
Titres et divers	3 558	3 407	3 095	4 049	3 396	6 236	8 102
Immobilisations nettes	5 553	5 422	6 206	6 868	7 854	7 594	7 765
TOTAL ACTIFS	87 763	90 751	96 145	106 858	124 078	123 836	132 139
Passif							
Trésorerie passif	2 988	2 936	3 169	1 902	3 288	2 538	4 326
Dépôts	69 480	71 739	75 685	87 749	102 343	97 949	104 616
Titres et divers	3 137	3 214	2 983	3 876	3 871	5 697	4 938
Fonds propres	12 158	12 861	14 308	13 331	14 575	17 652	18 260
TOTAL PASSIF	87 763	90 750	96 145	106 858	124 078	123 836	132 139

Source : BCC-DSBR, *Donné revues CAC, ** données provisoires

Figure 45 - Evolution des indicateurs en milliards FC, sauf indications



Source : BCC, DSBR

2.1. EPARGNE DU SYSTEME BANCAIRE

En décembre 2018, le total des dépôts s'est établi à 104,6 milliards FC contre 97,9 milliards à fin 2017, soit une hausse de 7% par rapport à 2017 et 2% par rapport à 2016, expliquée principalement par une mobilisation de l'épargne des particuliers.

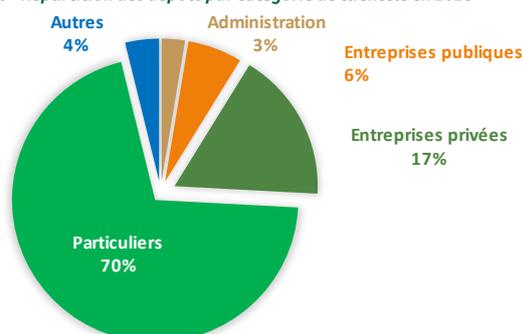
La répartition de l'épargne par type de clientèle est restée quasi identique avec une forte mobilisation de l'épargne des ménages à 70% suivi de l'épargne des entreprises privées à 17%, soit une amélioration d'un point par catégorie.

Tableau 27 : Evolution des dépôts par catégorie de clientèle (en millions FC)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018**
Administration	1 783	1 842	2 024	2 565	5 887	3 726	2 738
Entreprises publiques	5 933	5 324	2 835	5 470	8 789	7 845	6 432
Entreprises privées	11 543	13 420	14 408	14 824	18 724	13 658	17 864
Particuliers	48 524	49 969	54 847	63 662	68 016	68 649	73 588
Autres	1 698	1 184	1 571	1 228	927	4 070	3 994
TOTAL DÉPÔTS	69 480	71 739	75 684	87 749	102 343	97 949	104 616

Source : BCC-DSBR, *Donné revues CAC, ** données provisoires

Figure 46 - Répartition des dépôts par catégorie de clientèle en 2018



Source : BCC, DSBR

2.2. LIQUIDITÉ DU SYSTÈME BANCAIRE

En 2018, la trésorerie du système a enregistré une hausse de 14,6% par rapport à 2017, grâce aux mesures restrictives de maîtrise des risques imposées par la BCC dans certains établissements de crédits. Le taux de liquidité reste confortable à 45,8% mais disparate entre les établissements.

Les établissements en difficultés présentant un taux de liquidité proche du taux de liquidité indicatif de la BCC (seuil minimum de 30%).

Tableau 28 : Evolution de la liquidité du système bancaire (en millions FC et en %)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018**
Trésorerie Actif	42 396	38 136	38 268	41 173	50 861	45 899	49 726
Trésorerie interbancaire Passif	5 756	4 033	3 796	4 560	5 033	4 256	1 817
Trésorerie nette	36 640	34 103	34 472	36 613	45 828	41 643	47 910
TAUX DE LIQUIDITÉ (TRÉSORERIE NETTE / DÉPÔTS) (%)	52,7	47,5	45,5	42,6	41,9	42,5	45,8

Source : BCC-DSBR, *Donné revues CAC, ** données provisoires

2.3. CRÉDIT DU SYSTÈME BANCAIRE

En dépit d'une surliquidité disparate entre les établissements et un niveau de fonds propres relativement bas, le secteur bancaire est tout prêt d'atteindre son potentiel de transformation avec un taux de 76%, en recul toutefois de 5 points par rapport à 2017.

A cela, s'ajoute la problématique des crédits improductifs qui ont atteint un niveau élevé et qui freinent le financement de l'économie.

CHIFFRES CLÉS - ENCOURS ET CRÉANCES DOUTEUSES

61,1 %

Taux de provision des créances douteuses

+24,1%

Taux des créances douteuses (en brut)

123,8 milliards

Total du bilan consolidé

68,3 milliards

Total des encours de crédit nets

CHIFFRES CLÉS - LIQUIDITÉ

45,8 %

Taux de liquidité du système bancaire

+14,6%

Evolution du taux de liquidité du système bancaire

47,9 milliards

Total trésorerie nette

104,6 milliards

Total des dépôts en décembre 2018

La structure de distribution de crédit par type de clientèle et par type d'institution est identique à 2017 :

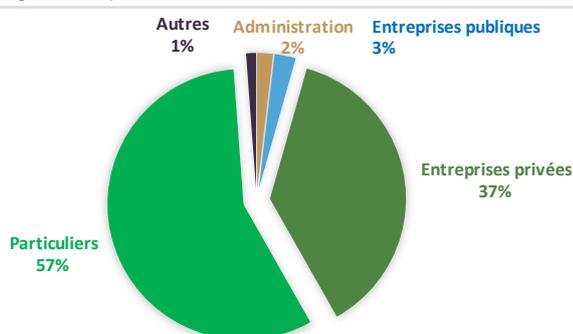
- > Dans l'ensemble, le **financement de l'économie** a connu un ralentissement au niveau des banques sans doute en raison d'un environnement juridico-économique jugé peu favorable. Les entreprises privées sont les plus affectées par ce phénomène, elles ont été financées seulement à 37,5% de l'encours brut contre 41%, soit une baisse de 3,5 points entre 2017 et 2018.
- > Le **financement de l'administration** a connu un ralentissement de 1 milliard FC en 2018
- > Les **IFD** ont, quant à elles, financé les particuliers, dont l'encours s'élève à 45,7 milliards FC, soit 57% de l'encours brut. A cela, il convient de préciser que certaines entreprises individuelles ou qui sont dans l'informel sont classées comme particuliers par les SIG des IFD

Tableau 29 : Evolution du crédit brut par catégorie de clientèle (en millions FC)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018**
Administration	0,9	1,0	1,1	1,1	3,9	2,5	1,5
Entreprises publiques	0,5	2,8	0,9	0,8	2,9	2,3	2,0
Entreprises privées	25,6	27,2	30,7	35,1	36,1	33,0	30,0
Particuliers	20,6	22,7	26,1	31,5	34,0	42,0	45,7
Autres	0,1	0,2	0,4	0,3	1,3	1,2	0,9
TOTAL DÉPÔTS	47,7	54,0	59,2	68,8	78,1	80,9	80,2

Source : BCC-DSBR, *Donné revues CAC, ** données provisoires

Figure 47 - Répartition du crédit brut à la clientèle en 2018



Source : BCC, DSBR

En termes d'échéances :

En 2018, les financements à court et à moyen terme sont restés quasi stables passant de 34,9 milliards FC en 2017 à 34,6 milliards FC en 2018 alors que les financements à moyen terme sont passés de 27 milliards FC en 2017 à 19,9 milliards FC en 2018, en recul de - 25%.

Les financements à long terme sont restés stables passant de 4 milliards FC en 2017 à 4,5 milliards FC en 2018 représentant 5,6% du financement total.

Tableau 30 : Evolution de la qualité du portefeuille (en millions FC et en %)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Crédits bruts	47 658	53 968	59 233	68 804	78 086	80 930	80 193
dont douteux	8 526	9 377	11 162	13 157	16 170	19 062	19 359
Provisions	5 648	6 149	6 784	8 056	10 953	12 566	11 831
CRÉANCES DOUTEUSES BRUT (%)	17,9	17,4	18,8	19,1	20,7	23,6	24,1%
TAUX DE PROVISION (%)	66,2	65,6	60,8	61,2	67,7	65,9	61,1%

Source : BCC-DSBR, *Donné revues CAC, ** données provisoires

La qualité du portefeuille continue de se dégrader à fin décembre 2018, affichant un taux de créances douteuses de 24,1% après 23,6% en 2017 suite au reclassement en douteux des découverts qui n'étaient pas suffisamment bien classifiés dans le passé. Compte tenu de la dégradation du portefeuille, les établissements de crédit sont contraints de maintenir un niveau de provisionnement élevé. En fin 2018, le taux de provisionnement des créances s'élève à 61,1%.

Focus sur les créances douteuses

Le niveau élevé des créances en souffrance dans certaines économies africaines interpelle les autorités monétaires et appelle à une analyse approfondie des déterminants, des effets de rétroaction sur les variables macrofinancières et des conséquences sur la stabilité financière.

Des études ont montré que la situation macroéconomique des pays et les facteurs propres aux banques, tels que la croissance rapide du crédit, souvent sans suivi réel, avec une mauvaise appréciation du collatéral sont, la plupart du temps, à l'origine de la hausse des taux de créances douteuses avec des effets néfastes sur les variables financières et l'économie réelle.

En effet, une augmentation du taux de créances douteuses diminue l'offre de crédit, la croissance réelle du PIB et augmente le taux de chômage. Face à ce constat, les options politiques sont souvent conseillées pour gérer et réagir rapidement et efficacement à une accumulation de créances en souffrance. Parallèlement, dans un système financier mondial de plus en plus interconnecté, on fait appel à la coopération et la coordination au niveau national, régional et international sur la réglementation et la supervision bancaire pour préserver la stabilité financière,

Aux Comores, la problématique des créances douteuses est un sujet très récurrent et souvent évoqué pour expliquer le ralentissement du financement du secteur productif. Des réflexions et des actions sont en cours à la Banque Centrale en collaboration avec ses partenaires afin de trouver une solution pérenne. Sur le plan historique, deux événements majeurs ont contribué à la dégradation des portefeuilles des établissements de crédit :

- ▲ La crise de la vanille
- ▲ La dégradation de l'environnement juridico-économique du pays

1. La crise de la vanille

La vanille des Comores, très réputée pour sa qualité au niveau du marché mondial, représente une source importante des recettes d'exportation du pays. Pour comprendre les origines de cette crise, il faudrait identifier les 3 catégories d'acteurs qui interviennent dans la chaîne économique à savoir :

- ▲ Les producteurs
- ▲ Les préparateurs
- ▲ Les exportateurs

Les banques finançaient les campagnes à travers les exportateurs. Cependant, avec l'arrivée des IFD (microfinance), les préparateurs ont eu accès aux services financiers et ont pu souscrire directement du crédit. La forte hausse des prix de la vanille observée en 2001 et en 2002 a poussé les exportateurs et les préparateurs à des demandes de financements bancaires à des montants assez élevés, dépassant largement leur capacité d'endettement. Les établissements de crédit ont suivi la même tendance en augmentant très sensiblement les montants des crédits accordés, notamment aux exportateurs.

En 2003, le marché de la vanille s'est brusquement retourné au niveau mondial, avec une forte baisse de la demande accompagnée d'un effondrement brutal des prix à l'exportation. Le stock important déjà constitué a perdu très fortement sa valeur et ne trouvait plus d'acheteur au prix coutant. Cette situation a généré des pertes importantes, aussi bien en valeur qu'en quantité. Dès lors, les exportateurs et les préparateurs de vanille se sont retrouvés dans une situation de surendettement avec des créances trop élevées et des accumulations d'arriérés de paiement auprès des BEF. En 2004 le taux de créances douteuses s'élevait ainsi à 23%. Cette situation a obligé les banques à se constituer davantage de provision (99%), ce qui a considérablement réduit leur rentabilité.

Au total, cette crise brutale de la vanille a sinistré non seulement les acteurs du secteur de la vanille, les banques et les IFD mais aussi l'Etat comorien qui a vu ses recettes fiscales diminuées.

2. Dégradation de l'environnement juridico-économique du pays

Depuis 2008, l'arrivée de nouveaux acteurs bancaires sur le marché s'est accompagnée d'une hausse de l'encours crédit.

Parallèlement les créances douteuses et les provisions ont suivi la tendance, respectivement sur la période (2008-2018).

L'origine de cette flambée des créances en souffrance est multiple.

2.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE



Point de vue des banques

△ Demande de financement mal structurée

En l'absence d'une centrale des bilans et d'un organe accrédité pour la certification des comptes des établissements privés, les informations financières présentées demeurent non fiables.

△ Détournement de l'objet de financement

Les financements reçus sont orientés vers la consommation finale ou vers des fonds de roulement non prévus dans le business plan présenté initialement.

△ Une forte concentration du risque crédit

Une asymétrie d'information qui a eu pour conséquences une forte concentration de crédit chez les principaux investisseurs de la place.

68% des crédits en souffrances du système bancaire sont détenus par 25 clients qui sillonnent les banques de la place.



Point de vue des clients

△ Des taux d'intérêts très élevés

Les clients dénoncent des taux effectifs globaux qui dépassent les limites réglementaires de 14% et réduisent les marges de leurs activités.

△ Une décision d'octroi de crédit basée sur les garanties apportées

Afin de minimiser les risques, les banques demandent des garanties excessives compte tenu des états financiers peu fiables.

△ Un manque d'accompagnement

Les établissements de crédit n'assurent pas le suivi de la mise en œuvre des projets qu'ils financent et en cas de difficultés les clients ne sont pas suffisamment pris en charge.

2.2 ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

La situation économique préoccupante s'est accompagnée de l'accroissement du risque juridique qui continue de peser sur l'activité des établissements de crédit.

Les problèmes majeurs rencontrés par les établissements de crédit ont été identifiés et concernent :

- △ La condamnation des banques pour refus de financement de clients insolubles,
- △ La poursuite judiciaire de banques pour refus de financement du client à hauteur de la valeur des garanties données,
- △ Les jugements rendus en faveur des banques non encore rédigés
- △ L'allongement de la durée de l'enrôlement des dossiers et de la phase de la procédure au fond, qui prend parfois plusieurs années.

- △ La condamnation d'établissements de crédit à des amendes dépassant leurs fonds propres,
- △ Les difficultés de faire exécuter les garanties ;

La résolution de la crise de la vanille à travers la signature en 2014 d'une convention entre l'Etat, la Banque Centrale et les établissements financiers, pour un apurement des créances, a permis de diminuer le taux brut de créances douteuses à 20%. Ce taux dépasse de très loin les normes internationales.

En 2015, le renforcement de la réglementation bancaire apporte des mesures préventives et oblige les établissements à une maîtrise de risques. Toutefois, les dispositions du règlement n° 05-2015/BCC/DSBR qui visent à réduire les

créances douteuses, à demander davantage la constitution de provision et à nettoyer éventuellement les bilans n'écartent pas les difficultés rencontrées par les établissements de crédit face au recouvrement des créances.

En 2018, malgré l'assainissement des bilans par certaines banques, le taux brut de créances en souffrance s'élève à 24% contre 21% en 2016 et les provisions sont en recul pour s'établir à 61% contre 68 %, le travail de reclassement et de provisionnement n'étant pas encore achevé.

En dépit d'une surliquidité relative du système bancaire, le financement de l'économie peine à décoller, les établissements restent frileux et ne financent que la consommation à travers des produits moins risqués en l'occurrence le crédit sur gage.

3. La rentabilité

Les fonds propres du système sont restés stables à 18,3 milliards FC tandis que la rentabilité globale s'est améliorée pour s'établir à 708 millions FC contre une perte de 142 millions FC en 2017.

Toutefois, ce résultat demeure tributaire des résultats dégagés par un établissement de microfinance.

Les charges d'exploitation ont été maîtrisées, passant 8,5 milliards FC à 8,2 milliards FC. En

revanche, le produit net bancaire est en baisse, il s'élève à 11,2 milliards FC contre 11,8 milliards en 2017, en liaison avec la morosité de l'activité de crédit.

En somme, on peut affirmer que, hormis les performances affichées par certains réseaux de microfinances, la rentabilité bénéficiaire dégagée repose sur une maîtrise de charges d'exploitation et une reprise de provisions sur certaines créances douteuses des banques.

PARTIE III
BANQUE
CENTRALE DES
COMORES



I. Organisation de la Banque

I. Organes de décision et de contrôle

L'organisation de la Banque a évolué au cours de ces dernières années avec la mise en place de nouvelles directions, qui ont été créées en vue de renforcer les missions de la banque.

1.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, le CA est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Banque.

Il se réunit en quatre séances ordinaires dont deux par visioconférence. Il peut se réunir en session extraordinaire dans les conditions prévues par les statuts.

Ainsi en 2018, le Conseil s'est réuni une fois en session extraordinaire et quatre fois en sessions ordinaires dont deux en visioconférence.

L'ordre du jour de ces réunions a notamment porté sur la situation économique du pays, la conduite de la politique monétaire, l'évolution du secteur bancaire et la gestion de la Banque.

1.2. GOUVERNEMENT DE LA BANQUE

Le Gouverneur de la Banque est nommé par décret du Président de la République sur proposition du Ministre chargé des finances de l'Union des Comores après avis conforme du CA.

Il exécute les décisions du CA, assure la gestion de la Banque et gère les avoirs extérieurs de la Banque dans le cadre défini par le CA.

Dans le cadre de sa mission, le Gouverneur doit notamment veiller au respect de la législation relative à la monnaie et au contrôle des banques.

Le Gouverneur est assisté par un Vice-Gouverneur nommé par le CA sur proposition du Ministre en charge des Finances.

1.3. COMITÉ D'AUDIT

Il est institué un Comité d'Audit, composé d'un administrateur, de deux censeurs et d'un expert auditeur. Ce comité a été mis en place par le Conseil d'Administration depuis le 7 Juin 2007 dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle de la Banque. Les missions relatives à cette entité sont définies par les articles 59 et 5 respectivement des statuts et du règlement intérieur de la Banque

Le Comité d'Audit donne son avis au Conseil d'administration sur le cadre comptable de la Banque. Il contrôle la fiabilité des états financiers, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des organes de contrôle.

A ce titre, il doit notamment vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables et la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance de maîtrise des risques. Il revoit les rapports produits par le contrôle interne et assure le suivi des recommandations des organes de contrôle.

Le Comité d'Audit se réunit au moins une fois par an et remet un rapport au Conseil d'administration, à l'issue de chaque réunion. Le président du Comité présente en séance du Conseil d'administration la synthèse des travaux du Comité d'Audit et les recommandations.

2. Effectif de la banque

A la fin de l'année 2018, la Banque Centrale des Comores a vu son effectif augmenté de 10 agents par rapport à l'année 2017, passant de 63 en 2017 à 73 une année après, dont 28 femmes (38%), 45 hommes (62%).

Cette augmentation s'explique par la confirmation des agents admis au concours organisé en novembre 2016 et qui ont intégré de manière progressive les différentes directions de la Banque.

Tableau 31 : Evolution de l'effectif de la BCC

Cadres	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hors cadres	2	2	2	2	1	1
Cadre IV	7	7	7	7	8	8
Cadre III	19	19	24	27	30	36
Cadre II	27	26	24	26	22	25
Cadre I	5	5	4	4	2	3
TOTAL	60	59	61	66	63	73

Source : BCC, Direction des Ressources Humaines et de la Formation

Le personnel de la banque, y compris les contractuels a été affecté dans les différentes directions de la banque de la manière suivante :



Agence Anjouan : 9 Agence Mohéli : 5

3. Supervision et contrôle bancaire

3.1. CONTRÔLE BANCAIRE

L'ouverture du secteur bancaire s'est accompagnée d'une surveillance accrue des établissements agréés.

De ce fait, afin de couvrir son périmètre d'intervention, d'assurer une meilleure stratégie de veille et couvrir ses missions de contrôle bancaire, la BCC a renforcé ses effectifs au niveau de la Direction de la Supervision et de la Réglementation Bancaire (DSBR), passant de 6 à 9 agents y compris le Directeur.

3.1.1 Contrôle permanent

Dans le cadre de ses missions de contrôle permanent, la DSBR reçoit les états déclaratifs par les banques et établissements financiers qui permettent d'apprécier l'évolution du secteur.

Elle a noté au cours de l'année 2018, un non-respect de délais de communication pour certains établissements. A cet effet, plusieurs injonctions ont été adressées aux établissements pour les soumettre au respect des dispositions légales et réglementaires.

La DSBR a également supervisé les séances quotidiennes de la chambre de compensation et la centralisation des données issues de la CDRIP.

Elle a également participé à plusieurs enquêtes élaborées par ses principaux partenaires dont le FMI, la Banque Mondiale, le GIABA ou la Banque de France.

3.1.2 Contrôle sur place

En application de l'article 26 de la loi bancaire, la Banque Centrale a diligenté des 3 missions

d'inspections en 2018 sur 3 établissements différents. Ces missions ont porté sur :

- △ L'organisation fonctionnelle ;
- △ Le dispositif du contrôle interne et de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme ;
- △ Le dispositif de continuité d'activité ;
- △ La sécurisation des données ;
- △ Les comptes d'exploitation ;
- △ La gestion du crédit
- △ La conception et communication des états déclaratifs prudentiels ;

Ces missions ont donné lieu à des recommandations suite à certaines insuffisances constatées. La Banque Centrale s'est montrée disponible pour accompagner les établissements en difficulté en planifiant des séances de formations spécifiques afin de les aider à mieux structurer leurs activités et à maîtriser les différents risques auxquels ils font face.

3.1.3. Le Comité des Sanctions

En référence au chapitre 2 « Sanctions disciplinaires » de la loi bancaire n°13-003/AU du 12 juin 2013 portant réglementation de l'activité des institutions financières, un Comité des sanctions a été créé.

Ce Comité est composé de trois membres titulaires :

- △ Le Gouverneur de la BCC, Président du Comité
- △ Un membre du Conseil d'administration choisi par le Président du Comité en fonction de la nature des infractions considérées
- △ Un censeur de la BCC, choisi par le Président du Comité en fonction de la nature des infractions considérées.

Le président nomme un rapporteur et un secrétaire du comité parmi les cadres de la Banque Centrale. Un expert juriste issue de la Banque de France

ou de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution peut également être convié.

Suite au rapport de mission de contrôle sur place effectué par la DSBR, et en fonction de la nature des infractions constatées par celle-ci, le Gouverneur introduit une saisine au comité de sanctions, qui juge ou non de la pertinence de se réunir. Une fois la saisine validée, le comité mandate le rapporteur pour mener les débats contradictoires entre la DSBR et l'établissement concerné. A l'issue du rapport, le comité se réunit pour prononcer ses décisions. En 2018, le comité a siégé 4 fois.

Tableau 32 : Principales décisions prises par le Comité des Sanctions

Décisions	Nombre d'établissement concerné
Avertissement et Blâme	2
Retrait d'agrément du 1er dirigeant	2
Sanctions pécuniaires	2
Mise en place d'une surveillance rapprochée	3
Renforcement de la surveillance rapprochée	2
TOTAL DÉCISIONS	11

Source : BCC, DSBR

3.2. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La Banque Centrale des Comores joue un rôle majeur dans la conduite de la stratégie nationale en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT).

Ainsi, elle participe activement dans la rédaction des différents textes législatifs et réglementaires en vigueur en Union des Comores et elle assure le Secrétariat du Service de Renseignements Financiers (SRF) et du Comité National de LBC/FT conformément aux décrets N°12-040/PR et N°12-041/PR du 18 février 2012.

Au cours de l'année 2018, plusieurs actions ont été réalisées par le SRF allant de l'amélioration du cadre institutionnel, au traitement des déclarations d'opérations suspectes (DOS), en passant par les activités de sensibilisation et d'examen du dispositif national de LBC/FT avec l'appui d'organisations régionales telles que le GIABA (Organisme régional de type GAFI) et le COMESA à travers le Programme MASE (Maritime Security).

3.2.1. Le Service de Renseignements Financiers (SRF)

Le SRF est l'instance principale de LBC/FT aux Comores. Sa mission est de recueillir, de traiter et de diffuser les renseignements concernant le blanchiment d'argent, les infractions sous-jacentes et le financement du terrorisme.

Il a également une autre mission de renforcement des capacités de ses membres et de ses correspondants, à savoir les agents de la police, de la gendarmerie, de la douane, de la justice et toute autre unité ou service jugés nécessaires dans la LBC/FT. Il assure également le renforcement de la coopération régionale et internationale entre autres avec le GIABA, le COMESA, le GAFI, etc.

Le SRF, dont le secrétariat permanent est assuré par la Banque Centrale, s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de son organisation et de son fonctionnement, élaborer son plan d'action et instruire les déclarations d'opérations suspectes reçues, etc. Dans l'attente des finitions des travaux de réhabilitation du local mis à sa disposition par les autorités publiques et de l'équipement en matériel informatique, ces réunions se tiennent à la BCC.

△ Cadre légal et réglementaire.

En 2018, aucun changement majeur n'a eu lieu au niveau du cadre légal et réglementaire. Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme en Union des Comores est toujours régi par la Loi N°12-008/AU du 28 juin 2012 portant sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

En vue d'améliorer l'organisation, le fonctionnement et l'exercice des missions du SRF, les membres ont élaboré un projet de décret présidentiel portant organisation et fonctionnement du SRF en application de l'article 18 de la loi n°12-008/AU.

Ce projet de décret a été validé par le Comité National de LBC/FT en décembre et doit être soumis à la signature du Président de la République.

Il définit l'organisation, les attributions du SRF et les conditions de nature à renforcer son indépendance ainsi que les modalités de transmission des déclarations d'opérations suspectes qui lui sont adressées.

△ Cadre opérationnel (Traitement des DOS)

Au niveau opérationnel, le SRF a reçu 10 Déclarations d'Opérations Suspectes (DOS), toutes provenant du secteur bancaire. Après traitement au sein du SRF, sur les 10 DOS, 8 ont fait l'objet de transmission à la justice et font l'objet d'enquête judiciaire : 1 placement sous contrôle judiciaire ; 1 blocage des opérations bancaires et mise sous séquestre des fonds, comptes, titres et valeurs ; et 1 détention provisoire.

3.2.2. La coopération régionale

L'Union des Comores fait partie du réseau mondial de lutte contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme suite à son adhésion au GIABA (Groupe régional de type GAFI de l'Afrique de l'Ouest) en Novembre 2017.

Dans cette lutte, en plus de l'assistance du GIABA, l'Union des Comores bénéficie de l'appui du COMESA à travers le Programme MASE notamment dans le renforcement des capacités du SRF et de ses membres et dans la sensibilisation des autorités et des assujettis.

A noter également le rôle important du Comité de Liaison Anti Blanchiment (CLAB) dans la concertation et la coordination des efforts de LBC/FT dans les pays de la Zone Franc et dont la BCC a assuré la présidence en 2018.

A - LE GIABA

Processus de suivi et soumission de rapports et contributions diverses auprès du GIABA

Après son adhésion au GIABA en 2017, l'Union des Comores a soumis ses 1er et 2ème rapports de suivi (RdS) pour discussion aux Plénières de la Commission Technique du GIABA respectivement en Mai 2018 à Saly au Sénégal et en Novembre 2018 à Banjul en Gambie. La BCC a largement contribué à la rédaction du rapport d'activités Pays qui a été envoyé au GIABA pour la période allant d'octobre 2017 à septembre 2018.

Le GIABA a félicité l'Union des Comores pour les efforts déployés pour améliorer le dispositif de LBC/FT mais a noté que des faiblesses stratégiques subsistent encore. Elle a classé le pays sous le régime de suivi renforcé et a demandé au pays de remédier sans délai aux faiblesses existantes et de soumettre son 3e RdS à la Plénière de Mai 2019.

Le processus de suivi est destiné à encourager la mise en œuvre des normes du GAFI ; fournir un suivi régulier et une mise à jour des informations sur la conformité des pays membres du GIABA avec les normes du GAFI (notamment sur l'efficacité de leurs systèmes de LBC/FT) ; etc.

Participation aux formations régionales

En outre, le GIABA a organisé différentes formations régionales auxquelles ont pris part des membres du SRF et des agents de la BCC :

- △ Atelier régional sur la mise en œuvre efficace des exigences de la LBC/FT et les normes du GAFI ;
- △ Formation des évaluateurs ;
- △ Formation sur la conduite de l'Évaluation Nationale des Risques.

Évaluation Nationale des Risques (ENR)

Selon la Recommandation 1 du GAFI, « les pays devraient identifier, évaluer et comprendre les risques de BC/FT auxquels ils sont exposés et devraient prendre des mesures, parmi lesquelles la désignation d'une autorité ou d'un mécanisme pour coordonner les actions d'évaluation des risques, et mobiliser des ressources, afin de s'assurer que les risques sont efficacement atténués. Sur la base de cette évaluation, les pays devraient appliquer une approche fondée sur les risques pour s'assurer que les mesures de prévention et d'atténuation du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme sont à la mesure des risques identifiés. (...) ».

A cet effet, le GIABA avait recommandé aux Comores d'entamer leur évaluation nationale des risques en Septembre 2018. Pour cela, le gouvernement comorien a soumis en février une requête d'assistance à la Banque Mondiale pour l'organisation de l'ENR. La Banque Mondiale (BM) a répondu favorablement et a demandé par la même occasion la désignation d'un coordinateur qui sera son interlocuteur pendant la durée de cet exercice. Toutefois l'ENR a été reporté au 2nd semestre 2019 et le COMESA a manifesté sa disponibilité à apporter son appui pour le bon déroulement de ce processus dont la durée est généralement estimée à 18 mois.

B - LE COMESA

Depuis 2016, le COMESA ne cesse d'appuyer les Comores dans la LBC/FT dans le cadre du Programme MASE (Maritime Security) à travers le renforcement des capacités du SRF et de ses agents, la formation des agents de lutte provenant de différentes administrations, la sensibilisation des autorités et des assujettis, les échanges d'informations et d'expériences avec les CRF de la région, etc.

Formations

Le COMESA a financé la participation de deux membres du SRF à la formation sur l'évaluation nationale des risques organisée par le GIABA citée précédemment.

Sensibilisation des assujettis et des autorités gouvernementales

Au mois de Mars 2018 à Moroni, le SRF a organisé avec l'appui du COMESA deux ateliers de sensibilisation des institutions assujetties à la LBC/FT (45 participants venant de toutes les îles) et des hauts fonctionnaires de l'État.

Coopération avec les CRF de la région et échange d'expérience

En Avril 2018, deux autorités du SRF et du Ministère des Finances et du Budget ont effectué une visite de travail au SAMIFIN (Cellule de Renseignements Financiers de Madagascar) à Antananarivo.

Cette mission a permis de prendre connaissance du dispositif de LBC/FT à Madagascar, de l'organisation et du fonctionnement du SAMIFIN ainsi que de ses relations avec les ministères directement impliqués dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Finances, Justice, Intérieur et Défense).

La mission a aussi passé en revue la coopération du SAMIFIN avec le Service anti-corruption de Madagascar le BIANCO.

Équipement du local du SRF en matériel informatique

Le COMESA a renouvelé sa disponibilité à équiper le SRF de matériels et logiciels informatiques spécialisés une fois que le local sera habilité et aux normes et que le personnel du SRF sera détaché.

c - Le Comité de liaison anti-blanchiment des pays de la Zone franc (CLAB)

La Banque Centrale des Comores assure la présidence du CLAB pour l'année 2018.

Une première réunion du CLAB s'est tenue le 29 janvier 2018 à Paris. L'ordre du jour a notamment porté sur la diminution des relations de correspondance bancaire (derisking) à laquelle sont confrontés de nombreux pays membres de la zone franc. Dans son intervention, le GAFI a défendu une approche fondée sur les risques et adaptée aux profils de risque. Ils estiment que la rupture systématique des relations de correspondance bancaire, notamment en fonction de l'origine géographique du client, n'est pas une réaction appropriée et il est important de tenir compte du profil et du comportement de chaque client.

Lors de cette réunion, le CLAB a décidé de confier à la Banque mondiale (BM) le soin de réaliser un diagnostic transversal sur la LCB/FT en Zone franc. La Banque mondiale a présenté les conclusions de l'étude lors de la réunion CLAB d'octobre 2018. Un plan d'actions tiré des recommandations du rapport de la banque mondiale a été validé par les ministres de la zone franc et articulé autour de cinq axes :

- i)** le renforcement de l'efficacité des acteurs régionaux (par l'augmentation des moyens financiers, techniques et humains) ;
- ii)** le renforcement des cadres juridiques et institutionnels et l'élaboration de politiques LBC/FT à partir de la notion de risque ;
- iii)** le renforcement de l'action des autorités de supervision et des CRF ;
- iv)** une coordination accrue entre États ;
- v)** l'élaboration d'une politique pénale structurée relative aux principales infractions sous-jacentes et à la lutte contre le blanchiment.

Le comité national de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (CNLBFT) s'est réuni en décembre 2018 pour identifier et répartir les responsabilités en charge de l'exécution de ce plan d'actions.

II. Principales activités de la banque

1. Activité fiduciaire

Dans le cadre de sa mission d'assurer et de maintenir une circulation fiduciaire de qualité, la Banque centrale des Comores est amenée à mettre régulièrement en circulation de nouvelles coupures et pièces, et à retirer de la circulation les coupures et pièces impropres (salissures, déchirures, etc.).

L'évolution de la circulation fiduciaire de ces deux dernières années est retracée dans le tableau ci-après :

Tableau 33 : Evolution de la circulation fiduciaire (en millions FC)

En millions FC	2017			2018		
	Billets	Pièces	Total	Billets	Pièces	Total
Stock disponible en début de période	48 424	1 015	49 440	52 577	1 068	53 645
Emissions réalisées	10 150	53	10 203	13 450	83	13 533
Retraits de circulation	-5 997		-5 997	-5 777		-5 777
Stock disponible en fin de période	52 577	1 068	53 645	60 250	1 151	61 401

Source : BCC, Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

Cette évolution de la circulation traduit les besoins exprimés par la clientèle institutionnelle mais également occasionnelle, qui vient effectuer aux guichets de la BCC, des opérations de versement, de prélèvement et d'échanges de valeurs.

1.1. VERSEMENTS ET PRÉLÈVEMENTS

Les opérations de versement qui avaient fortement baissé en 2017, se sont considérablement accrues en 2018, s'élevant à 78,8 milliards FC contre 70,2 milliards FC en 2017 et après 77,8 milliards FC en 2016.

Cette évolution, qui s'explique en grande partie par l'accroissement de l'activité bancaire, s'observe également au niveau des opérations de prélèvement, qui se sont élevées à 81,2 milliards FC contre 74,2 milliards FC en 2017 et 69,5 milliards FC en 2016.

Tableau 34 : Opérations aux guichets

Montant en FC	Versement	Prélèvement
Billets	77 800 068 000	69 447 038 000
Pièces	2 652 853	70 650 463
Total 2016	77 802 720 853	69 517 688 463
Billets	70 231 826 000	74 176 021 500
Pièces	5 878 477	63 301 005
Total 2017	70 237 704 477	74 239 322 505
Billets	78 759 442 000	81 169 370 500
Pièces	5 974 960	67 272 435
Total 2018	78 765 416 960	81 236 642 935

Source : BCC, Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

1.2. EMISSIONS DES BILLETS ET PIÈCES

Pour satisfaire la demande de billets et pièces, les services de la caisse de la BCC ont procédé à des émissions de nouvelles coupures et pièces, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 35 : Emission de billets

Montant en FC	Emission
Billets	6 087 500 000
Pièces	40 370 000
Total 2016	6 127 870 000
Billets	10 150 000 000
Pièces	52 750 000
Total 2017	10 202 750 000
Billets	13 450 000 000
Pièces	83 400 000
Total 2018	13 533 400 000

Source : BCC, Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

Après avoir diminué presque de moitié en 2016, les émissions de billets et pièces se sont inscrites dans la dynamique observée en 2017, affichant une hausse de 32% en 2018, après une hausse de 66,5% en 2017.

II. PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

Cette évolution est en liaison avec l'accroissement de la demande de billets neufs de la part de la clientèle, notamment pour l'alimentation des GAB des établissements bancaires, que ne peut satisfaire les réintroductions de coupures déjà émises, qui ont préalablement fait l'objet de tri.

Tableau 36 : Retrait de billets en circulation

	2017		2018	
	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant
10 000 FC	236	2 360 000 000	176	1 760 000 000
5 000 FC	301	1 505 000 000	333	1 665 000 000
2 000 FC	423	846 000 000	418	836 000 000
1 000 FC	848	848 000 000	999	999 000 000
500 FC	876	438 000 000	1 034	517 000 000
Total	2 684	5 997 000 000	2 960	5 777 000 000

Source : BCC, Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

1.3. ACTIVITÉ DE TRI

Dans l'objectif d'entretenir une circulation fiduciaire de qualité, la BCC est amenée à trier les valeurs reçues en versement.

En effet, les billets versés aux guichets de la banque sont triés en deux catégories : les billets « valides » qui peuvent être remis en circulation et les billets « annulés » qui font l'objet d'un retrait de circulation puis de destruction.

Tableau 37 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure (en nombre de billet)

Coupures	2017			2018		
	Tri	Valides	Taux de récup.	Tri	Valides	Taux de récup.
10 000 FC	4 915 400	4 704 100	95,70%	5 185 700	5 020 200	96,81%
5 000 FC	4 310 400	4 002 500	92,86%	4 896 800	4 605 200	94,05%
2 000 FC	1 036 400	619 300	59,75%	1 183 000	780 000	65,93%
1 000 FC	1 482 900	652 000	43,97%	1 812 000	885 000	48,84%
500 FC	1 144 200	358 700	31,35%	1 485 000	569 000	38,32%
Total	12 889 300	10 336 600		14 562 500	10 336 600	

Source : BCC, Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

Il est relevé une amélioration sensible des taux de récupération sur l'ensemble des coupures, en liaison avec la dynamique observée sur les émissions.

1.4. RETRAIT EN CIRCULATION

Comme en 2017, l'activité soutenue au niveau du tri a occasionné un retrait de la circulation plus conséquent et qui s'est répercuté également sur les destructions.

Tableau 38 : Destruction des Billets

	2017		2018	
	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant
10 000 FC	192	1 920 000 000	220	2 200 000 000
5 000 FC	258	1 289 970 000	376	1 880 000 000
2 000 FC	362	723 984 000	474	947 998 000
1 000 FC	785	784 998 000	1 041	1 040 998 000
500 FC	771	385 501 000	1 045	522 500 500
Total	2 368	5 104 453 000	3 156	6 591 496 500

Source : BCC, Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

Les billets annulés font l'objet d'un retrait de circulation, puis sont détruits par voie d'incinération.

La destruction des billets prend également en compte les paquets de billets en provenance des agences qui ne peuvent être détruites qu'à Moroni.

CHIFFRES CLÉS

78,8
milliards

Montant des versements en 2018

15,3
milliards

De nouveaux billets et pièces émis

32%

Hausse de l'émission de billets et pièces

6,9
milliard

Montant retiré de la circulation en 2018

2. Compensation des valeurs

Les valeurs présentées en paiement sont à ce jour les chèques et les virements. La chambre de compensation, qui comptait 4 établissements signataires de la convention en 2006, regroupe quotidiennement 7 établissements en 2018 (la BCC, la BIC, l'Exim-Bank, la BDC, la BFC, la SNPSF et la Meck-Moroni).

Après 12 ans de fonctionnement et compte tenu de la multiplication de l'usage des chèques et de l'évolution de la réglementation, il est apparu nécessaire de travailler sur une nouvelle mise à jour du logiciel (semi-automatique) qui apportera un certain nombre d'améliorations et qui permettra de :

- △ Réduire le temps de travail,
- △ Faciliter les rapprochements comptables
- △ Gérer les paiements partiels
- △ Limiter les incidents et les fraudes de représentation de chèques via un système de reconnaissance et un blocage en amont.

Le calendrier élaboré envisage une mise en production au premier trimestre 2020.

Dans son ensemble, l'évolution des opérations traitées en 2018 à la chambre de compensation s'élèvent à 184,8 milliards FC contre 180,2 milliards FC en 2017, soit une hausse de 2,6%.

72 850 chèques pour une valeur de 63,2 milliards FC ont été présentés contre 70 488 chèques (58,2 milliards FC) en 2017, soit une hausse de 3,4%.

Sur ces 72 850 chèques, 1729 (1,5 milliard FC) ont fait l'objet de rejet contre 1558 (1,3 milliard FC) en 2017. L'insuffisance de provision demeure le principal motif de ces rejets.

S'agissant des opérations de virement, 20 531 demandes de virement (121,6 milliards FC) ont été présentées contre 16 980 demandes (122 milliards FC) en 2017, soit une hausse de 20,9%.

Parmi ces demandes de virement, 498 (3,5 milliards FC) ont été rejetées contre 404 (900 millions FC) en 2017. Ces rejets sont liés à des informations erronées sur les bénéficiaires finaux.

Tableau 39 : Chambre de compensation

	Chèques			
	Présentés	Valeur*	Rejetés	Valeur*
2014	54 200	53,1	1 412	1,1
2015	53 144	52,4	1 201	1,1
2016	63 748	57,2	1 357	1,4
2017	70 488	58,2	1 558	1,3
2018	72 850	63,2	1 729	1,5

	Virements			
	Présentés	Valeur*	Rejetés	Valeur*
2014	7 418	42,9	102	0,5
2015	11 416	56,2	197	0,3
2016	13 335	67,2	261	1,5
2017	16 980	122,0	404	0,9
2018	20 531	121,6	498	3,5

Source : BCC, DSBR ; *en milliards FC

III. Rapport financier de la banque

1. Le Bilan

Le total du bilan s'élève à 115,5 milliards FC au 31 décembre 2018 contre 116,3 milliards FC un an auparavant, soit une baisse de 0,7%. Cette évolution résulte de la baisse des placements en devises de la Banque et des avances à l'Etat pour l'actif d'une part, et de la baisse des engagements à vue pour le passif d'autre part.

1.1. LES ACTIFS

Les disponibilités extérieures sont passées de 85,2 milliards FC en 2017 à 85,5 milliards FC en 2018, soit une progression de 0,4%. Ces constituants ont évolué ainsi :

Les avoirs en or ont baissé de 5,6% entre décembre 2017 et décembre 2018 malgré la hausse des cours mondiaux. La méthode de réévaluation de ces avoirs a été changée en 2018, ce qui a fait passer la valeur de 338 millions FC en 2017 à 319 millions FC en 2018.

Les encaisses en devises ont augmenté de près de 50% en un an en passant de 3,5 milliards FC en décembre 2017 à 5,2 milliards FC en 2018.

Elles sont constituées de billets en euros ramenés par les touristes et la diaspora ; ils sont utilisés pour alimenter le compte dans la même devise via des expéditions de fonds à l'IEDOM Mayotte ou La Réunion. Un retard de rapatriement a été constaté en fin d'année 2018.

Les placements chez les correspondants ont diminué de 1% entre 2017 et 2018 en passant de 77,2 milliards FC à 76,5 milliards FC.

Une grande partie de ces placements est déposée sur le compte d'opérations et malgré la baisse constatée des soldes de fin d'année sur ce compte, le solde moyen journalier en 2018 (73,2 milliards FC) est supérieur à celui de 2017 (67,5 milliards FC).

Le compte de dépôt en DTS au FMI a enregistré une baisse de 15% malgré l'appréciation du DTS par rapport au franc comorien (1 DTS = 584,2 FC fin décembre 2017 contre 1 DTS = 597,37 FC fin décembre 2018), suite au règlement de la dette de l'Etat au FMI. Les dépôts sont passés de 4,2 milliards FC en décembre 2017 à 3,5 milliards FC un an plus tard.

Les quotes parts au FMI exprimés en Francs comoriens sont en hausse de 2,3% et se situent à 10,6 milliards FC au 31 décembre 2018, suite à la hausse des cours de change DTS contre Francs comoriens.

Les créances sur les clients de la Banque Centrale sont en baisse de 6,6% entre 2017 et 2018 passant de 17,2 milliards FC à 16,1 milliards FC.

Les créances sur les banques s'élèvent à 8 millions FC en 2018, soit une baisse de près de 50% en un an. Cela est expliqué par le respect du délai au niveau des banques de la rétrocession d'une partie des produits sur les ventes des euros pour l'année 2018. Tandis que le Trésor public est passé de 16,3 milliards FC en 2017 à 15,2 milliards FC soit une diminution de 7%. Les créances au Trésor sont constituées par les avances statutaires, l'utilisation des allocations DTS et le prêt FMI.



Aucun tirage d'avances statutaires n'a été effectué en 2018 ; l'augmentation de la valeur des allocations DTS est uniquement due à l'appréciation du DTS par rapport au Franc comorien. Par ailleurs, le remboursement régulier du prêt FMI entraîne une diminution de l'encours en l'absence d'octroi de nouveaux prêts.

Les autres créances sont constituées par les prêts et avances au personnel de la Banque, qui ont enregistré une hausse de 0,7% en s'élevant à 861 millions FC en fin décembre 2018.

Les actifs immobilisés nets ont baissé de 1,3% entre 2017 et 2018 en passant de 3,2 milliards FC en 2017 à 3,1 milliards FC en 2018. Les immobilisations hors exploitation ont baissé de 11,8% suite à la mise en service en 2018 de biens acquis en 2017. Les immobilisations nettes en exploitation sont passées de 2,3 milliards FC en 2017 à 2,2 milliards FC suite à la mise au rebut de certains biens amortis mais aussi à la baisse des investissements suite à la mise en service du nouveau bâtiment et son équipement survenu en décembre 2017. La valeur nette du matériel d'émission est en hausse de 96 millions en 2018, atteignant 894 millions FC. Une hausse expliquée par un approvisionnement en monnaie fiduciaire survenu en 2018.

1.2. LES PASSIFS

Le niveau des billets et pièces en circulation a augmenté de 8% passant de 36 milliards FC en 2017 à 38,9 milliards FC en 2018. L'usage du cash continue à prédominer avec la faible bancarisation de la population (environ 22,6% des habitants) et la faiblesse du système de paiement du pays.

Les engagements envers les non-résidents sont passés de 117,4 millions FC en 2017 à 133 millions FC en 2018, soit une progression de 13% en un an.

La rubrique « relations avec le FMI » a baissé de 4,8% en atteignant 18,5 milliards FC en 2018. La valeur des allocations DTS a augmenté (plus de 2%) suivant l'appréciation des cours du DTS contre Franc comorien, de même que les dépôts du FMI qui ont atteint 9 milliards FC contre 8,8 milliards FC en 2017. L'emprunt auprès du FMI a par contre baissé de 21,2% suite aux remboursements réguliers qui ont débuté en 2015 ; le solde de l'emprunt s'élève à 4,5 milliards FC en décembre 2018.

L'ensemble des dépôts à vue sont passés de 43,9 milliards FC en 2017 à 41,9 milliards FC en 2018, soit une baisse de 5% en un an. Par contre ceux des banques résidentes sont en hausse de 11% atteignant 34,5 milliards FC ; les comptes du Trésor public et des entreprises publiques non financières ont vu leurs soldes baisser de 42,6% en atteignant respectivement 4,9 milliards FC et 2,4 milliards FC en 2018.

III. RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

Tableau 40 : Bilan de la Banque Centrale des Comores (au 31 décembre en millions de FC)

ACTIF				PASSIF			
Rubriques	2017	2018	Variation 2018-2017	Rubriques	2017	2018	Variation 2018-2017
AVOIRS EN OR*	338	319	-19	Billets et pièces en circulation	36 010	38 854	2 844
AVOIRS EN DEVISE	80 687	81 688	1 001				
CAISSE EN DEVISE	3 480	5 216	1 736	Engagement en devise	117	133	15
COMPTES EN DEVISE	77 207	76 472	-735				
RELATIONS AVEC LE FMI	14 555	14 160	-395	Relations avec le FMI	19 445	18 520	-926
AVOIRS EN DTS	4 156	3 527	-629	Allocations DTS	4 968	5 080	112
QUOTE PARTS FMI	10 399	10 633	234	Emprunts FMI	5 719	4 506	-1 213
				Comptes du FMI	8 759	8 934	176
CRÉANCES SUR LES BANQUES	14	8	-6				
				Comptes des banques résidentes	31 072	34 506	3 434
CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	16 316	15 188	-1 128				
AVANCE À L'ÉTAT	6 929	6 932	3	Comptes du Trésor et des entreprises publiques	12 780	7 338	-5 442
PRÊTS FMI	5 719	4 506	-1 213				
ALLOCATIONS DTS UTILISÉES	3 668	3 750	83	Autres dépôts	49	42	-6
PRÊTS PORTAGE ACTIONS BDC	0	0	0				
AUTRES CRÉANCES	855	861	6				
				Comptes de régularisation et divers	1 947	736	-1 210
COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS	427	172	-256				
				Provisions pour Charges	648	771	123
ACTIFS IMMOBILISÉS	3 158	3 116	-42	Capitaux propres**	13 881	14 129	248
IMMOBILISATIONS	3 158	3 116	-42				
TITRES DE PARTICIPATION	0	0	0	Résultat	401	481	80
TOTAL ACTIF	116 351	115 511	-839	TOTAL PASSIF	116 351	115 511	-839

Source : BCC, DFC

* : Correction de la valeur après un mauvais chiffrage du nombre d'once d'or

** : La valeur " 19 " au lieu de " 14 " milliards indiquée dans le rapport annuel 2017 correspond à une erreur d'évaluation des capitaux propres en lien avec le classement comptable des DTS

2. Compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2018 s'élève à 481 millions FC contre 401 millions FC en 2017, soit une progression de 20%, et dans la suite des 477 millions FC enregistrés en 2016.

Le résultat des opérations sur les avoirs extérieurs s'élève à 1,83 milliard FC en 2018 contre 1,7 milliard FC en 2017 (+7,7%). Cette progression est due à l'évolution des intérêts perçus sur le compte d'opérations (+8,3%) et des autres placements. Les intérêts perçus sur le placement au Trésor français s'élèvent à 1,82 milliard FC en 2018, soit une progression de 8,3% en un an ; les autres placements (DTS, dollar) ont généré 47 millions FC en 2018 contre 20 millions FC en 2017.

Dans le même temps, les charges d'intérêts sur les opérations extérieures qui sont essentiellement dus aux allocations en DTS du FMI, ont augmenté passant de 7,3 millions FC en 2017 à 43,7 millions FC en 2018.

Le résultat des opérations avec la clientèle a atteint 288 millions FC en 2018 contre 260 millions FC en 2017. Cette hausse résulte essentiellement de la progression du montant des intérêts perçus sur :

- ▲ Les concours au Trésor comorien qui ont atteint 79 millions FC en 2018, presque le double de l'année 2017, suite à l'augmentation de l'encours (3,4 milliards FC en 2017 et 6,9 milliards FC en 2018) ; le taux d'intérêt moyen entre les deux années étant stagnant (1,14%).
- ▲ Les commissions sur opérations avec la clientèle qui ont baissé de 9 millions FC entre 2017 et 2018.

Les charges d'intérêts sur les établissements financiers demeurent toujours nulles avec le taux de l'EONIA négatif.

D'où un produit net bancaire en progression de 160 millions FC en une année (1,96 milliard FC en 2017 et 2,12 milliards FC en 2018), soit une hausse de 8% en 2018 après une baisse de 2,8% constatée en 2017.

Le résultat sur les opérations d'exploitation ordinaire s'élève à 437 millions FC en 2018 contre 422 millions FC en 2017 soit une progression de 3,4%. Le total des charges de cette catégorie a progressé de 9% entre 2017 et 2018 en atteignant 1,78 milliard FC et ils présentaient 84% du produit net bancaire. Les frais de fonctionnement sont en hausse de 3% avec 1,3 milliard en 2018 suite à l'augmentation (+13%) des charges sur matériel d'émission.

Les amortissements (hors matériel d'émission) de l'année 2018 ont atteint 258 millions FC, soit une hausse de 31% par rapport à 2017. Les charges d'amortissement concernant le nouveau bâtiment et son équipement n'ont concerné que le dernier trimestre 2017 et l'année entière pour 2018. De même, les nouveaux véhicules des agences sont mis en exploitation en 2018.

Les provisions pour l'année 2018 ont augmenté de 47,8 millions FC par rapport à 2017. Cette hausse est imputable à la constatation du déclassement de certaines créances et à la hausse de la provision pour charges à étaler due à la hausse du résultat brut.

Le résultat des opérations exceptionnelles enregistré en 2018 est positif après deux années successives de perte. Il s'élève à 44 millions FC.

Les charges exceptionnelles enregistrées sont les règlements des redevances VSAT de 2012 à 2014 de l'Autorité Nationale de Régulation des Télécommunications (20,5 millions FC) et des charges sur les exercices antérieurs (3,9 millions FC).

III. RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

Chèques

<i>Tableau 41 : Compte de résultat en millions FC</i>	2016	2017	2018	Ecart (2018-2017)
Intérêts perçus sur le compte d'opération et le compte spécial	1 794	1 689	1 829	141
Intérêts perçus sur les autres placements et dépôts	6	20	47	27
Charges d'intérêts sur le compte FMI	-3	-7	-44	-36
Charges sur opérations de marché	0	0	0	0
Résultat sur avoirs extérieurs	1 796	1 701	1 832	131
Intérêts perçus sur concours au Trésor	37	40	79	39
Intérêts perçus sur compte clientèle	0	3	7	4
Autres produits reçus de la clientèle	184	217	202	-15
Intérêts versés aux établissements bancaires	0	0	0	0
Charges sur opérations avec la clientèle	0	0	0	0
Résultat sur opération avec la clientèle	221	260	288	28
Produit Net Bancaire	2 017	1 961	2 120	160
Frais Généraux de fonctionnement	-1 240	-1 293	-1 332	-39
Charges d'exploitation	-695	-744	-731	13
Charges de matériel d'émission	-338	-309	-351	-41
Autres Charges	-207	-240	-251	-11
Autres produits d'exploitation financière	26	27	18	-8
Autres charges d'exploitation financière	-1	-1	-2	-1
Dotations aux amortissements et provisions	-354	-329	-438	-109
Reprise de provision	54	59	71	13
Résultat d'exploitation	502	423	437	15

Source : BCC, DFC

IV. Avis des commissaires aux comptes



Tel : +230 202 3000
Fax : +230 202 9993
www.bdo.mu

10, Frère Félix de Valois Street *
Port Louis, Maurïtius
P.O. Box 799

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE des COMORES

Rapport sur les états financiers

Opinion

Nous avons examiné les états financiers de la Banque Centrale des Comores, figurant aux pages 2 à 21 qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018 et le compte de résultat, le tableau de variation des fonds propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, et un résumé des principaux principes comptables et autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers figurant aux pages 2 à 21 reflètent fidèlement et sincèrement la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 décembre 2018, le résultat de ses opérations ainsi que le flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et sont conformes aux Référentiel Comptable propre à cette Banque.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales de vérification et de certification des comptes ("International Standards on Auditing"). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels et de s'assurer que les états financiers sont conformes au Référentiel Comptable de la Banque ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation des états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE des COMORES (SUITE)

Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels (suite)

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne de la Banque afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE des COMORES (SUITE)**

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Nous n'avons aucune information particulière à communiquer.

Autres informations

Ce rapport est destiné aux membres du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Comores "la Banque". Nos travaux d'audit ont été effectués afin de nous permettre de faire état des éléments requis dans notre rapport d'audit et dans aucun autre but. Nous n'acceptons et n'assumons aucune responsabilité envers quiconque autre que la Banque Centrale des Comores et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour nos travaux d'audit, pour notre rapport, ainsi que les opinions qui y sont formulées.

BDO & CO

BDO & CO

Experts Comptables

Ameenah Ramdin

Ameenah Ramdin, FCCA, ACA
Licensed by FRC

Port Louis,
Mauritius.
21 Juin 2019

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Révision des Comptes Nationaux	84
Annexe II : Indicateurs macro-économiques des Comores	85
Annexe III : Evolutions du franc comorien par rapport à quelques devises en 2018	86
Annexe IV : Tableau des opérations financières de l'Etat	87
Annexe V : Critères de convergence	88
Annexe VI : Tableau récapitulatif du respect des critères de convergence	89
Annexe VII : Evolution des principaux taux d'intérêts	90
Annexe VIII : Evolution de la Balance des paiements	91
Annexe IX : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	94
Annexe X : Evolution de la situation monétaire et financière	96

Annexe I :

Révision des Comptes Nationaux

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a révisé ses estimations des comptes nationaux à la suite d'un exercice de rebasage à la lumière des résultats notamment du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) de 2004, de l'Enquête Intégrale auprès des Ménages (EIM) de 2004 et des changements de concepts et de méthodologies des recommandations du Système de Comptabilité Nationale de 1993 (SCN 1993).

Cette méthodologie a été adoptée en 2018, avec la production de nouvelles données des comptes nationaux à partir de 2007. En effet, au niveau de l'offre de production, l'Institut statistique a utilisé les résultats du RGA de 2004 pour mettre à jour la valeur ajoutée brute du secteur agricole. En revanche pour les estimations des unités de production des biens et services, elle a procédé à des enquêtes auprès des unités de productions des biens et services.

Tandis qu'au niveau de la demande, l'institut a utilisé les résultats de l'enquête EIM 2004, pour mettre à jour la demande de production des ménages en produits locaux et importés. Le processus d'estimation a également été amélioré avec plusieurs changements conceptuels et méthodologiques notamment la prise en compte du loyer imputé dans la production des services immobiliers, les services domestiques et une meilleure couverture

	Millions FC		% du PIB	
	SCN 93	SCN 68	SCN 93	SCN 68
Primaire	82 708	67 874	29,0	40,8
Secondaire	35 447	18 556	12,4	11,2
Tertiaire	155 092	80 260	54,3	48,3
dont loyer imputé	39 141		13,7	NC
Impôts et taxes nets	12 380		4,3	
PIB au prix courant	285 627	166 229	100	100
Consommation finale	280 823	190 918	98,3	114,9
Ménage	249 028	170 380	87,2	102,5
APU	30 631	20 538	10,7	12,4
ISBLSM	1 164		0,4	0,0
FBCF	45 731	16 269	13,4	9,8
Variation des stocks	2 504		0,9	0,0
Exportations	25 636	25 696	9,0	15,5
Importations	-69 067	-61 048	-24,2	-36,7

de la production non-marchand et informelle. Ce changement de rebasage et de méthodologie a entraîné une revalorisation de 72% du PIB par rapport à sa valeur issue de l'ancien système SCN 68 en 2007 (année de base de la nouvelle série). Il a modifié les parts relatives des secteurs d'activité dans la Valeur Ajoutée Brute totale, le secteur tertiaire devenant le secteur porteur de la croissance au détriment du secteur primaire.

Annexe II : Indicateurs macro-économiques des Comores

en millions FC, sauf autre indication

	2015	2016	2017	2018
PIB au prix du marché	428 346	450 159	469 217	491 438
Taux de croissance réel du PIB	1,0%	3,3%	3,8%	3,8%
Taux d'inflation	1,3%	1,8%	1,0%	1,7%
Masse Monétaire	113 759	125 447	127 710	138 528
Croissance de la masse monétaire	17,1%	10,3%	1,8%	8,5%
Epargne brute (Quasi-Monnaie)	37 380	41 180	41 776	41 777
Epargne brute / PIB	15,1%	16,0%	8,9%	8,5%
Crédit Intérieur	64 417	85 399	85 472	89 711
Crédit Intérieur / PIB	14,7%	18,7%	18,0%	18,0%
Crédits à l'économie	68 680	75 158	79 526	80 175
Crédits à l'économie / PIB	15,7%	16,5%	16,7%	16,1%
Créances nettes à l'Etat par le système bancaire	-4 264	10 241	5 946	9 535
Créances nettes à l'Etat / Crédit Intérieur	-6,6%	12,0%	7,0%	10,6%
Avoirs Extérieurs Nets	79 363	69 048	77 716	80 970
Réserves de change (en mois d'importation de biens et de services)	9,2	8,0	8,5	7,6
Fourchette des taux d'intérêt des crédits en %	7 - 14	7 - 14	7 - 14	8 - 14
Taux d'intérêt minimum sur les dépôts en %	1,75	1,75	1,75	2,75
Taux d'escompte en %	1,39	1,18	1,15	1,14
Exportations de biens et services (BDP)	43 010	48 046	55 907	54 623
Importations de biens et services (BDP)	118 517	119 112	133 035	146 083
Achats de devises par le système bancaire	30 303	22 813	23 136	27 676
Ventes de devises par le système bancaire	23 534	20 458	14 002	16 955
Transferts d'argents reçu des sociétés spécialisées	28 717	29 121	33 458	37 507
Transferts d'argents émis des sociétés spécialisées	8 890	10 795	9 081	10 129
Déficit/excédent du compte courant	-1 099	-19 576	-10 004	-11 770
Déficit/excédent du compte courant en % du PIB	-0,3%	-4,3%	-2,1%	-2,4%
Recettes de l'Etat	82 475	63 841	109 188	92 781
Recettes de l'Etat / PIB	19,3%	14,2%	23,3%	18,9%
Recettes intérieures	43 089	39 558	56 605	57 282
Recettes intérieures / PIB	10,1%	8,8%	12,1%	11,7%
Dépenses de l'Etat	71 087	83 651	111 739	94 811
Dépenses de l'Etat / PIB	16,6%	18,6%	23,8%	19,3%
Dépenses courantes de l'Etat	45 220	49 588	70 184	70 233
Dépenses courantes de l'Etat / PIB	10,6%	11,0%	15,0%	14,3%
Déficit / Excédent de l'Etat (SBB)	-7 554	-19 945	-10 958	-3 092
Déficit / Excédent global de l'Etat en % du PIB	-1,8%	-4,4%	-2,3%	-0,6%
Solde Primaire	-3 548	-13 692	-8 961	-2 623
Solde Primaire en % du PIB	-0,8%	-3,0%	-1,9%	-0,5%
Taux d'endettement public	16,6%	18,0%	18,2%	18,6%

Source : Banque Centrale des Comores, DEEMS / Banque de France

Annexe III : Evolutions mensuelles du franc comorien par rapport à quelques devises en 2018

Devises	Millions FC		£. Sterling	Franc suisse	Dollar Canadien	Rand Sud Africain	Yuan (Chine)	D.T.S.
	Dollar E.U	Yen Japonais						
Moyenne 2017	436,54	3,91	564,11	445,01	337,57	32,94	64,83	619,49
Janvier	403,34	3,64	556,98	419,67	324,41	33,03	62,75	553,85
Février	398,42	3,69	556,39	426,15	316,89	33,68	63,01	578,39
Mars	398,81	3,76	557,28	421,06	308,59	33,65	63,09	579,72
Avril	400,70	3,72	564,17	413,80	314,91	33,07	63,60	581,11
Mai	416,54	3,80	560,80	417,72	323,74	33,21	65,35	592,78
Juin	421,29	3,83	559,79	425,51	321,00	31,45	65,16	595,69
Juillet	421,07	3,78	554,45	423,33	320,42	31,45	62,65	591,62
Août	426,03	3,84	548,55	431,09	326,63	30,25	62,20	594,43
Septembre	421,99	3,77	551,05	435,93	323,44	28,57	59,89	590,67
Octobre	428,41	3,80	557,32	431,05	329,51	29,53	61,90	595,82
Novembre	432,82	3,82	558,34	432,43	328,02	30,74	62,37	599,29
Décembre	432,07	3,85	547,86	435,58	321,61	30,32	62,73	598,72
Moyenne 2018	416,79	3,77	556,08	426,11	321,60	31,58	62,89	587,67

Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc CFA et au Franc comorien :

1 Euro = 655,957 F CFA

1 Euro = 491,96775 FC

Source : Banque Centrale des Comores, DEEMS / Banque de France

Annexe IV : Tableau des opérations financières de l'Etat

en millions FC

	Années			
	2015	2016	2017	2018
Recettes et dons	82 475	63 841	109 188	92 781
Recettes intérieurs	43 089	39 558	56 605	57 282
dont : recettes fiscales	28 942	35 364	47 291	42 336
recettes non fiscales	14 147	4 194	9 314	14 946
Dons	39 386	24 283	52 583	35 499
Aides budgétaire	23 464	135	8 407	1 061
Financement de projet (y compris assist tech)	15 922	24 148	44 176	34 438
Dépenses et prêts nets	71 087	83 651	111 739	94 811
Dépenses totales	67 185	77 536	110 239	94 811
Dépenses courantes	45 220	49 588	70 184	70 233
dont : traitements et salaires	23 713	24 640	25 812	26 686
Biens et services	12 099	13 079	16 440	13 873
Transferts	6 896	8 080	10 874	9 878
Intérêts	104	138	497	469
Autres dépenses courantes	2 408	3 651	16 561	19 326
Dépenses en capital	21 965	27 948	40 055	24 578
Sur ressources intérieures	3 929	7 451	12 440	9 467
Sur ressources extérieures	18 036	20 497	27 615	15 111
Prêts nets	3 902	6 115	1 500	0
Solde primaire	- 3 548	- 13 692	- 8 961	- 2 623
Solde budgétaire de base	- 7 554	- 19 945	- 10 958	- 3 092
Solde Global (hors dons)	- 27 998	- 44 093	- 55 134	- 37 530
Solde Global (dons inclus)	11 388	- 19 810	- 2 551	- 2 031

Source : Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, CREF

Annexe V : Critères de convergence en pourcentage, sauf indication

ZONE FRANC

Critères de 1er rang	2015	2016	2017	2018
Solde Budgétaire de Base (en % PIB) ≥ 0	-1,8	-4,4	-2,3	-0,6
Taux d'inflation annuel moyen $< 3\%$	1,3	1,8	1,0	1,7
Encours dette publique (en % PIB) $\leq 70\%$	16,6	18,0	18,2	18,6
Critères de 2nd rang	2015	2016	2017	2018
Couverture monétaire	69,8	55	60,9	58,5
Masse salariale (en % recettes fiscales) $\leq 35\%$	82	70	55	63
Taux de pression fiscale $\geq 20\%$	6,8	7,9	10,1	8,6
Déficit du compte courant (en % PIB)	-0,3	-4,3	-2,1	-2,4

COMESA

Critères de 1er rang	2015	2016	2017	2018
Inflation (taux annuel -%) $< 5\%$	1,3	1,8	1	1,7
Déficit budgétaire (hors dons)/PIB $< 5\%$	6,5	9,8	11,8	7,6
Financement du déficit budgétaire par la banque Centrale (%) =0	6,3	8,7	12,2	12,1
Réserves extérieures en mois d'importations ≥ 4 mois	9,2	8	8,5	7,7
Critères de 2nd rang	2015	2016	2017	2018
Croissance réelle du PIB (%) $> 7\%$	1,0	3,3	3,8	3,8
Taux d'intérêt nominal (moyenne annuelle des taux de dépôts) Atteindre et maintenir un taux positif	1,75	1,75	1,75	1,75
Encours total de la dette extérieure du gouvernement/PIB (Niveau viable)	16,6	18,0	18,2	18,6
Total des recettes intérieures (% du PIB) à l'exclusion des aides $> 20\%$	10,1	8,8	12,1	11,7
Déficit de la balance courante (Niveau viable)	-0,3	-4,3	-2,1	-2,4
Taux d'investissement intérieur (%) $> 20\%$	13,6	21,1	26,3	22,4

ABCA

Critères de 1er rang	2015	2016	2017	2018
Taux d'inflation ($\leq 7\%$)*	1,3	1,8	1,0	1,7
Déficit global (dons inclus) en % du PIB $\leq 7\%$		4,4	0,5	0,4
Financement budgétaire par la Banque Centrale (% des recettes intérieures) $\leq 5\%$ *	6,3	8,7	12,2	12,1
Réserves en devises en mois d'importations ≥ 3 mois*	9,2	8,0	8,5	7,7
Critères de 2nd rang	2015	2016	2017	2018
Encours de la dette publique totale rapportée au PIB $< 65\%$	16,6	18,0	18,2	18,6
Recettes fiscales/PIB $\geq 20\%$	6,8	7,9	10,1	8,6
Investissement sur ress. propres rapportés aux recettes fiscales (%) $\geq 30\%$	13,6	21,1	26,3	22,4

Source : Banque Centrale des Comores, DEEMS

Annexe VI : Tableau récapitulatif du respect des critères de convergence

Critères de premiers rang														
Solde budgétaire de base / PIB			Taux d'inflation annuel			Endettement public total / PIB			Non accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs			Nombre de critères respectés		
>=0%			<=3%			<=70%			0					
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	2	2	2
Autres indicateurs														
Masse salariale / Recettes fiscales			Investissement sur ressources propres/recettes fiscales			Taux de pression fiscale			Solde global / PIB			Nombre de critères respectés		
<=35%			>=20%			>=20%			>=-3%					
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	1	2	2

Critères de premiers rang														
Inflation (taux annuel -%)			Déficit budgétaire (hors dons)/ PIB			Financement du déficit budgétaire par la BCC (%)			Réserves extérieures en mois d'importations			Nombre de critères respectés		
< 5%			<5%			=0			>=4 mois					
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	2	2	2
Autres indicateurs														
Croissance réelle du PIB			Encours total de la dette extérieure du gouvernement/PIB			Recettes intérieures/PIB			Taux d'investissement intérieur			Nombre de critères respectés		
> 7%			(Niveau viable)			>20%			>=20%					
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	1	1	1

Critères de premiers rang														
Taux d'inflation			Déficit global (dons inclus) / PIB			Financement du déficit budgétaire par la BCC (%)			Réserves en devises en mois d'importations			Nombre de critères respectés		
<=7%			<=7%			<=5%			>=3 mois					
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	3	3	3
Autres indicateurs														
Encours total de la dette extérieure du gouvernement/ PIB			Recettes fiscales/PIB			Investissement sur ress. Propres/ recettes fiscales			Taux de change nominal			Nombre de critères respectés		
<=65%			>=20%			>=30%			variabilité ±5%					
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	2	2	2

Annexe VII : Evolution des principaux taux d'intérêts

2018	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aut	Sep	Oct	Nov	Déc
Avances à l'Etat (EONIA+1,5)	1,139	1,135	1,137	1,135	1,137	1,139	1,136	1,140	1,139	1,134	1,139	1,141
Dépôts des BEF non soumises Res. Obl (EONIA - 1/8)*	-0,486	-0,490	-0,488	-0,490	-0,488	-0,486	-0,489	-0,485	-0,486	-0,491	-0,486	-0,484
Dépôts des BEF soumises Reserves Obligatoires												
Réserves libres (EONIA - 1/8)	-0,486	-0,490	-0,488	-0,490	-0,488	-0,486	-0,489	-0,485	-0,486	-0,491	-0,486	-0,484
Réserves obligatoires (EONIA - 1,25)	-1,611	-1,615	-1,613	-1,615	-1,613	-1,611	-1,614	-1,610	-1,611	-1,616	-1,611	-1,609
Escompte Banque Centrale (EONIA+1,5)	1,139	1,135	1,137	1,135	1,137	1,139	1,136	1,140	1,139	1,134	1,139	1,141
Comptes sur livret	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux débiteurs	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14
EONIA	-0,361	-0,365	-0,363	-0,365	-0,363	-0,361	-0,364	-0,360	-0,361	-0,366	-0,361	-0,359
Prêt Marginal	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250
EURIBOR 1 mois	-0,369	-0,370	-0,371	-0,372	-0,371	-0,370	-0,370	-0,370	-0,371	-0,370	-0,369	-0,367
EURIBOR 6 mois	-0,274	-0,275	-0,271	-0,270	-0,270	-0,268	-0,269	-0,267	-0,268	-0,264	-0,257	-0,241
EURIBOR 12 mois	-0,189	-0,191	-0,191	-0,190	-0,188	-0,182	-0,180	-0,169	-0,166	-0,154	-0,147	-0,128

* En janvier 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne est passé de 2,5% à 2%, le taux de rémunération des réserves obligatoires de EONIA - 1/4 à EONIA - 1,25, le taux de rémunération des réserves libres étant maintenu à EONIA - 1/8, ainsi que les taux débiteurs à [7,0/14,0] %.

Le 1er juillet 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne a été abaissé à 1,75%.

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS

Annexe VIII : Evolution de la Balance des paiements

Periode : 1er janvier au 31 décembre	Années			
	2015	2016	2017	2018
Compte des transactions courantes+B6:F11	-1 099	-19 576	-10 004	-11 770
Biens	-74 647	-68 167	-74 475	-83 743
credit	7 519	13 682	17 267	18 213
debit	-82 166	-81 849	-91 742	-101 956
Marchandises generales	-75 054	-68 647	-74 993	-84 314
Exportations FAB	7 112	13 202	16 749	17 642
Importations FAB	-82 166	-81 849	-91 742	-101 956
Biens importes ou exportes pour transformation	0	0	0	0
credit	0	0	0	0
debit	0	0	0	0
Reparations de biens	0	0	0	0
credit	0	0	0	0
debit	0	0	0	0
Achats de biens dans les ports par les transporteurs	407	480	518	570
credit	407	480	518	570
debit	0	0	0	0
Or non monetaire	0	0	0	0
credit	0	0	0	0
debit	0	0	0	0
Services	-860	-2 900	-2 653	1 062
credit	35 492	34 364	38 640	45 189
debit	-36 352	-37 264	-41 293	-44 127
Transports	-15 720	-16 221	-18 151	-19 818
credit	2 391	2 342	2 329	2 559
debit	-18 111	-18 563	-20 479	-22 377
Transports maritimes	-9 898	-9 804	-10 913	-12 223
credit	0	0	0	0
debit	-9 898	-9 804	-10 913	-12 223
Transports aeriens	-5 822	-6 417	-7 238	-7 595
credit	2 391	2 342	2 329	2 559
debit	-8 213	-8 759	-9 567	-10 154
Autres transports	0	0	0	0
credit	0	0	0	0
debit	0	0	0	0
Voyages	13 974	12 889	15 622	21 165
credit	22 601	22 350	25 930	31 638
debit	-8 627	-9 461	-10 308	-10 473
Voyages a titre professionnel	1 209	1 233	2 874	4 516
credit	1 447	1 462	3 127	4 786
debit	-238	-229	-253	-270
Voyages a titre personnel	12 765	11 657	12 748	16 650
credit	21 154	20 888	22 802	26 853

Annexe VIII (partie 2)

debit	-8 389	-9 232	-10 055	-10 203
Services de communication	7 092	6 670	6 756	7 152
credit	8 102	7 828	8 022	8 423
debit	-1 010	-1 158	-1 266	-1 270
Services de construction	0	0	0	0
credit	0	0	0	0
debit	0	0	0	0
Services d'assurance	-2 912	-2 924	-3 169	-3 539
credit	50	56	61	68
debit	-2 962	-2 980	-3 230	-3 607
Services financiers (autres qu' assurances)	0	425	425	443
credit	0	488	488	508
debit	0	-62	-62	-64
Services informatique et d'information	-1 740	-1 184	-1 461	-1 596
credit	0	0	0	0
debit	-1 740	-1 184	-1 461	-1 596
Redevances et droits de licence	357	-284	-185	-194
credit	701	0	0	0
debit	-344	-284	-185	-194
Autres services aux entreprises	-2 998	-2 980	-3 672	-3 816
credit	99	112	101	147
debit	-3 096	-3 092	-3 772	-3 962
Services personnels, culturels et recreatifs	-96	-106	-117	-129
credit	0	0	0	0
debit	-96	-106	-117	-129
Services fournis ou recus par les administrations publiques, n.c.a.	1 183	815	1 298	1 392
credit	1 548	1 188	1 711	1 846
debit	-364	-373	-413	-454
Revenus	2 222	2 453	2 192	2 943
credit	2 716	3 414	3 392	3 666
debit	-494	-961	-1 200	-723
Remuneration des salaries (y compris frontaliers, saisonniers et autres salaries)	1 156	1 688	1 530	1 613
credit	1 156	1 688	1 530	1 613
debit	0	0	0	0
Revenus des investissements	1 067	765	662	1 330
credit	1 561	1 726	1 862	2 053
debit	-494	-961	-1 200	-723
Revenus des investissements directs	-367	-797	-673	-308
credit	0	0	0	0
debit	-367	-797	-673	-308
Revenus des investissements de portefeuille	107	118	130	143
credit	107	118	130	143
debit	0	0	0	0
Autres investissements	1 326	1 444	1 204	1 495
credit	1 454	1 607	1 732	1 910
debit	-127	-164	-527	-415

Annexe VIII

(partie 3)

Transferts courants	72 186	49 038	64 931	67 968
credit	102 088	74 527	90 791	94 569
debit	-29 902	-25 489	-25 860	-26 600
Administrations publiques	27 462	6 560	16 495	7 884
credit	27 671	6 771	16 709	8 095
debit	-209	-211	-214	-211
Autres secteurs (secteur prive)	44 724	42 479	48 437	60 084
credit	74 417	67 757	74 082	86 473
debit	-29 693	-25 278	-25 645	-26 389
Compte de capital et d'operations financieres	-119	21 554	9 893	12 511
Compte de Capital	13 772	8 370	20 963	13 193
credit	13 772	8 370	20 963	13 193
debit	0	0	0	0
Transferts de capital	7 463	8 370	20 963	13 193
credit	7 463	8 370	20 963	13 193
debit	0	0	0	0
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	6 309	0	0	0
credit	6 309	0	0	0
debit	0	0	0	0
Compte des operations financieres	-13 890	13 184	-11 070	-682
Investissements directs	2 189	1 587	1 707	2 858
A l'etranger (par des residents)	0	0	0	0
Dans l'economie declarante (par des non-residents)	2 189	1 587	1 707	2 858
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Avoirs	0	0	0	0
Engagements	0	0	0	0
Produits financiers derives (net)	0	0	0	0
Produits financiers derives, avoirs	0	0	0	0
Produits financiers derives, engagements	0	0	0	0
Autres investissements	5 185	-4 657	-415	-4 784
Avoirs	-3 242	-12 506	1 392	-2 733
Credits commerciaux	419	-1 481	-1 559	-445
Prets	0	0	0	0
Monnaie fiduciaire et depots	-2 680	-2 683	-3 572	-1 778
Autres avoirs	-981	-8 342	6 523	-511
Engagements	8 428	7 849	-1 807	-2 050
Credits commerciaux	-534	-601	225	838
Prets	8 853	5 240	-548	-115
Monnaie fiduciaire et depots	395	-54	-358	129
Autres engagements	-286	3 264	-1 126	-2 903
Avoirs de reserve	-21 264	16 254	-12 362	1 244
Or monetaire	5	-39	5	19
Droits de tirages speciaux	-288	2 205	662	628
Position de reserve au FMI	-23	-1 397	117	-67
Devises etrangeres	-20 977	15 461	-13 171	645
Autres creances	18	24	25	19
Erreurs et omissions nettes	1 217	-1 978	111	-741

Source : Banque Centrale des Comores, DEEMS

Annexe IX : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties

en millions FC

	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16	mars-17	juin-17	sept.-17	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18
Monnaie	76 350	76 110	84 610	84 267	80 713	80 912	85 245	85 934	85 019	85 643	91 260	92 781
Billets et pièces en circulation.	27 785	28 645	29 672	28 727	27 075	30 530	30 717	32 904	30 873	32 688	35 666	35 904
Dépôts à vue	48 565	47 465	54 938	55 541	53 638	50 382	54 528	53 031	54 145	52 954	55 594	56 877
Quasi - monnaie	39 125	39 720	40 339	41 180	40 769	40 474	39 446	41 776	42 783	44 507	45 087	45 747
Masse monétaire	115 475	115 830	124 949	125 447	121 482	121 386	124 691	127 710	127 802	130 150	136 347	138 528

Contreparties de la Masse Monétaire	Periode : 1er janvier au 31 décembre 2018											
Avoirs extérieurs	74 544	68 668	74 692	69 048	70 052	63 139	71 531	77 716	73 592	68 087	79 117	80 970
Créances sur l'Etat	2 169	4 999	7 531	10 241	4 018	7 139	4 650	5 946	7 308	10 857	9 671	9 535
Crédits à l'économie	69 353	72 351	72 765	75 158	78 740	80 684	80 597	79 526	81 323	84 562	80 807	80 175
Autres postes	-30 590	-30 187	-30 039	-29 000	-31 328	-29 576	-32 086	-35 478	-34 421	-33 357	-33 249	-32 152
Contreparties de la masse monétaire	115 475	115 830	124 949	125 447	121 482	121 386	124 691	127 710	127 802	130 150	136 347	138 528

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS

Annexe X : Evolution de la situation monétaire et financière

en millions FC

SITUATION DES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16	mars-17	juin-17	sept.-17	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18
RÉSERVES	34 796,4	30 460,9	33 466,7	30 959,7	27 876,4	27 448,7	30 112,9	30 106,9	34 917,5	30 620,4	36 375,5	36 973,9
CRÉANCES SUR LES AUTORITÉS MONÉTAIRES: TITRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES CRÉANCES SUR LES AUTORITÉS MONÉTAIRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIFS EXTÉRIEURS	5 138,5	5 347,8	9 898,1	14 245,7	7 819,5	8 172,5	9 379,2	7 722,7	6 419,7	6 470,5	9 361,2	8 233,7
CRÉANCES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE	772,1	824,0	827,0	3 861,2	3 871,9	2 563,8	2 553,2	2 089,0	1 667,6	1 944,2	1 563,9	1 457,7
CRÉANCES SUR LES ADMINISTRATIONS D'ÉTATS FÉDÉRÉS ET LOCALES	95,2	0,3	0,3	0,0	123,6	110,6	98,8	77,0	91,3	80,5	44,8	32,8
CRÉANCES SUR LES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PUBLIQUES	378,0	420,7	396,9	2 898,6	2 867,7	2 888,7	2 407,4	2 268,3	2 311,7	3 444,2	2 675,0	2 016,9
CRÉANCES SUR LE SECTEUR PRIVÉ	67 907,2	70 958,3	71 186,4	71 311,3	74 774,3	76 697,7	77 135,9	76 293,4	78 018,7	80 139,8	77 187,6	77 228,9
CRÉANCES SUR LES AUTRES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SITUATION DES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16	mars-17	juin-17	sept.-17	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18
DÉPÔTS À VUE	46 066,6	44 525,9	52 281,3	52 722,8	49 778,8	49 288,8	53 012,1	49 888,6	50 208,5	50 614,3	54 025,0	54 256,3
DÉPÔTS À TERME, DÉPÔTS D'ÉPARGNE ET DÉPÔTS EN DEVICES	39 295,5	39 778,0	40 661,2	41 821,0	41 445,8	40 537,9	39 501,9	41 872,7	42 951,0	44 642,3	45 145,1	45 802,4
INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DÉPÔTS RESTRICTIFS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS	4 000,8	4 722,7	4 263,1	7 331,2	4 572,0	7 657,0	7 006,8	6 204,7	6 483,4	3 829,1	3 214,9	3 302,1
DÉPÔTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	2 294,8	1 353,9	1 428,6	4 600,8	1 774,1	2 621,5	2 355,9	2 675,7	1 911,3	1 469,8	2 872,2	2 276,3
CRÉDITS DES AUTORITÉS MONÉTAIRES	0,0	0,0	0,0	0,0	453,7	0,0	0,0	0,0	215,3	628,6	206,1	0,0
ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMPTES DE CAPITAL	15 038,4	14 943,8	14 873,4	15 032,1	14 091,8	14 058,7	14 522,6	13 814,1	16 797,6	17 137,4	17 567,8	16 549,9
AUTRES POSTES (NET)	2 391,3	2 687,9	2 268,0	1 768,7	5 217,1	3 718,0	5 288,4	4 101,5	4 859,4	4 378,0	4 176,9	3 757,0
Vérification Verticale SFI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources : BCC, DEEMS

Banque Centrale des Comores

Place de France, BP 405
Moroni, Union des Comores

TEL : +(269) 773 18 14 | +(269) 773 10 02
FAX : +(269) 773 03 49

email : secretariat@banque-comores.km
www.banque-comores.km